

Mercur

de letzebuenger

Mercur

CHAMBRE DE COMMERCE



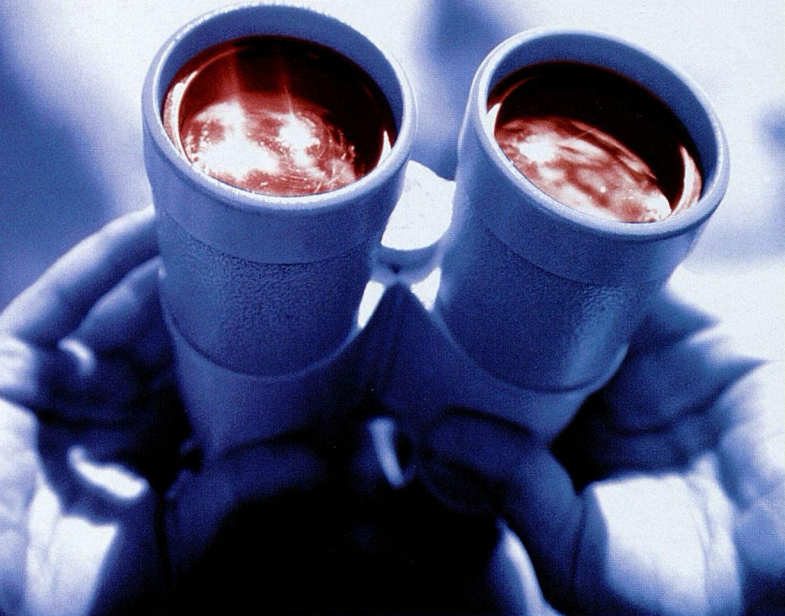
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1 • 2002



PROMOTION COMMERCIALE

EXPLOREZ DE NOUVEAUX MARCHÉS



Voir loin ...

Pour optimiser les contours de votre situation patrimoniale future, la BCEE détecte, parmi les opportunités d'aujourd'hui, les avantages de demain et vous apporte, par ses conseils, une véritable vision à long terme.

... voir mieux



SPUERKEESS

www.bcee.lu

Verfahrenre Verkehrslage

Luxemburg hat ein Verkehrsproblem. Das ist keine neue Erkenntnis, doch mit dem anhaltenden Wachstum der Bevölkerungs- und Beschäftigungszahlen wächst mit jedem Tag auch die Gefahr eines völligen Zusammenbruchs des einheimischen Verkehrsnetzes. Über mögliche Auswege aus dieser verfahrenen Situation wurde sowohl auf politischer Ebene als auch in öffentlichen Debatten bereits viel und ausgiebig diskutiert und polemisiert. Jeder scheint seine eigene Vorstellung davon zu haben, wie der stetig wachsende Waren- und Personenverkehr optimal in unserem Land durchgeführt werden soll.

So ist es eigentlich nicht erstaunlich, dass bis jetzt allenfalls ansatzweise Massnahmen getroffen wurden, ohne dass bis dato ein einheitliches und flächendeckendes Konzept vorliegt.

Am 24. Januar stellte Transportminister Henri Grethen nun das jüngste Verkehrskonzept der Regierung vor. In dem 52 Seiten starken Dokument „mobilité.lu - Strategiepapier zum Teilaspekt Schienenverkehr“ haben das Transportministerium und die nationale Eisenbahngesellschaft CFL ihre Lösungsvorschläge zur Entlastung der bedrohlichen Verkehrslage vorgelegt.

Minister Grethen schwebt vor, die kommenden Infrastrukturprojekte nach einem „Modal Split“ zwischen individuellem und öffentlichen Verkehr von 75:25 auszurichten. Heute liegt dieses Verhältnis landesweit bei 86:14. Der Verkehrsknoten soll also mit einem verstärkten Zugriff auf öffentliche Verkehrsmittel, in diesem Fall vornehmlich schienengebundene, aufgelöst, oder zumindest aufgelockert, werden. In ihrem vor zwei Jahren veröffentlichten Fünfjahresprogramm, hat die Handelskammer sich für eine effiziente Anbindung des Landes und der Stadt Luxemburg an die transeuropäischen Verkehrsnetze stark gemacht, eine Forderung, die nun auch im Dokument des Transportministeriums aufgegriffen wird. „Mobilité.lu“ legt den Schwerpunkt auf den Ausbau des Schienenverkehrs, die Komplementarität von Bahn und Bus sowie die Ausbreitung von Park&Ride-Auffangplätzen. Dies ist sicher ein gewichtiger und unerlässlicher Teil. Für die Handelskammer müssen in einem

Gesamtkonzept jedoch auch andere Verkehrsträger und vor allem landesplanerische Aspekte einfließen.

Ein Grossteil der Verkehrsprobleme und Staus sind auf den in Luxemburg sehr stark ausgeprägten Pendlerverkehr zurückzuführen. Die langen Anfahrtswege zum Arbeitsplatz, die sicherlich nicht zur Attraktivität des Standorts Luxemburgs beitragen, liessen sich durch eine gezielte Ansiedlung von gewerblichen Aktivitäten jeglicher Natur in den Grenzgebieten des Landes, auf ein erträglicheres Mass verringern. Entschieden ist ja schon, dass die nicht mehr benutzten alten Industriegelände im Süden des Landes einer neuen Bestimmung zugeführt werden. Damit wäre auch ein Schritt in Richtung Dezentralisierung Luxemburgs gemacht. Interessant in diesem Zusammenhang auch die aktuelle Debatte um die „Nordstad“.

Für die Handelskammer ist es auch wichtig den Ausbau und die längst überfällige Modernisierung des Flughafens konsequent weiter zu führen. Dabei sollte die Regierung auch darüber nachdenken, wie ein zweiter Flughafen, ausserhalb der Grenzen Luxemburgs, in die bestehenden wirtschaftlichen Infrastrukturen eingebunden werden könnte. In der Grossregion Saar-Lor-Lux tun sich in diesem Bereich sicher Möglichkeiten auf. Überhaupt sollten beim Erstellen eines ganzheitlichen Mobilitätskonzepts auch die Bedürfnisse und Wünsche der anliegenden Regionen mit in Betracht gezogen werden.

In dem von der Regierung vorgeschlagenen „mobilité.lu“-Massnahmenkatalog gibt es durchaus gute und sinnvolle Vorschläge. Leider wird ihre Umsetzung in den allermeisten Fällen Jahre beanspruchen. Relativ schnell umsetzbare Konzepte, wie die Schaffung von Park&Ride-Auffangparkings entlang der Landesgrenzen, könnten auch kurzfristig zu einer gewissen Entlastung des Verkehrsaufkommens führen. Ein globales verkehrsplanerisches Gesamtkonzept, in dem sowohl das Strassen- und Eisenbahnnetz, der Flugverkehr, als auch die Binnenschifffahrt die gebührende Beachtung finden, liegt aber immer noch nicht vor. Die „mobilité.lu“-Massnahmen bilden somit eine begrüssens- und unterstützungswerte Initiative. Eine globale Lösung sind sie nicht.

Editeur: Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
31, bd Konrad Adenauer
Adresse postale: L-2981 Luxembourg

Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: <http://www.cc.lu>

Paraît 10 fois par an

Tirage: 27.300 exemplaires

Reproduction autorisée avec mention
de la source. Copie à l'éditeur.

Impression: Imprimerie Saint-Paul S.A.

SOMMAIRE

04	Dossier
20	Commerce extérieur
25	Bourse d'entreprises
30	Formation
32	Chiffres économiques
34	Ventes spéciales
36	Nouveaux médias
38	Innovation
41	Chronique juridique
44	Législation
46	Fiscalité
50	Social
52	Foire et salons
59	Affaires européennes / EIC
53	Euro
64	Fedil
66	Info entreprises

Promotion Commerciale

La Chambre de Commerce offre un nouveau service à ses ressortissants

Afin de contribuer au développement international des entreprises luxembourgeoises et de favoriser l'expansion de leurs activités vers les marchés étrangers, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a pu démarrer en 2001 une collaboration plus rapprochée avec le Ministère de l'Economie pour la conception, la préparation et l'organisation de foires commerciales à l'étranger avec la participation d'entreprises luxembourgeoises sur les stands collectifs.

Cette collaboration a été formalisée par la conclusion d'un contrat - cadre de coopération signé par les deux parties le 23 janvier 2001 et par la mise en place graduelle d'un service «Promotion Commerciale» au sein de la Chambre de Commerce.

Le présent dossier décrit les objectifs et missions de ce nouveau service de la Chambre de Commerce qui vise à offrir aux entreprises luxembourgeoises une plate-forme adaptée aux foires et salons spécialisés à l'étranger et à préparer de façon optimale une présence des entreprises luxembourgeoises à ces manifestations. Les synergies avec la Direction de la Promotion Commerciale du Ministère de l'Economie permettront de mettre en œuvre des actions de sensibilisation renforcées en vue d'une participation encore plus active des entreprises luxembourgeoises aux foires internationales proposées.

Les actions de la Chambre de Commerce se déclinent selon différentes formules. L'épine dorsale du programme annuel des activités sera constitué par les participations officielles aux stands collectifs des foires sélectionnées par le Ministère de l'Economie après sondage des entreprises.

A ces points forts s'ajoutent des foires choisies par la Chambre de Commerce qui complètent le programme officiel du Ministère de l'Economie. Une formule de présence moins intense pour les entreprises seront les visites accompagnées à des foires et salons ciblés.

L'activité du service «Promotion Commerciale» consistera également à prospecter de nouvelles foires, à développer des synergies avec les Chambres de Commerce de la Grande Région ainsi qu'à informer de façon continue les entreprises luxembourgeoises sur les foires et salons organisés en Europe ou au-delà.

Objectifs et missions

Le service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce soutient les entreprises luxembourgeoises en contribuant au développement de leur potentiel économique à travers la participation et la prospection de foires et de salons spécialisés à l'étranger.

Dans le cadre de sa collaboration avec la Direction de la Promotion Commerciale du Ministère de l'Economie et en vue d'un accompagnement des entreprises dans leurs stratégies d'ouverture vers des marchés à l'étranger, le service entend offrir de nouveaux services et un appui technique par les moyens suivants :

- la gestion journalière de la participation collective à certaines foires;
- la prospection de nouvelles foires et salons spécialisés;
- l'animation de missions de prospection spécifiques;
- l'appui technique offert aux entreprises sur place;
- l'organisation de nouvelles foires complémentaires au programme officiel;
- la collecte et l'évaluation des desiderata des entreprises;
- le suivi des contacts.

En outre, le service offre toute une série de services complémentaires qui permettront d'assister les entreprises dans l'extension de leurs activités économiques à l'étranger, ceci par:

- l'organisation de séances d'information d'accompagnement ;
- la détection de nouvelles foires intéressantes (invention et innovation);
- la recherche de partenaires et la mise en relation;
- la constitution de groupes de réflexion et de prospective;
- l'écoute des besoins des entreprises et la proposition d'appuis individuels ou collectifs;
- la participation à des conventions d'affaires et à des bourses de coopération internationales.

1. Participations officielles

1.1 Programme officiel pour 2002

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Direction de la Promotion Commerciale

PROGRAMME DES PARTICIPATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE AUX FOIRES ET AUX SALONS SPÉCIALISÉS EN 2002

Manifestation	Lieu	Dates
CeBIT	Hannover (D)	13 - 20 mars 2002
Hannover Messe	Hannover (D)	15 - 20 avril 2002
PLMA World of Private Label	Amsterdam (NL)	28 - 29 mai 2002
Foire Internationale de Poznan	Poznan (PL)	17 - 20 juin 2002
IAA - Nutzfahrzeuge	Hannover (D)	12 - 19 septembre 2002
MSV-International Engineering Fair	Brno (CZ)	16 - 20 septembre 2002
Automechanika	Frankfurt (D)	17- 22 septembre 2002
Sial	Paris (F)	20 - 24 octobre 2002
Pollutec	Lyon (F)	26 - 29 novembre 2002

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
Direction de la Promotion Commerciale
 19-21, boulevard Royal
 L - 2449 Luxembourg
 Tél : 478 - 4125 / 4152
 Fax : 22 34 85
 E-mail : andre.hansen@eco.etat.lu
<http://www.etat.lu/ECO/>

Lors des foires et salons retenus dans le programme officiel du Ministère de l'Économie, les stands collectifs seront mis en place de manière à ce que les entreprises exposantes luxembourgeoises soient mises en évidence le mieux possible.

Pour ce qui est de la représentation à différentes manifestations retenues dans le cadre du programme d'action annuel, le Ministère de l'Économie a confié au service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg la responsabilité de la gestion journalière des stands collectifs de la «CeBIT 2002», de la «Hannover Messe 2002» et de la «IAA - Nutzfahrzeuge 2002».

1.2 Rétrospective 2001 et perspective 2002

En 2001, le service de la Promotion Commerciale a assisté les exposants luxembourgeois aux salons internationaux suivants :

- CeBIT 2001 (Hannover)
- Hannover Messe 2001 (Hannover)
- IAA 2001 (Frankfurt)
- K 2001 (Düsseldorf).

Lors de cette phase initiale, la responsabilité de la gestion des stands collectifs a été partagée entre les représentants du Ministère de l'Économie et de la Chambre de Commerce. Dans ce cadre, la Chambre de Commerce a surtout porté une attention particulière aux besoins des entreprises exposantes et a profité de cette occasion pour nouer des contacts avec les chefs d'entreprise représentés sur place. Pour ce faire, des entretiens personnalisés ont été menés individuellement avec chacun des exposants.

Dans cette optique, le travail accompli a porté essentiellement sur l'assistance et le conseil fournis aux entreprises exposantes tout au long de la durée de la foire ainsi que sur l'accueil des visiteurs intéressés à nouer des relations d'affaires avec des secteurs économiques bien déterminés ou à investir au Luxembourg.

CeBIT

CeBit, Hannover

Seit 15 Jahren treffen sich Anbieter und Anwender der Informations- und Telekommunikationsbranche aus aller Welt jedes Jahr im Frühjahr in Hannover auf der CeBIT. Bis 1985 war die DV-Industrie ein Bestandteil der Hannover Messe. Die Branche splittete sich aber in immer mehr Teilsegmente mit immer neuen Unternehmen aus und zog neben den EDV-Experten auch Tausende von Nicht-Fachleuten an. Daher wurde entschieden, die Branche in eine eigenständige Messe auszugliedern. Die erste eigenständige CeBIT fand am 12. März 1986 statt. Während der ersten Messeveranstaltung präsentierten 2.142 Aussteller aus den Bereichen der Büro-, Informations- und Telekommunikationstechnik ihre Produkte auf einer Nettofläche von über 200.000 m². Seitdem hat sich die CeBIT zur wichtigsten IT-Messe des Jahres entwickelt und verzeichnet auch heute noch stetes Wachstum. Mit 8.093 Ausstellern stellte die CeBIT 2001, trotz der weltweiten Flaute in der IT-Branche, erneut einen Teilnehmerrekord auf. Darüber hinaus nimmt die CeBIT mit 3.095 ausländischen Unternehmen aus 60 Ländern die Spitzenposition in Bezug auf die internationale Beteiligung ein.



Le rendez-vous des affaires ... sans rendez-vous

Le salon des affaires
de Lorraine

Le Jeudi 21 mars 2002 à MECANICA
Espace Cormontaigne Thionville / Yutz
FRANCE

ENTREPRENDRE LORRAINE-NORD

meccanica

Salon sur invitation réservé aux professionnels
Contact : MECANICA 03 82 82 07 07
www.salonalenvers.com

Eines der Länder, das bereits von Anfang an mit einem Gemeinschaftsstand auf der CeBIT vertreten war, ist das Großherzogtum Luxemburg. Auch im Jahre 2001 präsentierte das Luxemburger Wirtschaftsministerium erneut mit einem Gemeinschaftsstand Luxemburg als Plattform für e-Business. Dabei erhielt das Ministerium zum ersten Mal Unterstützung von der Abteilung für Handelsförderung der Handelskammer Luxemburg. Insgesamt acht Luxemburger Unternehmen aus der IT-Branche stellten ihre Produkte und Dienstleistungen auf dem Gemeinschaftsstand während der CeBIT aus.

Das Wirtschaftsministerium organisierte am ersten Montag der Messe den Luxemburger Tag. Im Jahr 2001 ging dem Empfang auf dem Gemeinschaftsstand eine Konferenz über Luxemburg als idealen Standort für e-Business voraus, bei der der Wirtschaftsminister, Herr Henri Grethen, die Ansprache hielt. Darüber hinaus nahm der Wirtschaftsminister sich Zeit für einen Besuch des Gemeinschaftsstandes.

Auch in diesem Jahr wird Luxemburg wieder mit einem vom Wirtschaftsministerium organisierten Messestand auf der CeBIT vertreten sein.

Die CeBIT findet vom 13. bis zum 20. März 2002 statt.

Luxemburger Aussteller auf dem Gemeinschaftsstand der CeBIT 2002

Datacenter Luxembourg S. A.

Skycom S. à r. l.

Eurochip S. A.

SMC S. à r. l. - Software Management Consulting

MUM S. A.

Workflow Technologies Europe AG



Hannover Messe, Hanovre

Du 23 au 28 avril 2001 s'est déroulée à Hanovre la «Hannover Messe 2001» où le Grand-Duché de

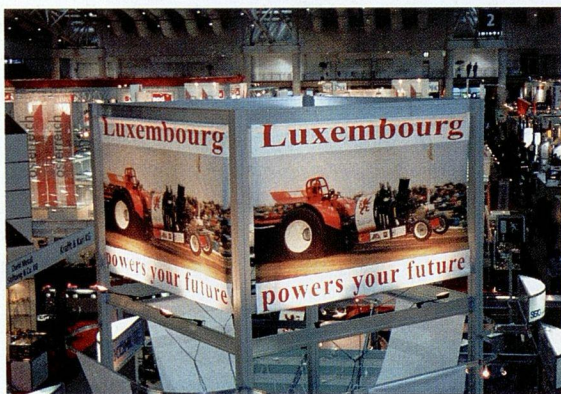
Luxembourg était représenté par deux stands collectifs nationaux, à savoir le stand D08 dans le hall 2 et le stand C12 dans le hall 19. Les stands étaient occupés par 11 entreprises luxembourgeoises, dont deux ont eu un espace sur chacun des stands mis en place.

Hall 2	Hall 19
Arbed S. A.	Emdi Europe S. A.
Astron Building Systems	Köhl AG
Emdi Europe S. A.	Moog Hydrolux S. à r. l.
Euro-Composites Systems	Valfond Mersch S. A.
Köhl AG	
Paul Wurth S. A.	
Reichert Feinmechanik S. A.	
Rotarex S. A.	
Sisto Armaturen S. A.	

Après analyse de l'ensemble des formulaires d'évaluation remis par les entreprises exposantes, au total 1.004 contacts ont pu être établis pendant les 6 jours de la foire, ce qui revient à une moyenne de près de 168 contacts journaliers et, respectivement, de 13 contacts journaliers par exposant. Vus sur toute la période de la foire sous analyse, ces chiffres reflètent une moyenne de 77,23 contacts par entreprise participante.

Parmi les 1.004 contacts comptabilisés, il y a lieu de relever que 425 contacts provenaient d'entreprises faisant déjà partie de la clientèle de l'exposant (42,33%). Dans 579 des cas, les exposants luxembourgeois ont eu un entretien avec une entreprise / personne qui n'appartenait pas encore à leur clientèle (57,67%). 584 (58,16%) des contacts venaient d'Allemagne et 420 (41,83%) d'autres pays.





Cette année, la «Hannover Messe» aura lieu du 15 au 20 avril 2002. La Direction de la Promotion Commerciale du Ministère de l'Economie assurera la mise en place de deux stands collectifs dans les halls 2 et 18.

Exposants luxembourgeois sur le stand collectif de la «Hannover Messe 2002»

Hall 2

Arbed

Astron Building Systems

Emdi Europe

Euro-Composites Systems

Köhl Systemtechnik

Paul Wurth S. A.

Sisto Armaturen S. A.

Valfond Mersch S. A

Hall 18

Luxinnovation Gie

IAA

IAA, Frankfurt

Alle zwei Jahre kann man in Frankfurt am Main die „Internationale Automobil-Ausstellung (IAA)“ besuchen. Die letzte „IAA Personenkraftwagen“, die vom 13. bis 26. September 2001 stattfand, wurde jedoch von den schrecklichen Attentaten in New York und Washington überschattet.

Während der „IAA“ präsentierten ca. 1.100 Aussteller aus 39 Ländern auf rund 23,5 Hektar Ausstellungsfläche unter dem Motto „Faszination Auto“ ihre Produkte und Dienstleistungen. Unter den Ausstellern befanden sich auch fünf in Luxemburg ansässige Firmen. Drei dieser Unternehmen stellten ihre Produkte auf dem Luxemburger Gemeinschaftsstand in Halle 6.1 (Stand B04) aus.

Luxemburger Aussteller auf dem Luxemburger Gemeinschaftsstand

Electrolux S. à r. l.

Guardian Automotive Europe S. A.

IEE - International Electronics & Engineering S. à r. l.



Obwohl während der Messe eine gedrückte Stimmung herrschte, besuchten 812.400 Interessenten die „IAA 2001“. Die Besucher wurden Augenzeugen von 57 Weltpremier, sechs Europa- und 15 Deutschlandpremier, die auf der „IAA 2001“ der Öffentlichkeit vorgestellt wurden. Außerdem bestaunten sie in zehn Hallen neue Techniken, neue Produkte, faszinierende Messestände und vor allem die neuesten Automobile.

Die nächste Veranstaltung der „IAA - Personenkraftwagen“ wird vom **11. bis 21. September 2003** in Frankfurt am Main stattfinden.

Aber bereits in diesem Jahr wird man vom **12. bis 19. September** in Hannover die **6. „IAA - Nutzfahrzeuge“** erleben können. Branchenschwerpunkt ist diesmal der Fahrzeugbau (Automobile, Nutzfahrzeuge, Motorräder, Wohnwagen, Kfz-Zubehör). Bei den Angebotsschwerpunkten findet man Nutzfahrzeuge, Autobusse, Lastkraftwagen, Karosserien, Werkstattausrüstung und Zubehör. Das Luxemburger Wirtschaftsministerium, in Zusammenarbeit mit der Abteilung für Handelsförderung der Handelskammer Luxemburg, wird auch auf dieser internationalen Messe das Großherzogtum Luxemburg und seine Automobilbranche mit einem Gemeinschaftsstand vertreten.

L'accès Internet par SDSL, votre Solution Internet Professionnelle.



Les meilleures technologies de pointe pour un accès Internet ultra-rapide, tel est l'engagement de CEGECOM.

Avec la solution accès Internet SDSL (DSL Symétrique) qui inclut une adresse IP fixe et la possibilité de connexion de tous vos ordinateurs, nous vous proposons en option la supervision technique combinée à une grande flexibilité d'adaptation de votre connexion à l'évolution de vos besoins futurs en Internet.

C E G E C O M

RECOMMENDED SPEED
DOWNSTREAM 2,3 MBPS
UPSTREAM 2,3 MBPS

...l'opérateur universel en télécommunications !

info@cegecom.lu • www.cegecom.lu • Tél.: 26 499 - 1 • Fax: 26 499 - 699



K, Düsseldorf

Du 25 octobre au 1er novembre 2001 s'est déroulée à Düsseldorf la «K 2001», qui depuis 1952 constitue la foire n° 1 à l'échelle mondiale pour matières synthétiques et caoutchouc. La «K» vise les constructeurs de machines, les producteurs et transformateurs des matières premières. En 2001, la «K» s'est déroulée sous le motto «Vision - Innovation - Business». Pour cette édition de la «K», 2.861 entreprises venant de 53 pays différents ont exposé leurs produits innovants. Ces entreprises ont occupé au total une surface d'exposition de 153.000 m².

Le Grand-Duché de Luxembourg y était représenté par deux stands collectifs nationaux, à savoir le stand E57 dans le hall 3 (constructeurs de machines et installations) et le stand A13 dans le hall 4 (matières premières, demi-produits et pièces techniques). Sur chacun des stands, deux entreprises luxembourgeoises ont eu la possibilité d'exposer leurs produits et services. Le stand A23, sur une surface de 88m² (11 x 8 mètres) a été réservé pour les sociétés «Euro-Composites Systems» et «Emdi Europe S. A.». Le stand E57 avec une surface de 63m² était occupé par les sociétés «Reichert Feinmechanik S. A.» et «Moog Hydrolux S. à r. l.».

Il résulte de l'analyse des formulaires d'évaluation remis par les entreprises exposantes qu'au total 431 contacts ont pu être établis pendant les 8 jours de la foire, ce qui revient à une moyenne de près de 54 contacts journaliers et, respectivement, de 13 contacts journaliers par exposant. Vus sur toute la période de la foire sous analyse, ces chiffres donnent une moyenne de 107,74 contacts par entreprise.

La prochaine édition de la 'K aura lieu à Düsseldorf du 20 au 27 octobre 2004.

2. Participations collectives organisées par la Chambre de Commerce



6ème Salon International des Eco-Industries : 23-25 avril 2002 à Metz

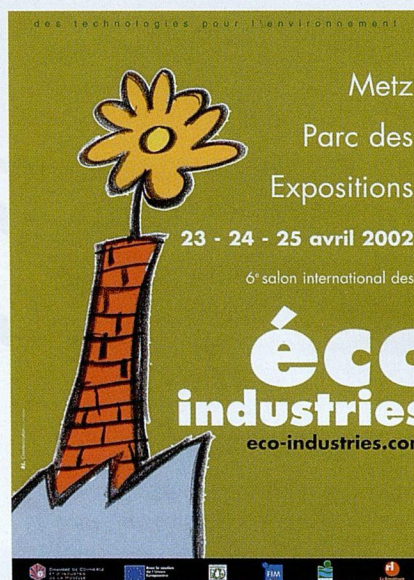
En 2002, le service de la Promotion Commerciale mettra en place un stand collectif lors du 6ème «Salon International des Eco-Industries» qui se déroulera au Parc des Expositions à Metz du 23 au 25 avril 2002. Cette manifestation, qui se considère le numéro 2 en France après la «Pollutec», se rapporte aux domaines de l'environnement et offre la possibi-

lité aux entreprises intéressées d'exposer leurs produits et/ou services sur une surface totale de 6.000 m². Le salon est organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle avec le soutien du Conseil Général et de la Ville de Metz.

Lors du salon, qui a reçu 5.000 visiteurs professionnels en 2000, une série de différents colloques, concernant par exemple la méthanisation, les énergies renouvelables et la certification ISO 14.000, émailleront le salon.

Jusqu'à présent déjà plus de 200 exposants se sont inscrits au salon. Parmi eux, de grands acteurs comme EDF, l'UEM, ESPAC ainsi que des entreprises de petite et moyenne taille en provenance de 15 pays différents (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie et Suisse) des secteurs d'activité suivants y seront représentés :

- traitement de l'eau et gestion des réseaux
- pollution atmosphérique
- pollution sonore
- nuisances olfactives
- déchets
- dépollution des sols
- nettoyage industriel
- risques industriels
- énergie.



De plus, cette année tout un espace sera consacré à la filière du bois et en particulier à son caractère d'énergie renouvelable.

Jusqu'à présent, 8 entreprises luxembourgeoises se sont engagées à participer au stand collectif du Grand-Duché de Luxembourg.

Exposants luxembourgeois au salon ECO-Industries 2002 à Metz

Editus Luxembourg S. A.	Luxcontrol S. A.
Enviro Services International	Napa Engineering S. A. / EGS S. A.
Fugro Eco Consult	Polygone S. à r. l.
J. Lamesch Exploitation S. A.	Robin S. A.

Lors du «Salon des Eco-Industries» le service de la Promotion Commerciale offrira aux exposants luxembourgeois les prestations suivantes :

- espace d'exposition d'environ 200 m²
- matériel et équipement nécessaires pour présenter vos produits / services
- espace commun pour accueillir votre clientèle
- accès à une réserve commune
- boissons et agapes pour servir votre clientèle
- journée luxembourgeoise avec réception officielle
- publication d'une description des activités de votre entreprise dans un catalogue qui sera distribué lors du salon en plus de 1.000 exemplaires
- assistance et conseil tout au long de la durée du salon.

La participation au stand collectif avec l'ensemble des services mentionnés plus haut vous est offerte à un prix forfaitaire de 1.100 €.

Si la participation au «Salon International des Eco-Industries» en tant qu'exposant sur le stand collectif mis en place par le service de la Promotion Commerciale vous intéresse, nous vous prions de nous renvoyer le coupon ci-dessous ou de nous contacter directement au numéro de téléphone 42 39 39 245.





AMÉNAGEZ VOTRE ESPACE EN TOUTE LIBERTÉ

**Demandez votre CD-ROM „MediAstron” :
références et informations sur les bâtiments ASTRON.**

Industriels, Commerçants, Artisans,
Construisez vos usines, entrepôts et bureaux avec ASTRON,
le N°1 de la construction de bâtiments métalliques en Europe.

ASTRON vous offre un service global:

- de 10 à 100 m sans poteaux intermédiaires,
- des constructions de 1 à 4 niveaux,
- 25 millions de m² construits en 35 ans,
- des Bâtitisseurs experts près de chez vous.



P.O. Box 152, L-9202 Diekirch, Tél.: 80 29 11, Fax.: 80 34 66
info@astron.lu · www.astron.lu

Building Systems






6ème Salon International des ECO-Industries

Société: _____

Nom : _____

Prénom: _____

Fonction : _____

Adresse: _____

Localité: _____

Téléphone: _____ Téléfax: _____

E-mail: _____ http:// _____

- Je suis intéressé(e) à participer en tant qu'exposant à la 6ème édition du Salon International des Eco-Industries au stand collectif luxembourgeois mis en place par la Chambre de Commerce. A cet effet, je souhaite demander un rendez-vous personnel avec un collaborateur du Service de la Promotion Commerciale.
- Je suis intéressé(e) à visiter la 6ème édition du Salon International des Eco-Industries. A cet effet, je souhaite être tenu(e) au courant des informations pratiques à ce propos.

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Service de la Promotion Commerciale
Personne de contact : Monsieur Niels DICKENS**

31, boulevard Konrad Adenauer
LUXEMBOURG-KIRCHBERG
Téléphone : 42 39 39-245
Fax : 43 83 26
E-mail : promcom@cc.lu



BEST 2001: Le premier stand collectif de la Chambre de Commerce

Du 21 au 23 novembre 2001 s'est déroulé au Palais d'Exposition de Namur le salon «BEST 2001». Ce salon concerne l'environnement, l'énergie et les technologies propres ainsi que la prévention au travail. Dans le cadre de sa 5ième édition, ce salon européen a abordé les affaires environnementales de l'air, du bruit, de l'eau, des déchets et des sols. Ces sujets ont surtout été présentés en termes de technologies, techniques, services ou expertises. Dédié aux technologies, produits et services environnementaux, ce salon a permis aux entreprises exposantes d'optimiser leur développement et de mettre en évidence leurs nouveaux produits et / ou services. En plus, le





«salon BEST 2001» a mis un accent sur les énergies traditionnelles, les énergies renouvelables ou complémentaires ainsi que sur la cogénération (promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie

et présenter les techniques de production et de transports de l'énergie).

Lors du salon «BEST 2001», le service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a mis en place, avec le soutien du Ministère de l'Economie, son premier stand collectif.

Avant le salon, de nombreux efforts promotionnels ont été fournis pour la sensibilisation des entreprises luxembourgeoises à cet événement. Ainsi, le 7 mai 2001 une séance d'information et de préparation a été réalisée sur ledit salon. Des informations et des témoignages sur le déroulement pratique du salon ainsi que sur la disposition des surfaces d'exposition et sur les conditions de participation respectives ont été données aux participants.

Après les activités promotionnelles entreprises par le service, 7 entreprises ont donné une réponse favorable quant à leur participation en tant qu'exposant au stand collectif lors de salon «BEST 2001».

Exposants luxembourgeois au salon «BEST 2001»

Andaholtz S. A. /
Aloyse Heidesch S. à r. l.

Napa Engineering S. A.

European Geophysical Services S. A.

Paul Wurth S. A.

L. E. E. S. à r. l.

Sisto Armaturen S. A.

Lors du salon, un stand collectif de 128 m² a été mis en place. Chaque exposant luxembourgeois y a disposé d'une surface d'exposition aménagée d'environ 12 m². Sur cette surface, tout l'équipement nécessaire pour promouvoir le mieux possible les produits ou services ont été mis à la disposition des entreprises. De plus, les exposants ont eu libre accès à une réserve équipée d'une cuisinette ainsi que de boissons et de produits du terroir qu'ils pouvaient offrir à leur clientèle dans un espace réservé à ce propos.

Pendant le salon, les exposants ont noué de nombreux contacts avec leur clientèle ainsi qu'avec les visiteurs. La plupart de ces contacts sont venus en provenance de la Belgique, pays-hôte du salon.

Aussi, dans le cadre de ce salon, le service de la Promotion Commerciale a fonctionné comme point de référence et d'information pour le Grand-Duché de Luxembourg sur la partie du stand réservée pour la Chambre de Commerce, où elle a pu renseigner les visiteurs et distribuer des documents intéressants sur la législation environnementale ainsi que sur l'économie luxembourgeoise en général.

Protêts

Abonnement annuel

LIVRE alphabétique (6 mois) des protêts de traites acceptées (2 livres)

- + index alphabétique et par date des ordonnances de référé-provision
- + listes des faillites
- + a) listes de protêts mensuelles
- + b) listes des ordonnances de référé-provision mensuelles

Abonnements: Agence AVUS

Fax 46 65 50 = 24 heures

Tél. 22 68 22 = 8 - 14 heures

3. VISITES AUX FOIRES ET SALONS

3.1. Visites accompagnées

Tout comme par le passé, la Chambre de Commerce mettra l'accent sur la promotion des foires internationales auprès des entreprises intéressées à participer à ces manifestations en tant que visiteurs. Pour l'exercice 2002, plusieurs visites de foires internationales seront proposées aux entreprises luxembourgeoises, selon le calendrier dressé ci-dessous :

Manifestation	Lieu	Date
Alimentation		
SIAL	Paris	20 - 24 octobre 2002 (*)
Informatique / NTIC		
CeBIT	Hannover	18 - 19 mars 2002
Emballages		
Interpack	Düsseldorf	29 - 30 avril 2002
Environnement		
IFAT	München	14 - 15 mai 2002
Pollutec East & Central Europe	Wien	01 - 02 octobre 2002
Pollutec	Lyon	26 - 29 novembre 2002 (*)
Sous-traitance		
Alliance	Lyon	15 - 16 mai 2002
Midest	Paris	5 - 6 novembre 2002

Le choix des visites des salons proposés ci-dessus sera effectué en fonction de l'intérêt manifesté par les entreprises luxembourgeoises.

(*) Les foires «SIAL» et «POLLUTEC» sont envisagées et la date définitive des visites respectives sera communiquée ultérieurement.

Anuga, Köln

Die Handelskammer Luxemburg besuchte am 16. Oktober die „Anuga 2001“ in Köln, die weltweit die bedeutendste Info- und Ordermesse der Ernährungswirtschaft ist. Das große Angebot wurde nach folgenden Branchen strukturiert:

Grundnahrungsmittel und Grundstoffe, Fein- und Reformkost, Konserven, Gewürze;

- Fleisch-, Wurstwaren, Wild und Geflügel;
- Fisch, Krusten- und Schalentiere;
- Tiefkühlkost und gekühlte Feinkost, Eiskrem-Erzeugnisse;
- Milch- und Molkereiprodukte;
- Obst und Gemüse;
- Getränke;
- Brot, Backwaren, Brotaufstrich, Genussmittel, Heißgetränke;
- Handelstechnik und Ladenbau, Warenpräsentation;
- Vending;
- Technik für die Gastronomie / Systemgastronomie.

Erstmals fand 2001 die „ANUGA spezial“ - das Forum der regionalen Spezialitäten - als eigenständiger Bereich der „Anuga“ statt. Neu war neben der Fokussierung der Facheinkäufer aus Handel und



Gastronomie die Ergänzung der regionalen Ausrichtung durch themenorientierte Präsentationen. Dem Markt der Spezialitäten wurde damit auch im Rahmen der „Anuga“ eine eigenständige und internationale Plattform geschaffen.

Im letzten Jahr haben 6.205 Aussteller aus 95 Ländern auf ca. 275.000 m² Bruttoausstellungsfläche an der „Anuga“ teilgenommen. Etwa 165.000 Besucher aus Handel, Industrie, Handwerk und der Gastronomie nutzten die Chance, sich auf der „Anuga 2001“ zu informieren. Dabei trat nochmals die internationale Komponente der „Anuga“ in den Vordergrund, denn das Fachpublikum reiste aus insgesamt 147 Ländern an.

Während der „Anuga 2001“ war, wie auch in den vergangenen Jahren, das Luxemburger Wirtschaftsministerium vertreten. Dieses Jahr nahmen neun Luxemburger Unternehmen aus der Nahrungsin-

an den vom Ministerium organisierten Gemeinschaftsständen teil. Die neun Unternehmen wurden auf die ihren Branchen entsprechenden Hallen aufgeteilt.

Unternehmen	Halle und Stand
Ireco Trading & Production S. A.	8.2 - G 51
Luxembourg Consulting Food S. A. (Pierre KOENIG «Les Grands Chocolats»)	8.2 - G 51
Centralfood S. à r. l.	9.2 - K 45
Difrulux S. à r. l.	13.3 - T 38
S. A. des Eaux Minérales de Beckerich	13.3 - T 38
Luxlait	14.1 - B 51
Maxim Pasta S. à r. l.	14.1 - B 51
Eskimo Europ S. à r. l.	14.2 - M 29
Panelux S. A.	14.2 - M 29

Auf der Messe führte die Abteilung für Handelsförderung der Handelskammer Luxemburg zahlreiche Gespräche mit den Luxemburger Ausstellern. Dabei standen vor allem die Wünsche und Bedürfnisse der Aussteller im Vordergrund. Darüber hinaus wurde den Unternehmen auf diesem Weg die Möglichkeit geboten, auf ihr Interesse an weiteren fachlich relevanten Messen hinzuweisen.

Es wurden jedoch nicht nur Luxemburger Aussteller besucht, auch ausländische Unternehmen und Organisationen wurden von der Handelskammer angesprochen. Dadurch konnten zahlreiche neue Kontakte geknüpft und auch wertvolle Informationen über den Messestandbau erworben werden.

Die „Anuga“ ist eine zweijährlich stattfindende Messe. Der nächste Termin ist vom 11. bis 15. Oktober 2003.

**POLLUTEC,
Paris/Lyon**

Les organisateurs de la «Pollutec 2001», qui s'est déroulée du 4 au 7 décembre dernier à Paris-Villepinte, considèrent la 17^{ième} édition de ce salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement pour l'industrie et les collectivités locales comme un grand succès.

Lors du salon, 1.630 exposants de 28 nationalités y ont exposé leurs produits et services. Les visiteurs sont venus de 82 pays différents dont 38% ont visité la «Pollutec» pour la première fois. 33% des visiteurs sont venus préparer un investissement lié à l'acquisition d'équipements et 14% à celui de services. En ou-



tre, 69% des visiteurs ont été acheteurs de matériels, de technologies et de services à la suite de leurs précédentes visites.

Une visite de la «Pollutec 2001» a été organisée par la Chambre de Commerce du 4 au 5 décembre 2001. Egalement pour la prochaine édition dudit salon européen, une visite accompagnée est envisagée.

Alternant entre Paris et Lyon, la prochaine édition de la «Pollutec» sera accueillie par la ville de Lyon du 26 au 29 novembre 2002. Comme en 2001, la Direction de la Promotion Commerciale du Ministère de l'Economie mettra en place un stand collectif où elle offrira aux entreprises luxembourgeoises la possibilité d'être présentes à cette importante manifestation à des conditions de participation très avantageuses.

3.2. Prospection de nouvelles foires

Dans le cadre du développement des activités de «promotion commerciale» au sein de la Chambre de Commerce, il sera également très important de faire un «monitoring» de foires et salons professionnels très ciblés, ceci tant au niveau international que régional.

En effet, la prospection régulière et systématique de nouvelles foires permettra au service d'évaluer le niveau de qualité et de fréquentation des manifestations en question ainsi que d'analyser la présence d'entreprises luxembourgeoises qui participent à des foires ou salons à travers des participations individuelles. Lors de ces visites, des entretiens peuvent être directement menés sur place avec les responsables du stand, et lors desquels il s'agira surtout de connaître le mode de développement de l'entreprise et d'analyser son intérêt pour être éventuellement présente à une foire à travers une participation collective.

Pendant l'exercice 2001, le service de la Promotion Commerciale a visité différents salons à l'étranger.



EQUIP-AUTO, Paris

Du 16 au 21 octobre 2001 s'est déroulé à Paris dans 7 halls du Parc d'Expositions de Paris-Nord Villepinte le salon «Equip Auto 2001». Ce salon a été créé en 1975 et est aujourd'hui le salon n° 1 mondial de l'équipement automobile. L'«Equip Auto» a rassemblé les trois salons suivants en un seul événement :

Equip Auto Premier Equipement - Nouvelles Technologies (50.000 m²) : le futur de l'automobile

Lors de ce sous-salon toutes les innovations technologiques et les concepts du futur ont été présentés par les équipementiers, les sous-traitants, les producteurs de matières premières et les sociétés de services. Le pôle Convergences Technologiques y a regroupé des sociétés reconnues des secteurs de

l'aéronautique et du spatial, de la défense, de l'électronique, de l'informatique, des télécommunications et de l'information. Le pôle Motorisations y a montré l'avancement en matière de motorisations conventionnelles et alternatives.

Equip Auto Rechange et Services (75.000 m²) : tous les acteurs de la distribution mondiale

Ce sous-salon est la plus grande vitrine mondiale des pièces et services pour tous les véhicules, présentée par les constructeurs automobiles, les fabricants de pièces de rechange (équipements moteurs, électriques, de carrosseries et cetera) et d'accessoires (carrosserie, habitacle et cetera), ainsi que les réseaux de distribution, services après-vente, lubrifiants et tuning.

Equip Auto Garage (80.000 m²): les technologies et services du garage de demain

Ce sous-salon présente les solutions pour fidéliser la clientèle et optimiser la rentabilité de l'entreprise rassemblées par tous les fabricants de matériels et équipements de garage (réparation carrosserie, peinture, diagnostic, outillage, lavage et cetera), par les stations de services et le secteur informatique.

Lors de l'édition 2001 du salon «Equip Auto» 2.400 firmes venant de 53 pays ont exposé leurs produits et services sur une surface de 205.000 m². De plus, l'édition 2001 a enregistré 123.800 visiteurs. Les quelque 200 conférences et communications, comme le forum mondial des constructeurs-équipementiers, les séminaires des ingénieurs de l'automobile, les colloques de la carrosserie, les conférences technologiques et les conférences de l'enseignement supérieur, ont attiré plus de 10.000 auditeurs.

Lors de la visite du salon, le service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce a rencontré 6 exposants luxembourgeois présents. Deux entreprises ont exposé leurs produits sur le stand collectif du Royaume de la Belgique. Les autres y étaient représentées par un stand individuel.

Exposants luxembourgeois au salon «Equip-Auto 2001»

Exposant	Stand
Electrolux S. à r. l.	5A - L 118A
Emdi Europe S. A.	6 - A 57B
Flowey	1 - B 57
Luxlite S. à r. l.	Voir SVC Systems
Rotarex S. A.	6 - M 50
SVC Systems	6 - L 84 et 5B - D 82

En général, les sociétés ont été contentes du déroulement du salon ainsi que du nombre de visiteurs. Il y a également lieu de souligner que certains exposants ont exprimé le souhait de participer à ce salon dans le cadre d'un stand collectif luxembourgeois.

Le salon «EQUIP-AUTO» a lieu tous les deux ans au Parc d'Expositions Paris-Nord Villepinte. La prochaine édition du salon se déroulera en octobre 2003.

BATIMAT BATIMAT, Paris

Du 5 au 10 novembre 2001, s'est tenu à Paris Expo - Porte de Versailles la 23ème édition du salon «Batimat», leader mondial des salons de la construction. Ce salon, organisé par Reed Expositions France, s'est dédié en 2001 aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) aux côtés des quatre grands secteurs traditionnels du salon:

- gros œuvre
- menuiserie fermeture



Bettina MILEWSKI, Assistante, Assistentin
Sabrina SAGRAMOLA
 Chargée du Service de la Promotion Commerciale
 Leiterin der Abteilung für Handelsförderung
Niels DICKENS, Chargé de Projets, Projektmanager

- finition et décoration
- matériel de chantier, machines d'atelier et outillage.

«Batimat 2001» a été, par la taille, la plus importante édition jamais organisée avec plus de 3.000 exposants sur 135.000 m² nets de stands. A noter également que 9 exposants luxembourgeois ont participé individuellement à ce salon.

La prochaine édition du salon «BATIMAT» aura lieu à Paris du 3 au 8 novembre 2003.

3. PERSONNEL DU NOUVEAU SERVICE

L'équipe du service de la Promotion Commerciale est composée de trois personnes disposées à vous informer et conseiller sur les activités et services offerts aux entreprises luxembourgeoises en relation avec la participation aux foires internationales et salons spécialisés à l'étranger. Des entrevues sont également possibles sur simple demande.

Certaines actions seront organisées en étroite collaboration avec le service du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce. Pour chaque activité entreprise, les personnes de contact respectives seront indiquées.

Vos clients vous demanderont dans un proche avenir d'être ISO 9001. Préparez-vous à répondre à cette nouvelle exigence.

Plus de 20 sociétés certifiées nous ont fait confiance et peuvent témoigner.

Pourquoi attendre!

DML
votre partenaire pour

- ▲ le diagnostic et le plan d'actions
- ▲ l'accompagnement personnalisé
 - ▲ la formation du personnel
- ▲ la mise en place d'outils d'amélioration
 - ▲ l'audit interne d'amélioration

DML vous conseille et vous accompagne pour obtenir la certification ISO 9001

Z.I. de la Poudrerie, B.P. 10
 L-3205 LEUDELANGE
 Grand-Duché de Luxembourg
 Tél. + 352 26.20.36.51
 fax + 352 26.37.08.51
 E-mail: dml@pt.lu

Comptez sur votre talent



Inter Communication Luxembourg

Leasing financier
Option d'achat

Location financière
sans option d'achat

Sales &
Lease back

Leasing opérationnel
Livre ouvert

Leasing opérationnel
Livre fermé

Leasing immobilier

Comptez sur notre know-how
financier pour vous épauler.



La plus grande richesse d'une société, c'est son capital humain. Et le véritable talent du chef d'entreprise, c'est de savoir s'entourer de talents. Pour le capital immobilisé, il existe un spécialiste au Luxembourg: CREDITLEASE offre la gamme la plus complète en matière de solutions de financement leasing.



CREDITLEASE
Financer les visions du futur

Dans le cas où vous êtes intéressé à l'un ou plusieurs des salons listés ci-après, nous vous prions de bien vouloir nous contacter au numéro de téléphone 42 39 39 245, par e-mail au promcom@cc.lu ou de nous retourner par télécopie au N° 43 83 26 le formulaire ci-dessous avec les manifestations qui vous intéressent particulièrement.

Nous sommes toujours à votre disposition pour vous fournir de plus amples informations relatives aux foires internationales et salons spécialisés à l'étranger ainsi que sur les conditions de participation respectives.

Recapitulatif du Programme 2002

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

E-mail : _____ Internet : _____

PARTICIPATIONS COLLECTIVES : **Lieu :** **Date :** **à cocher:**

CeBIT	Hannover (D)	13 - 20 mars 2002	<input type="checkbox"/>
Hannover Messe	Hannover (D)	15 - 20 avril 2002	<input type="checkbox"/>
ECO-Industries	Metz (F)	23 - 25 avril 2002	<input type="checkbox"/>
PLMA World of Private Label	Amsterdam (NL)	28 - 29 mai 2002	<input type="checkbox"/>
Foire Internationale de Poznan	Poznan (PL)	17 - 20 juin 2002	<input type="checkbox"/>
IAA - Nutzfahrzeuge	Hannover (D)	12 - 19 septembre 2002	<input type="checkbox"/>
MSV - International Engineering Fair	Brno (CZ)	16 - 20 septembre 2002	<input type="checkbox"/>
Automechanika	Frankfurt (D)	17- 22 septembre 2002	<input type="checkbox"/>
Sial	Paris (F)	20 - 24 octobre 2002	<input type="checkbox"/>
Pollutec	Lyon (F)	26 - 29 novembre 2002	<input type="checkbox"/>

VISITES ACCOMPAGNEES : **Lieu :** **Date :**

CeBIT	Hannover (D)	18 - 19 mars 2002	<input type="checkbox"/>
Interpack	Düsseldorf (D)	29 - 30 avril 2002	<input type="checkbox"/>
IFAT	München (D)	14 - 15 mai 2002	<input type="checkbox"/>
Alliance	Lyon (F)	15 - 16 mai 2002	<input type="checkbox"/>
Pollutec East & Central Europe	Wien (A)	01 - 02 octobre 2002	<input type="checkbox"/>
SIAL	Paris (F)	à définir	<input type="checkbox"/>
Midest	Paris (F)	5 - 6 novembre 2002	<input type="checkbox"/>
Pollutec	Lyon (F)	à définir	<input type="checkbox"/>

- Notre entreprise est intéressée à demander une entrevue avec un collaborateur du service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce.

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Service de la Promotion Commerciale
31, boulevard Konrad Adenauer
LUXEMBOURG-KIRCHBERG
Téléphone: 42 39 39-245 • Fax: 43 83 26
E-mail: promcom@cc.lu

Commerce Extérieur

Calendrier des manifestations

Janvier

- 5.2. Audiences Canada
- 28.2. Audiences Pologne
- Audiences Tchéquie
- Audiences Hongrie

Mars

- 13.3. Audiences Grèce
- Audiences Turquie
- 15.3. Audiences Royaume-Uni
- 18-19.3. Visite de la CEBIT
- 21.3. Salon à l'Envers
- 28.3. Audiences France

Avril

- 16.4. Audiences Irlande
- 16-20.4. Coopération EuroChina 2002

- 19.4. Audiences Espagne
- Audiences Portugal
- 20-30.4. Mission de prospection Vietnam, Cambodge et Laos
- 26.4. Audiences Italie

Chambres de Commerce internationales établies au Luxembourg

Déjeuner-débat en présence du Premier Ministre

Les Chambres de Commerce internationales établies au Luxembourg avaient réuni l'ensemble de leurs membres à un déjeuner-débat. Plusieurs ambassadeurs et quelque 300 décideurs du monde économique étaient réunis le 28 novembre pour recevoir en invité d'honneur le Premier Ministre Jean-Claude Juncker. Ce dernier, avec maintes anecdotes, a lancé un vibrant plaidoyer pour l'Europe à l'heure de l'euro.



Vous avez des idées pour innover. Nous avons des idées pour soutenir vos projets.

L'innovation, la recherche ou le transfert de technologies constitue un formidable moteur de développement pour votre entreprise. LUXINNOVATION, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, vous aide gratuitement à :

- disposer d'informations récentes dans le domaine des nouvelles technologies
- améliorer ou créer un produit, procédé, service
- monter un projet d'innovation ou de transfert de technologies
- trouver un partenaire scientifique ou industriel transnational
- bénéficier d'aides financières nationales ou européennes
- créer une entreprise à fort potentiel technologique

AVANT DE PASSER À L'ACTION, PARLEZ-EN A NOS CONSEILLERS

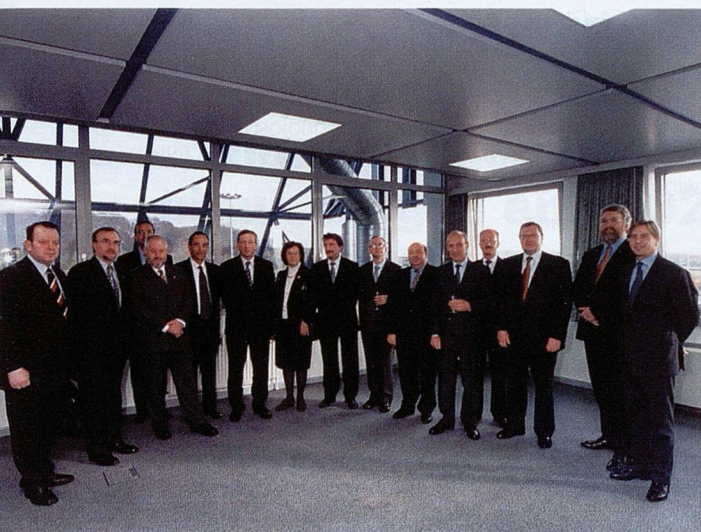
LUXINNOVATION G.I.E. - 31, Bd Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg-Kirchberg - Tél: +352 43 62 63-1
Fax: +352 43 81 20 - E-mail: luxinnovation@luxinnovation.lu



Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche

LUXINNOVATION est une initiative commune réunissant: Ministère de l'Économie - Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Fédération des Industriels Luxembourgeois - Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg - Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg.





21 mars 2002

Salon à l'envers: Le rendez-vous des affaires sans rendez-vous

Après le grand succès rencontré par les 6 premières éditions du „Salon à l'Envers“, la Région Lorraine, la DRIRE Lorraine, la DRCE de la Lorraine, la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de la Lorraine, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Sarre, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libramont et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organisent le 21 mars 2002, dans les locaux de Mecanica à Thionville, la septième édition du „Salon à l'Envers“.

A l'inverse d'un salon traditionnel, le „Salon à l'Envers“ offre la possibilité aux donneurs d'ordres (les acheteurs) de recevoir les prestataires de services (fournisseurs, vendeurs d'équipement ou de service).

Dans le „Salon à l'Envers“ les visiteurs viennent vendre et les exposants achètent. Tous les secteurs d'activités sont invités à participer à ce salon, soit comme donneurs d'ordres (exposants), soit comme visiteurs. Le „Salon à l'Envers“ présentera aux PME / PMI régionales les besoins en produits et services des grands donneurs d'ordres de l'espace SAAR-LOR-LUX.

Au-delà d'une nouvelle forme de marketing achat et d'une nouvelle forme de dynamisme commercial, ce salon constitue un moyen original de créer un autre type de relations entre clients et fournisseurs.

Quelques chiffres sur l'édition 2001: 46 donneurs d'ordres, 320 besoins en produits et services ont été exprimés, près de 1750 contacts ont été établis par environ 550 participants. Onze sociétés luxembourgeoises avaient participé à cette journée, 32 contacts ont été établis en moyenne par donneur d'ordre. 36% des contacts donnent lieu à des négociations ultérieures et 3 mois après le salon, 8,5% des contacts aboutissent à des commandes.

Parallèlement au salon des donneurs d'ordres sera organisé un espace rencontre qui permettra aux visiteurs d'effectuer des contacts entre eux et d'échanger du savoir-faire. Un espace conseil sera disponible où les divers organisateurs seront présents.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à la Chambre de Commerce, M. Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

16-20 avril 2002

Coopération EuroChina 2002

La Commission européenne, le Chinese Ministry of Science and Technology (MOST) et le Chinese Ministry of Information Industry (MII) organisent un Forum du 16 au 20 avril 2002 sur la société de l'information qui aura lieu à Beijing au World Trade Center. L'événement couvrira en premier lieu une présentation sur le know-how européen dans le secteur de la technologie et des services liés à la société de l'information, en second lieu une conférence sur les défis et les développements clés sur la société de l'information pour l'Europe et la Chine. Puis, lors de visites sur place, les participants européens auront l'occasion de présenter leurs objectifs aux visiteurs chinois. Des manifestations d'interconnexion de réseaux auront lieu également dans une atmosphère moins formelle.

Chaque participant européen aura l'occasion de participer à un séminaire de coaching qui aura lieu à Bruxelles en février 2002 en guise de préparation au Forum à Beijing.

Un aide financière peut être obtenue de la part de la Commission européenne, du MOST et du MII afin de réduire les frais de participation. L'inscription, le séminaire et tous les autres événements officiels de l'EuroChina2002 sont gratuits.

Vu l'envergure de l'événement, les entreprises européennes sont invitées à s'inscrire le plus rapidement possible. Pour le kit d'inscription, prière de visiter le site: www.eurochina2002.com.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à Mlle Karin Schank, tél.: 42 39 39-314, e-mail: karin.schank@cc.lu.

19-27 avril 2002

Mission de prospection en République Socialiste du Vietnam

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec l'Agence Wallonne à l'Exportation et Bruxelles Export, organisent une mission multisectorielle en République Socialiste du Vietnam (Hanoï et Ho Chi Minh). En cas d'intérêt suffisant, la mission pourrait se rendre également au Royaume du Cambodge (Phnom Penh et Siem Reap) et en République Démocratique Populaire Lao (Vientiane).

Ces trois pays, membres de l'ASEAN et de l'AFTA, ont réussi à ouvrir progressivement leurs économies. Les principales opportunités d'affaires se situent dans les secteurs de la construction, de l'énergie, des produits pharmaceutiques, des produits cliniques, de l'environnement, des produits alimentaires, de l'informatique et du transport.

Pour les participants luxembourgeois, un programme personnalisé ainsi que des contacts individuels avec des sociétés locales seront arrangés. Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à Mme Viviane Hoor avant le 15 février 2002, tél.: 42 39 39-315, e-mail: viviane.hoor@cc.lu.

31 mai et 1 juin 2002

EU-Malaysia Partenariat 2002

EU-Malaysia Partenariat 2002 will take place from May 31st - June 1st, 2002 in Kuala Lumpur. It is a European Commission initiative with the goal to promote business co-operation between small and medium-sized enterprises (SMEs) from the European Union and Malaysia under the Asia-Invest programme.

Highlights

- 300 Malaysian host companies
- 300 European companies from EU member states

The EU-Malaysia Partenariat facilitates business-to-business meetings, offering a platform for European and Malaysian SMEs to discuss concrete co-operation projects. At these business-matching events, direct contacts between business managers are arranged in the form of one-to-one meetings.

A personalised meeting schedule will be given to each company and when necessary, qualified interpreters will be in attendance.

Participating Industry Sectors

Over 300 Malaysian companies will be looking for areas of collaboration such as joint-ventures, subcontracting, technical licensing, technology transfer, equity participation with EU companies in the following industry sectors:


- 1) Electronics
- 2) Information & Communication Technology
- 3) Machinery & Equipment
- 4) Engineering Support Industries
- 5) Food Processing & Packaging
- 6) Environmental Technology

The Chamber of Commerce of the Grand Duchy of Luxembourg, along with the Luxembourg Embassy in Malaysia and the Federation of Malaysian Manufacturers (F.M.M.), will organise further business meetings or specific visits on request in the aftermath of the event.

Each participating company from Luxembourg will receive a partial reimbursement of the travelling expenses.

For further information, please contact the Chamber of Commerce, Foreign Trade Department, Mrs. Viviane Hoor, tel: 42 39 39-315; fax: 43 83 26, e-mail: viviane.hoor@cc.lu or visit www.eu-malaysia-partenariat.com.

when
work
is a pleasure
life
is a joy



Aménagement
de bureaux

Copieurs, fax
et imprimantes

Machines pour
banques et bureaux

INTERNET
www.felten-stein.lu

**FELTEN-
STEIN**

Des solutions d'ensemble
pour bureaux et imprimeries

FELTEN-STEIN SA
14, RUE DES JONCS
L-1818 HOWALD
TEL 40 23 53
FAX 40 23 39
E-MAIL fs@felten-stein.lu

Programme de retour des attachés économiques et commerciaux belges en 2002

PAYS	DATE
Brésil	15 janvier
Chili	22 janvier
Maroc	31 janvier
Vietnam	01 février
Canada	05 février
Pologne	28 février
Tchéquie	28 février
Hongrie	28 février
Grèce	13 mars
Turquie	13 mars
Royaume-Uni	15 mars
France	28 mars
Irlande	16 avril
Espagne	19 avril
Portugal	19 avril
Italie	26 avril
Pays-Bas	21 mai
Russie	07 juin
Afrique du Sud	10 juin
Argentine	13 juin
Chine	14 juin
Taiwan	14 juin
Philippines	17 juin
Corée du Sud	17 juin
Inde	17 juin
Allemagne	28 juin
Malaisie	13 septembre
Liban	10 octobre
Emirats Arabes Unis	24 octobre
Danemark	24 octobre
Finlande	24 octobre
Lettonie	24 octobre
Norvège	24 octobre
Suède	24 octobre
Suisse	12 décembre

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à M. Edouard Vollmar, tél. 42 39 39 - 313.

Constitution de la Chambre de Commerce Chinoise-Luxembourgeoise CHINALUX

La Chambre de Commerce Chinoise-Luxembourgeoise Chinalux a officiellement été constituée le mardi 20 novembre à la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg. Dans son allocution, le Président de la nouvelle Chambre, Monsieur Istvan von Habsburg, a souligné l'importance de la création de cette chambre bilatérale. L'objet de la Chambre est de favoriser le développement des relations et échanges économiques, financiers, scientifiques et éducatifs entre la République Populaire de Chine et le Grand-Duché de Luxembourg. Elle entend offrir une assistance pratique aux entreprises dans la prospection et le développement de marchés prometteurs, que ce soit en Chine, au Luxembourg ou en Europe. L'idée est de créer un networking et un échange efficace d'informations et d'expériences entre les membres. La priorité sera donnée à la centralisation de l'information sur la Chine et le Luxembourg dans les secteurs qui intéressent les membres. Ceci en vue de faciliter l'accès aux nouveaux marchés et de permettre une rentabilisation rapide des investissements.

Les relations économiques et financières entre les deux pays ont connu durant les dernières années une croissance continue, voire spectaculaire. La Chine, pays le plus peuplé au monde, et le Luxembourg, le plus petit pays de l'Union Européenne, ont tous deux, dans leurs régions respectives, connu un taux de croissance économique record et ont su créer un potentiel de développement, servant de moteur pour toute leur région.

L'initiative de la création de la Chinalux a reçu le soutien de personnalités et d'organismes officiels ainsi que d'entreprises et d'hommes d'affaires chinois et luxembourgeois. La Chambre a été créée sous le haut patronage de Son Excellence l'Honorable Baohua Ding, Ambassadeur de la République Populaire de Chine à Luxembourg, qui a accepté d'être Président d'Honneur de la nouvelle Chambre. Monsieur Edouard Legille, Président Honoraire de Paul Wurth S.A., a accepté le poste de Président Honoraire.

Afin de permettre à la nouvelle organisation de mieux assister ses membres, un Comité Consultatif a été créé avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, représentée par son Directeur Monsieur Paul Hippert et le chef du Département Commerce Extérieur, Monsieur Jean-Claude Vesque; le China Council for the Promotion of International Trade (CCPIT) et le China Chamber of International Commerce (CCOIC), représentés par leur Président Représentatif Monsieur Xialong Cai et leur Vice-Prési-

dent Représentatif Monsieur Hongxiu Zhu; la Fédération des Industriels Luxembourgeois, représentée par son Directeur Monsieur Nicolas Soisson et Monsieur Romain Lanners; l'Institute for Asian Studies (Luxembourg), représenté par le sinologue Monsieur Léo Faber et son Président Monsieur Jim Penning; et l'Office National du Tourisme, représenté par son Directeur Monsieur Robert Philippart et son Manager Monsieur Georges Gitzinger.

Nouvelle Edition du programme YES

Une nouvelle édition du programme YES (Young Executive Stay in Japan) se déroulera en automne de l'an 2002. Ce projet lancé par la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise au Japon (BLCCJ) a pour but d'instruire les hommes d'affaires sur les spécificités du marché japonais.

Le programme consiste en trois parties: une session préparatoire en Belgique qui informe les candidats de manière générale sur le Japon, un séjour au Japon, comprenant quelques jours d'information générale suivi d'au moins dix jours dans une entreprise qui parraine le candidat et lui ouvre ses portes pour un stage.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à Mlle Karin Schank, tél.: 42 39 39 - 312.

Asia Invest

Etude de coopération d'affaire et d'investissement au Vietnam

Asia Invest annonce la publication d'une étude de coopération d'affaires et d'investissements sur le Vietnam. Cette étude contient des informations générales sur le pays, l'économie et les affaires, un bilan de l'investissement étranger, des informations sur la création et l'exploitation d'entreprise au Vietnam, vivre et travailler au Vietnam, ainsi que des sources d'informations plus générales.

Appels d'offre

Pays	Dénomination	Code	Date limite
Republic of Malawi	M1 - Golomoti - Monkey Bay Road	8 ACP MAI 021	01/03/2002
Republic of Tanzania	Mwanza / Shinyanga Border - Tinde and Nzega - Isaka via Tinde Roads	EuropeAid/113128/D/W/TZ	04/04/2002
Burkina Faso	Approvisionnement en eau potable de Ouagadougou et stations de pompage)	EuropeAid/113142/D/W/BF	29/04/2002

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à Mlle Karin Schank, tél.: 42 39 39-314, e-mail: karin.schank@cc.lu.

Nouvelle publication

European Union Chamber of Commerce in China Directory 2001-2002

La Chambre de Commerce Européenne en Chine vient de publier une nouvelle édition du „European Union Chamber of Commerce in China Directory 2001-2002". Cette publication contient les références de toutes les entreprises européennes membres ou associées de l'EUCCC. L'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg en Chine nous informe à cette occasion qu'aucune entreprise luxembourgeoise présente en Chine ne figure pour le moment sur cette liste.

Pour plus d'informations, prière de s'adresser à la Chambre de Commerce, Madame Viviane Hoor, tél. : 42 39 39-315, e-mail : viviane.hoor@cc.lu.

Douane

Concessions de commerce en faveur du Pakistan

L'Ambassade du Pakistan vous informe que l'Union européenne a opéré des concessions de commerce en faveur du Pakistan. En effet, à partir du 1er janvier 2002, toutes les taxes d'importation sur les produits textiles et autres produits pakistanais ont été suspendues. Par ailleurs, les quotas de textile ont augmenté de 15% depuis le 1er décembre 2001. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à Mlle Karin Schank, tél.: 42 39 39-314, e-mail: karin.schank@cc.lu.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises intéressées des appels d'offres de l'OTAN, du BWVA, des programmes européens FED, TACIS et PHARE, pour consultation.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter la Chambre de Commerce, Madame Viviane Hoor, tél. 42 39 39-315.

Propositions d'affaires

- Fabricant français de bennes pour véhicules utilitaires et poids lourds, recherche partenaire commercial au Grand-Duché de Luxembourg.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises une série de propositions d'affaires, de propositions de partenariats et de coopération pour consultation.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser à Mme Viviane Hoor, tél.: 42 39 39-315.



Le rendez-vous des affaires ... sans rendez-vous

Le salon
Salons
 de Lorraine

Le Jeudi 21 mars 2002 à MECANICA
Espace Cormontaigne Thionville / Yutz
FRANCE

ENTREPRENDRE LOIRAIN-NORD

meccanica

Salon sur invitation réservé aux professionnels
 Contact : MECANICA 03 82 82 07 07
 www.salonalenvers.com

La Bourse d'Entreprises de la Chambre de Commerce

Les personnes intéressées à participer à la Bourse d'Entreprises de la Chambre de Commerce trouveront des fiches d'inscriptions électroniques sur le site internet de la Chambre de Commerce (www.cc.lu). Les personnes qui ne disposent pas d'un accès internet peuvent demander un formulaire d'inscription auprès de la:

Bourse d'Entreprises

Tél.: +352 42 39 39 331 a. m. de M. Yves Karier,
 Fax +352 43 83 26
 E-mail: yves.karier@cc.lu
 Adresse postale: L-2981 Luxembourg.

La Chambre de Commerce garantit que toutes les données personnelles recueillies dans la Bourse d'Entreprises

bénéficient de la plus stricte confidentialité. Les offres et les demandes enregistrées à la Bourse d'Entreprises seront publiées sous forme d'annonces à chiffre dans le «MERKUR» et sur le site internet de la Chambre de Commerce. Par ailleurs, la base de données des annonces dont le texte ne contient que des informations dont l'annonceur a préalablement autorisé la publication, peut à tout moment être consultée à la Chambre de Commerce par les personnes intéressées.

Lorsqu'une convergence suffisante entre une offre et une demande est constatée par le responsable de la Bourse d'Entreprises (secteur d'activité, qualification, prix, p. ex.) le contact entre les deux parties est établi. Il est évident que l'accord explicite de chaque partie intéressée sera pris au préalable avant que l'identité ne soit dévoilée à l'autre partie. La Chambre de Commerce met ses locaux à disposition et offre la collaboration de ses conseillers économiques et juridiques pour une première rencontre. Au-delà de cette première prise de contact et à la demande des deux parties, les conseillers de la Chambre de Commerce peuvent utilement accompagner les pourparlers et les négociations. Les inscriptions à la Bourse d'Entreprises se font sans frais.

Groupe 1 - A Céder:

Réf. C106

Hôtel-restaurant-café à vendre, 12 chambres tout confort, région touristique au nord du pays.

Réf. C118

Vends fonds de commerce Restaurant - Brasserie, 100 places plus 50 places en terrasse à Luxembourg-Ville, proximité Kirchberg, Findel, Kalchesbruck et Hamm. Equipement en excellent état, en grande partie neuf pour la cuisine.

Réf. C119

Cède participation Site Internet opérationnel multilingue, www.monitor.lu - paiement électronique.

Réf. C129

Vends pour cause de retraite magasin d'appareils électroménagers et articles apparentés, situé au centre du pays. Prix correspondant à la valeur de l'inventaire. Prise de participation partielle possible dans un premier temps.

Réf. C130

Vends entreprise de distribution de boissons, clientèle Luxbg-Ville et alentours

Réf. C131

Vends fonds de commerce Auberge-Café-Restaurant 13 chambres, affaire familiale à Luxembourg, quartier Place de Paris.

Réf. C140

Cherche partenaire majoritaire pour nouvelle startup fabrication de produits de luxe; très grand potentiel de développement; succès important rencontré aux US; pour continuer sa croissance internationale, l'entreprise a besoin de moyens financiers nouveaux et/ou être intégrée dans un groupe plus puissant.

Réf. C143

Vends fonds de commerce supermarché avec boucherie, ± 300 m², réserves 80 m², 2 chambres froides, région Mersch, grand parking, loyer 65.000.-

Réf. C148

Vends Hôtel-Restaurant aux alentours de Luxembourg-Ville (± 20 km); situation exceptionnelle, parking, jardin, terrasse

Réf. C150

Vends magasin de chaussures, dans centre de localité à l'est du pays, avec maison d'habitation et terrain, aire de stockage et atelier

Réf. C159

Vends restaurant avec logement dans village au sud de Luxembourg-Ville, salle de banquets 100 couverts, bâtiment 550 m²

Réf. C160

Vends fonds de commerce animalerie (stock et installation); 300 m² dans centre commercial.

Réf. C161

Vends fonds de commerce, avec ou sans murs, hôtel avec 30 chambres, restaurant, bar, garages privés, logement privé; Luxembourg-Ville.

Réf. C163

Vends fonds de commerce restaurant-pizzeria-dancing à Luxembourg, proche zone d'activités en expansion, 130 couverts, terrasse 50 couverts, parking.,

Réf. C164

Vends fonds de commerce restaurant réputé à Luxembourg, centre-ville, 80 couverts, terrasse, loyer très intéressant

Réf. C165

Vends fonds de commerce avec stock, boutique pour enfants, au sud-est du pays, situation privilégiée, surface 125 m², nouvel agencement en 1998, loyer modéré

Réf. C167

Vends pour cause de maladie fonds de commerce Brasserie-Restaurant, 80 couverts, petite terrasse, bonne situation, logement disponible

Réf. C169

Vends pension de famille, 13 chambres meublées, maison privée

Réf. C174

Vends parts de société de transports internationaux par route, parc de véhicules neufs, 6 tracteurs, 7 remorques

Réf. C179

Vends friture/restaurant forain de notoriété; emplacement assuré 2 x Esch/Alzette et 3 x Luxembourg-Ville; excellente rentabilité

Réf. C180

Vends fonds de commerce restaurant / brasserie gastronomique, avec terrasse, dans cadre médiéval touristique

Réf. C183

Vends fonds de commerce librairie-papeterie-Lotto-cadeaux, situation centre-ville d'Esch/Alzette, possibilité d'acheter les murs

Réf. C184

Société évoluant dans le secteur Internet recherche, en vue de poursuivre sa croissance européenne, un partenaire financier fiable ou une intégration dans un groupe plus important.

Réf. C187

Vends fonds de commerce d'un magasin de chaussures à Clervaux. Pas de stock à reprendre. Magasin ± 70 m²; aire de stockage et bureaux ± 90 m²; possibilité logement privé.

Réf. C188

Vends fonds de commerce épicerie (100 m²) au centre du pays, location du local de commerce

Réf. C190

Vends commerce de matériel informatique et accessoires, service après-vente, magasin bien situé au nord du pays; stock marchandises peut être vendu séparément

Réf. C191

Vends fonds de commerce articles de papeterie, parfumerie et cadeaux localisé à Luxembourg, 1 rue d'Echternach - tél. 431526

Réf. C192

Ingénieur conseil en domotique cherche partenaire avec une formation d'ingénieur en électrotechnique; partenariat visé 50/50 %

Réf. C193

Vends commerce dans le domaine de la mécanique fine avec représentations exclusives - commerce créé en 1975

Réf. C194

Cède fonds de commerce d'un magasin de fleurs, tél. 878108 ou 399226

Réf. C195

Vends fonds de commerce d'une société commerciale de la branche nourriture et accessoires pour animaux

Réf. C196

Vends fonds de commerce brasserie-restaurant avec terrasse et location de 8 chambres meublées, situation à Diekirch

Réf. C197

Vends fonds de commerce dans la branche jeux d'amusement pour bars/café, matériels pour l'hôtellerie

Réf. C198

Vends fonds de commerce café/auberge/restaurant, 5 chambres meublées, jeux de quilles, grande terrasse, salle de fêtes, logement privé disponible - tél. 021 166445

Réf. C199

Cherche partenaire actif, de préférence cuisinier, dans société exploitant un restaurant; participation jusqu'à 50 % du capital possible

Réf. C200

Entreprise commerciale, représentations industrielles de premier ordre à céder dans un proche avenir; reprise complète ou partielle; possibilité d'intégration dans une holding néerlandaise; capital nécessaire

Réf. C202

Cherche partenaire majoritaire ou repreneur pour magasin de cuisines intégrées et d'appareils électro-ménagers, situé aux alentours de Luxembourg-Ville. L'entreprise a besoin de moyens financiers nouveaux et/ou d'être intégrée dans un groupe plus puissant

Réf. C203

Vends fonds de commerce d'une société commerciale dans la branche des articles paramédicaux, établie dans la région Diekirch / Ettelbruck. Reprise de la société existante possible.

Réf. C204

Vends pour cause de retraite entreprise renommée dans la confection d'articles pour le secteur HORECA, située au centre du pays.

Réf. C205

Vends maison de commerce avec habitation, située sur l'esplanade de Remich.

Réf. C206

Cherche participation pour société d'exploitation import et vente détail de meubles. Situation: Centre Commercial, Région Luxembourg-Ville.

Groupe 2 - Cherche à reprendre:**Réf. R107**

Recherche dans le cadre de son développement le rachat d'une activité complémentaire à des produits électromécaniques, électromagnétiques, bobinage, maintenance, vente et négoce de produits industriels. Possède déjà un potentiel de clients au Luxembourg.

Réf. R129

Cherche participation active dans petite entreprise, tél. 021 388261

Réf. R146

Cherche à reprendre ou prendre participation dans société active dans le domaine de l'électricité

Réf. R147

Cherche à reprendre ou prendre participation dans société active dans le domaine de la bureautique

Réf. R149

Ingénieur en génie chimique, actif dans le commerce de produits réfractaires pour la sidérurgie, cherche à reprendre une activité de commerce de produits techniques, voir une petite unité de production

Réf. R150

Cherche à reprendre bar-brasserie-pub à Luxembourg vieille ville, tél 021 180301

Réf. R154

Cherche participation active en vue d'une reprise totale dans les secteurs du commerce, du bâtiment, des médias ou des prestations de service

Réf. R155

Cherche à reprendre restaurant localisé à Luxembourg-Ville et alentours ou près de zone d'activités

Réf. R156

Cherche à reprendre une petite unité de production dans les domaines de la mécanique générale, mécanique de précision, sous-traitance de l'industrie automobile, sous-traitance de la métallurgie en général

Réf. R157

Société d'expertise comptable cherche à reprendre fiduciaire

Réf. R158

Cherche à prendre participation partielle ou totale dans société nouvelle ou existante dans le domaine électrique, alarme, etc.

Réf. R159

Cherche à reprendre un restaurant à Luxembourg-Ville ou alentours.

Réf. R160

Cherche partenaire(s) financier(s) pour la création d'un karting indoor

Réf. R161

Cherche à acheter un restaurant de +/- 60 couverts, avec murs. Location non-exclue.

Réf. R162

Cherche entreprise de transport à reprendre.

Réf. R163

Cherche à reprendre clientèle ou petit bureau comptable. Comptable fiscaliste confirmé, Partenariat, sous-traitance ou toute autre opportunité bienvenues.

Réf. R164

Cherche prise de participation (51 à 100%) dans une entreprise de transformation alimentaire ayant des opportunités de développement dans l'industrie alimentaire biologique.

Réf. R165

Cherche à investir dans des entreprises industrielles ou sous-traitantes de l'industrie. Participations minoritaire, majoritaire ou reprise globale possibles.

Réf. R166

Cherche à louer hôtel à Luxembourg-Ville. Minimum 30 chambres.

**WIRTSCHAFTSAUSKÜNFT
FORDERUNGSEINZUG**

Unternehmensspezifische
Lösungen für ein
erfolgreiches Risk-
Management

Creditreform Luxembourg SA
Tel. 00 352 263460-1
Fax 00 352 263460-50
e-mail info@creditreform.lu

**RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
RECouvreMENT DE CRÉANCES**

Solutions spécifiques pour améliorer le
risk-management de votre entreprise

seit/depuis 1879

Creditreform

Unternehmen Sie nichts ohne uns



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

TYPE	INTERVENANT(S)	DUREE	DATES	HORAIRE	PRIX
COURS DU SOIR					
Administration et gestion des ressources humaines	ZIMMER Jean-François	4 mois	Mardi et Jeudi à partir du 19/02/2002	18.30 - 21.00	150.00
Communication et publicité	WAGNER Pol	3 semaines	Mercredi à partir du 20/02/2002	18.30 - 21.00	125.00
Techniques des études de marché	WAGNER Pol	3 semaines	Mardi et Jeudi à partir du 09/04/2002	18.30 - 21.00	125.00
COURS DU JOUR					
Formation pour travailleurs désignés en matière de sécurité et de santé au travail „Cours de perfectionnement pour conducteurs de véhicules effectuant des transports de marchandises dangereuses par route“	Multi-intervenants	10 semaines	Mardi à partir du 09/04/2002	8.30-12.00 et 13.30-17.00	500,00
„Cours de recyclage pour conducteurs de véhicules effectuant des transports de marchandises dangereuses par route“	Multi-intervenants	36 heures	Samedi à partir du 13/04/2002	8.00-12.00 et 14.00-18.00	Néant
„Formation pour conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail et par voie navigable“	Multi-intervenants	12 heures	Samedi à partir du 13/04/2002	8.00-12.00 et 14.00-18.00	Néant
SEMINAIRES					
Techniques de vente pour délégués commerciaux	SCOUMAN Frédéric	2 jours	07,08/02/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Persönliche Arbeitstechniken und Zeitmanagement	WOLF Edmund	2 jours	18,19/02/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Formation de formateurs occasionnels	HUYNEN Thierry	2 jours	21,22/02/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Les établissements classés	Multi-intervenants	2 jours	21,26/02/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	100.00
Kunden für das Unternehmen begeistern: Kundenbindungs-Marketing	GEIS Carsten	2 jours	25,26/02/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Der richtige Umgang mit Beschwerden und Reklamationen	REHBOCK Gerd	2 jours	25,26/02/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Richtige Mitarbeiterführung und Delegation von Verantwortung	REHBOCK Gerd	2 jours	28/02 et 01/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Konfliktmanagement - Vom Konflikt zur Übereinstimmung	HAAS Michael	2 jours	04,05/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
La qualité aux achats et aux approvisionnements	GOY Jean-Pierre	3 jours	06,07,08/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	375.00
Team Leader	JOHNSON Irene	2 jours	11,12/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Maîtriser les techniques de vente en magasin	SCOUMAN Frédéric	2 jours	11,12/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Marketing des services	BOITEUX Stéphane	2 jours	11,12/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Rhetorik: Frei und überzeugend sprechen!	VOGT Gustav	2 jours	12,13/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Das Internet im Personalwesen: Von der Nutzung bis zum Internet-Recruiting	DIETL Stefan et ZAPP Ralph	2 jours	13,14/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	100.00
La déclaration de TVA du commerçant	BONTEMPS Romain	1 jour	13/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	125.00
Communication	JOHNSON Irene	2 jours	14,15/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Accueillir et renseigner utilement les clients de l'entreprise	SCOUMAN Frédéric	2 jours	14,15/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Konferenz- und Diskussionsleitung	BRODBECK Volker	2 jours	18,19/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Animation et gestion d'une force de vente	GETTO Didier	2 jours	18,19/03/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
E-Business: Aspects juridiques	LE GOUEFF Stephan	0,5 jour	20/03/2002	14.00-17.30	25.00
Time Management	EVANGELISTA Louis	2 jours	08,09/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Les aides fiscales aux entreprises	LEYDER Paul	1 jour	09/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	125.00
Communication écrite et connaissance de soi	SOREZ Marianne	2 jours	10,11/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Die Persönlichkeit im Unternehmen praktisch entwickeln	HARLANDER Norbert	2 jours	11,12/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Erfolgreicher telefonieren im Beruf	REHBOCK Gerd	2 jours	11,12/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Les composantes de la gestion de production	LEPAROUX Jean	3 jours	15,16,26/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	325.00
Aktiv verkaufen - Besser verkaufen: Wie sich Verkaufserfolge steigern lassen	REHBOCK Gerd	2 jours	15,16/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Intranet: Services et impacts pour l'entreprise	LEIDNER Stefan, CORNETTE Bruno	1 jour	16/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	50.00
Das Internet im Marketingmix	KOLRUSCH Jürgen	2 jours	17,18/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	100.00
Techniques de base de l'analyse financière	LAPLUME Paul	2 jours	17,24/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Comptabilité analytique: Savoir analyser et contrôler les coûts	CAMPANA Roland	2 jours	18,19/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Déchets et sols contaminés	Multi-intervenants	2 jours	18,23/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	100.00
Einen erlebnisreichen Verkaufsraum gestalten	STEFFENS Helmut	2 jours	22,23/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Change Management - Aufbau lernender Organisationen	THIEL Mark	2 jours	22,23/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Mesurez la satisfaction de vos clients	BAUD Alain	2 jours	24,25/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
S'affirmer avec conviction par rapport aux clients difficiles	SCOUMAN Frédéric	2 jours	25,26/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00
Techniques relationnelles et connaissance de soi	NEIHOUSER Christiane	2 jours	29,30/04/2002	8.30-12.30 et 14.00-17.30	225.00

Renseignements et inscriptions SERVICE FORMATION CONTINUE
Tél.: 42 39 39-225 • Fax: 43 83 26 • E-mail: formcont@cc.lu

Demandez la brochure FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE 2002
gratuitement au tél.: 42 39 39-225

Prix à la consommation

Ralentissement de l'inflation à 1.7 %

L'indice des prix à la consommation 1), établi par le STATEC, marque au 1er décembre 2001 un recul de -0.19%, qui est à attribuer à la baisse des prix des

produits pétroliers. L'indice se situe à 110.44 points au 1.12.2001 (base 100 en 1996), soit à un niveau légèrement inférieur à celui du mois d'octobre. Le taux d'inflation sur 12 mois, en recul depuis mai, passe de +2.12% en novembre à 1.72% en décembre 2001.

L'indice raccordé à la base 1.1.1948 pour l'application de l'échelle mobile des salaires se chiffre à 632.02 points. La moyenne semestrielle atteint 630.42 points au 1.12.2001.

a) Taux de variation des indices de groupe

	déc. 2001/ déc.2000	déc. 2001/ nov.2001
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	+ 5.13 %	+ 0.08 %
Boissons alcoolisées et tabac	+ 4.29 %	+ 0.14%
Articles d'habillement et chaussures	+ 2.39 %	+ 0.04 %
Logement, eau, électricité et combustibles	- 4.89 %	- 1.54 %
Ameublement, équipement de ménage et entretien	+ 1.96 %	- 0.01 %
Santé	+ 0.53 %	+ 0.06 %
Transport	+ 0.92 %	- 0.24 %
Communications	- 8.29 %	- 0.04 %
Loisirs, spectacles et culture	+ 3.12 %	+ 0.10 %
Enseignement	+ 8.00 %	-
Hôtels, cafés, restaurants	+ 3.30 %	-
Biens et services divers	+ 4.44 %	- 0.01 %
Indice général	+ 1.72 %	- 0.19 %

b) Principales incidences sur l'indice général par article (exprimées en points indiciaires - base 100 en 1996 - par rapport au mois précédent):

en hausse		en baisse	
Transport de personnes par air (pondération 5.8 %)	+0.02 p.	Combustibles liquides (pondération 16.0 %)	-0.20 p.
		Essence (pondération 17.5 %)	-0.04 p.

L'évolution de l'indice général au 1er décembre (-0.21 point) résulte de forts impacts à la baisse des divisions „Logement, eau, électricité et combustibles“ (-0.22 point) et „Transports“ (-0.04 point), qui sont à attribuer au recul des prix des produits pétroliers. Pour le reste peu de mouvements de prix neutralisant ces impacts ont été relevés, les seules incidences à la hausse notables étant dues aux divisions „Loisirs, spectacles et culture“ (+0.02 point), „Produits alimentaires et boissons non alcoolisées“ et „Boissons al-

coolisées et tabac“ (+0.01 point chacune). L'apport des sept autres divisions à l'évolution de l'indice général a été inférieur à 0.01 point ou nul.

Les produits pétroliers ont marqué des reculs de prix de respectivement -13.9% (combustibles liquides), -6.7% (gasoil routier), -3.8% (gaz liquéfié et -2.0% (essence). Des baisses d'une certaine importance ont par ailleurs été constatées seulement pour des produits de moindre importance, comme les

poissons et fruits de mer séchés, fumés ou salés (-4.6%) et les fruits de mer frais (-3.2%). La position „Transport de personnes par air“ - la seule avec une incidence à la hausse notable sur l'indice général - a connu un renchérissement de +1.9%; des hausses de prix d'une certaine importance ont encore été relevées pour les pommes de terre, le pain (+1.9% chacun) et la pâtisserie (+2.2%).

En conclusion, il faut noter que dans l'attente de l'introduction de l'euro, les prix ont été inhabituellement stables en décembre 2001, l'évolution de l'indice reflétant essentiellement le recul des prix des produits pétroliers. Ceux-ci ont en moyenne été en baisse de -5.5% par rapport au 1er novembre, alors que le renchérissement de l'ensemble des autres biens et services s'est limité à +0.04%.

L'indice au 1er janvier 2002 sera publié le 14 février 2002, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. La publication (Indicateurs rapides - Série A1 No 12/2001) est disponible au STATEC, b.p 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 478-4219, fax 46 42 89, e-mail: info@statec.etat.lu. Pour en savoir plus: Statec, Section „Indice des prix à la consommation“, M. Ernest Robert, tél: 478 - 4266, e-mail: ernest.robert@statec.etat.lu.

Balance courante

Évolution contrastée des échanges extérieurs du Luxembourg

Le Statec vient de publier dans le cadre du programme des indicateurs rapides (série N) les résultats du troisième trimestre de l'année 2001 de la balance courante du Luxembourg. En dépit des évolutions relativement contrastées des différentes activités extérieures (forte progression des exportations de biens, faible croissance des exportations de services) l'excédent courant de ce trimestre s'élève à EUR 257 millions. Il est ainsi proche du solde trimestriel moyen (EUR 252 millions) des trois dernières années et même en légère progression par rapport au solde (EUR 189 millions) du troisième trimestre de 2000. Rappelons toutefois que les résultats trimestriels de l'année 2000 étaient particulièrement erratiques et extrêmes, variant entre un surplus (1er trimestre) de EUR 842 millions et un déficit (4e trimestre) de EUR 476 millions.

Sur l'ensemble des trois premiers trimestres de 2001 l'on enregistre un excédent de EUR 863 millions, en net recul par rapport au résultat exceptionnel (EUR 1 485 millions) des neuf premiers mois de 2000. Par rapport à la même période de 1999 (EUR 962 millions) le recul est nettement plus modeste.

Le tassement du solde courant (des neuf premiers mois de 2001 par rapport à la même période de l'année précédente) s'explique par des facteurs structurels et/ou conjoncturels qui se traduisent essentiellement par

- une nouvelle augmentation de la rémunération revenant aux frontaliers;
- une aggravation du solde commercial;
- et une réduction de l'excédent des échanges extérieurs de services.

L'accentuation du déficit de la rémunération des salariés est largement structurelle et reflète la poursuite de l'engagement net de frontaliers.

Par contre, la nouvelle détérioration du solde commercial recèle des composantes qui sont à la fois structurelles (acquisitions importantes de biens d'équipement, entre autres pour le secteur des services) et conjoncturelles (ralentissement des exportations de certains secteurs). Notons toutefois que les exportations totales de marchandises ont continué à progresser (tant en valeur qu'en volume). Ceci traduit bien le fait que dans un climat européen et mondial affecté, l'industrie luxembourgeoise a dans l'ensemble relativement bien résisté, même si certaines branches industrielles sont dès le 2e trimestre 2001 confrontées à des difficultés marquées de débouchés. Cette évolution générale est d'ailleurs corroborée par l'indicateur d'activité industrielle en progression de 4.6 % valeur de la production sur l'ensemble des dix premiers mois de 2001.

Finalement, le recul de l'excédent de la balance des services s'explique en grande partie par des facteurs conjoncturels, sous forme de réductions des exportations - notamment des services financiers (-11.6 % au 3e trimestre et -4.2 % pour les 3 premiers trimestres). Sur l'ensemble des neuf premiers mois, les exportations de services n'ont progressé que de 3.6 %, contre plus de 16.5% en moyenne au cours des trois dernières années. Ce net recul du taux de croissance est largement dû à l'évolution des prestations de services dans le domaine financier. Rappelons que les recettes au titre de services financiers sont essentiellement en relation avec l'activité de gestion de fortune (en ce compris les OPC). Les commissions touchées par les gestionnaires sont en général calculées sur base de la valeur des actifs gérés. A la suite de la chute des cours boursiers depuis la fin de l'année 2000, les commissions se sont fortement résorbées en dépit d'un développement favorable des activités.

Hors services financiers, les exportations de services ont connu une progression très notable (11 %) avec des évolutions supérieures à la moyenne dans les services de transport, les services aux entreprises et les voyages. Par contraste, certaines autres branches prestataires de services ont rencontré des évolutions plus défavorables - notamment le secteur des assurances et les services culturels.

La répercussion des événements du 11 septembre 2001 va sans doute affecter davantage encore le solde courant du 4^e trimestre. Toutefois les évolutions contrastées des neuf premiers mois de 2001, la bonne tenue de certaines branches d'activité (tant in-

dustrielles que de services), de même que le redressement rapide des marchés financiers avec leurs effets favorables sur les services financiers, ne laissent pas présager une détérioration substantielle.

Balance courante du Luxembourg

Libellé	Année						Premier semestre					
	1999			2000 (1)			2000 (1)			2001 (1)		
	Crédit	Débit	Net	Crédit	Débit	Net	Crédit	Débit	Net	Crédit	Débit	Net
	Unité millions d'Euro											
Opérations courantes	66 608	65 702	905	81 683	80 674	1 009	59 891	58 406	1 485	65 605	64 742	863
Biens	7 895	10 275	-2 380	9 222	11 651	-2 429	6 763	8 423	-1 660	7 298	9 159	-1 862
Services	11 862	8 650	3 212	14 976	11 349	3 627	11 334	8 360	2 974	11 737	8 978	2 759
Rémunération des salariés	611	2 532	-1 921	627	2 956	-2 329	467	2 112	-1 646	480	2 519	-2 038
Revenu des investissements (2) (3)	44 096	41 573	2 524	53 885	51 242	2 642	39 057	36 914	2 142	43 962	41 623	2 339
Transferts courants	2 143	2 673	-530	2 974	3 475	-502	2 270	2 596	-326	2 128	2 463	-335

La publication (Indicateurs rapides - Série N) est disponible au STATEC b.p 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 478-4219 / fax 46 42 89, E-mail: info@statec.etat.lu et peut être téléchargé gratuitement du site Internet du STATEC à l'adresse www.statec.lu. Pour en savoir plus: Statec, Section „Relations économiques extérieures“, M. Guy Schuller, tél: 478 - 4271, e-mail: guy.schuller@statec.etat.lu

Tourisme

Près de 1 million de voyages en 2000

Dans le Bulletin du Statec No 8/2001 qui vient de paraître, l'ETI (Europäisches Tourismus Institut GmbH an der Universität Trier) analyse, pour la cinquième fois consécutive en coopération avec le Statec, le comportement de voyages des résidents luxembourgeois. La continuité de cette enquête a permis de nouvelles perspectives d'analyse des données, notamment pour ce qui est des changements dans le temps du comportement de voyage des Grand-ducaux.

La participation à l'activité touristique est conditionnée par différents facteurs dont en particulier l'âge ou la catégorie socio-économique. Ce sont avant tout les groupes de population jeunes qui voyagent beaucoup avec une diminution de la fréquence de voyage à partir de 60 ans où elle tombe sous la moyenne de 75%. Deux autres facteurs déterminants sont constitués par le revenu disponible et le nombre d'enfants du ménage. Plus de 80% des indépendants, des employés et des fonctionnaires ont effectué au moins un voyage de loisirs alors que ce chiffre est de 65% pour les ouvriers et d'un peu plus de 50% pour les personnes à la retraite.

L'ETI estime qu'au Luxembourg, comme dans les autres pays développés, l'activité de voyage a atteint son niveau maximum, c'est-à-dire que le nombre de personnes qui voyagent n'augmentera plus de façon significative. Toutefois le nombre de voyages entrepris par ces personnes pourrait encore se développer, notamment par le biais de séjours de courte durée complémentaires aux principaux séjours de congé.

Les voyages de loisirs

Le nombre total de voyages effectués par les résidents luxembourgeois en 2000 a été de l'ordre de 1 million dont 819.000 voyages de loisirs et 175.000 voyages d'affaires. Près de 75% de la population âgée de plus de 14 ans a effectué au moins un voyage de loisirs en 2000, soit quelque 264.000 personnes. Les destinations favorites pour les voyages de longue durée, c'est-à-dire ceux avec un minimum de 4 nuitées sont la France avec près de 20%, l'Espagne avec 13% et le Portugal avec près de 9.5%. Au niveau de l'organisation des voyages de longue durée, 40% des personnes organisent leur voyage par l'intermédiaire d'une agence de voyage alors que 37% réservent directement auprès des prestataires et 24% partent sans réservation. Près de la moitié (48%) des voyageurs préfèrent l'hôtel comme moyen de séjour, alors que plus d'un quart (27%) séjourne chez des amis ou des parents. Retenons encore que 73.4% de la population féminine a entrepris en 2000 au moins un voyage alors que ce pourcentage s'élève à 75.8% pour la population masculine.

Les dépenses globales de voyages se sont élevées en 2000 à 43.5 milliards de LUF pour les voyages de loisirs et 6.9 milliards de LUF pour les voyages d'affaires. Les dépenses de voyages comportent les dépenses pour les voyages forfaitaires, les frais de séjour, les frais de transport, les achats précédant les voyages, les achats sur le lieu de séjour, souvenirs, cadeaux etc., ainsi que toutes les autres dépenses en relation avec le voyage. La dépense moyenne par voyage de loisirs comportant au moins une nuitée s'est située autour de 53.000.- LUF, soit environ 22.000.- LUF par personne et un prix moyen par jour de l'ordre de 8.000.- LUF.

Les voyages d'affaires

Le nombre de voyages d'affaires entrepris en 2000 a augmenté de quelque 11% par rapport à 1999. Environ 17% de la population totale a participé à cette activité. Plus de 54% de tous les voyages d'affaires sont entrepris par des personnes âgées entre 30 et 50 ans. Passé cet âge, l'activité de voyages d'affaires diminue sensiblement. Si pour les voyages de loisirs la répartition entre hommes et femmes est à peu près égale, ceci n'est pas le cas pour les voyages d'affaires où 72% de tous les voyageurs d'affaires sont des hommes et seulement 28% des femmes.

Pour la deuxième année consécutive, l'enquête a porté sur l'activité excursionniste des Luxembourgeois vers les régions limitrophes du Grand-Duché. Dans ce domaine on a pu constater que 75% de la population considérée a entrepris au moins une excursion au delà de la frontière soit une augmentation de 8% par rapport à 1999. Les personnes les plus mobiles du point de vue voyages sont aussi celles qui font plus fréquemment une excursion chez nos voisins.

La publication (Bulletin du Statec N° 7/2001) sur support papier est disponible au Statec, b.p 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 478-4219, fax : 46 42 89, e-mail: info@statec.etat.lu au prix de 3.70 EUR (sans les frais d'expédition) et peut être téléchargée gratuitement du site Internet à l'adresse www.statec.lu. Pour en savoir plus: Statec, Section „Statistiques d'entreprises - Tourisme“, M. Victor Molling, tél: 478 - 4258, e-mail: victor.molling@statec.etat.lu.

Balance des paiements

Nouvelles modalités pour la collecte d'informations

Conformément aux dispositions de l'article unique de la loi du 28 juin 2000 portant modification de l'arrêté grand-ducal modifié du 10 novembre 1944 rela-

tif au contrôle des changes, le Service Central de la Statistique et des Etudes Economiques (Statec) et la Banque centrale du Luxembourg (BCL) sont ensemble en charge de l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure globale du Luxembourg. A cette fin, ils utilisent actuellement les données collectées par eux-mêmes, soit directement, soit par délégation à l'Institut belgo-luxembourgeois du Change (IBLC).

Or, la cessation de l'association monétaire entre la Belgique et le Luxembourg au début de l'année 2002 a entraîné également la cessation des activités de l'IBLC en matière de collecte au Luxembourg et il incombe désormais au Statec et à la BCL de reprendre l'activité de collecte des informations utiles à l'établissement de la balance des paiements. Dans ce cadre, il a été convenu entre autres que la collecte des informations auprès des déclarants relevant du secteur financier sera assurée par la BCL et que le Statec assumera la collecte auprès des autres opérateurs économiques. Dans la pratique, ceci implique pour les déclarants que

- pour l'exercice 2001: les états et relevés mensuels relatifs à l'année 2001 devront toujours être transmis à l'IBLC. La vérification de ces données sera encore assurée en 2002 par l'IBLC et les éventuelles corrections qui devraient y être apportées seront également à transmettre à l'Institut.
- pour l'exercice 2002 : toutes les déclarations mensuelles se rapportant aux opérations réalisées à partir de l'année 2002 avec l'étranger - sans intervention du secteur bancaire résident - devront, par contre, être transmises directement aux autorités compétentes du Grand-Duché de Luxembourg, en l'occurrence le Statec.

Un groupe de travail composé d'experts du Statec et de la BCL a élaboré les modalités et les relevés pour la notification des opérations réalisées à partir du 1er janvier 2002. Dans les grandes lignes, la collecte des informations reste largement axée sur l'actuel système de déclaration. Le Statec a établi un recueil reprenant les relevés-types ainsi que les instructions relatives à la transmission des informations sur les opérations à notifier par les déclarants directs. Ce manuel est disponible en langue française et allemande et peut être consulté sur le site Internet du Statec : www.Statec.lu.

Les déclarations mensuelles - sur support papier ou sur disquette - se rapportant aux opérations réalisées avec l'étranger après 2001 sont à transmettre directement au Statec. La transmission doit être effectuée au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant celui au cours duquel les opérations ont été réalisées. Des renseignements complémentaires peuvent être demandés directement auprès du help desk - Balance des paiements - du Statec tel (352) 478 4200.

Ventes sous forme de liquidations

La présente liste contient une énumération des ventes sous forme de liquidations telles qu'elles ont été autorisées par le Ministère des Classes moyennes sur la base de l'article 8 de la loi du 27 novembre 1986 réglementant certaines pratiques commerciales et sanctionnant la concurrence déloyale.

Ces données ne sont communiquées qu'à titre d'information, l'autorisation officielle délivrée par le Ministère des Classes moyennes prévalant en cas de divergence.

Par ailleurs, les dates indiquées renseignent sur la période de liquidation autorisée; les commerçants visés sont toutefois libres de fixer la période de liquidation effective, en débutant p. ex. la liquidation à une date postérieure à celle indiquée et en terminant à une date antérieure.

Situation au 15/02/2002:

ALL SEASONS

32, rue Beaumont
L-1219 LUXEMBOURG
c9480/2001
05/01/2002 - 04/01/2003
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'habillement, jeux et jouets, articles d'art de la table et de décoration

ANDRE KELTESCH S.à r.l.

6, place Joseph Bech
L-9211 DIEKIRCH
c9448/2001
01/10/2001 - 30/09/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de confection, articles de chemiserie et de bonneterie

AU PETIT DOMINO S.à r.l.

37, place de l'hôtel de ville
L-3590 DUDELANGE
c9372/2001
17/04/2001 - 16/04/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de literie

BIJOUTERIE DI MARCO S.à r.l.

1, rue de Bonnevoie
L-1260 LUXEMBOURG
c9432/2001
17/07/2001 - 16/07/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de bijouterie et d'argenterie

BIJOUTERIE ECRIN D'OR

85, Grand-Rue
L-9051 ETTTELBRUCK
c9424/2001

30/06/2001 - 29/06/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de bijouterie-horlogerie-joaillerie, d'orfèvrerie, de fausse-bijouterie, de cadeaux-souvenirs

BIJOUTERIE-GALERIE ANDRE SCHROELL- LAURES

141, route de Trèves
L-6940 NIEDERANVEN
c9417/2001
17/07/2001 - 16/07/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'horlogerie-bijouterie

BINTZ Joseph

18, avenue de la Gare
L-1610 LUXEMBOURG
c9478/2001
10/01/2002 - 09/04/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles électroménagers et audiovisuels

BOUTIQUE FASCINATION

5, rue Glesener
L-1631 LUXEMBOURG
c9463/2001
27/10/2001 - 26/10/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de confection et accessoires, articles de fausse-bijouterie

BOUTIQUE PATRICK GERARD

68, Grand-Rue
L-1660 LUXEMBOURG
c9465/2001
22/10/2001 - 21/10/2002
cessation complète de l'activité commerciale

articles de confection, articles de bonneterie, articles textiles et accessoires y relatifs

BOUTIQUE RENAISSANCE

49, route d'Arlon
L-7415 BROUCH
c9438/2001
01/09/2001 - 31/08/2002
cessation complète de l'activité commerciale articles électroménagers, articles de sport et de loisirs, produits alimentaires et articles de ménage, articles d'habillement...

CHAUSSURES NUSS- BAUM S.à r.l.

49-51, rue de l'Alzette
L-4011 ESCH-SUR-ALZETTE
c9406/2001
26/05/2001 - 25/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale chaussures

CITYMAN S.à r.l.

15, rue de Trèves
L-6793 GREVENMACHER
c9355/2000
05/01/2002 - 04/01/2003
transformation
articles textiles et articles de mercerie bonneterie

CITY-PRESSE I S.à r.l.

1, rue des Romains
L-4777 PETANGE
c9422/2001
31/07/2001 - 30/07/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de papeterie

CONFECTION M. BASTIAN S.à r.l.

76, Grand-Rue
L-9051 ETTTELBRUCK
c9476/2001
01/12/2001 - 28/02/2002
déménagement: 5, rue Abbé Henri Müller, L-9065 Ettelbruck
articles de confection pour messieurs, articles de chemiserie, articles de bonneterie et articles de fausse-bijouterie

COUP DE CŒUR / TILERIW S.à r.l.

16, rue des Bains
L-1212 LUXEMBOURG
c9443/2001
01/10/2001 - 30/09/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'habillement en textile, de linge de maison et d'accessoires de mode en textile, articles de chemiserie et de chaussettes

DE KLENGEN TAUCHER- BUTTEK

55, Belle-Vue
L-7516 ROLLINGEN/MERSCH
c9455/2001
26/09/2001 - 25/09/2002
cessation complète de l'activité

commerciale matériel de plongée

DETIEGE Alain

5, rue des Ecoles
L-3461 DUDELANGE
c9415/2001
30/06/2001 - 29/06/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de bijouterie-horlogerie, d'orfèvrerie et de bimbeloterie

DI NARDO MORENO

46, rue Xavier Brasseur
L-4518 DIFFERDANGE
c9471/2001
06/11/2001 - 05/11/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de quincaillerie, articles en verre, en porcelaine, en céramique et en cristal, ustensiles de ménage, articles pour Noël

DIANA HEINEN

16, route de Luxembourg
L-6450 ECHTERNACH
c9403/2001
16/05/2001 - 15/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'habillement

DOHM SYLVIE

34, Hauptstrooss
L-9806 HOSINGEN
c9467/2001
02/11/2001 - 01/11/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de ménage, articles scolaires, journaux et périodiques

ELENA S.à r.l.

13, rue Philippe II
L-2340 LUXEMBOURG
c9473/2001
10/11/2001 - 09/02/2002
transformation immobilière
chaussures et accessoires y relatifs, articles de maroquinerie et foulards

EXPO-MEUBLES MERSCH S.à r.l.

8, route de Luxembourg
L-5752 FRISANGE
c9481A/2001
05/01/2002 - 04/01/2003
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'ameublement

EXPO-MEUBLES MERSCH S.à r.l.

582, route de Thionville
L-5888 ALZINGEN
c9481/2001
05/01/2002 - 04/01/2003
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'ameublement

FB CHAUSSURES S.à r.l.

25, rue de Strasbourg
L-2501 LUXEMBOURG
c9430/2001
04/07/2001 - 03/07/2002

cessation complète de l'activité commerciale
articles de chaussures et de maroquinerie

FERRARI-SPORTS

18, rue Dr Herr
L-9048 ETTTELBRUCK
c9414/2001
30/06/2001 - 29/06/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de sports et de loisirs

FISHING WORLD S.à r.l.

11, rue de l'Eglise
L-3316 BERGEM
c9452/2001
01/12/2001 - 28/02/2002
déménagement: 219bis, route de Luxembourg à Bettembourg
articles de pêche

FRANCESCA S.à r.l.

2, Grand-Rue
L-1660 LUXEMBOURG
c9418/2001
30/06/2001 - 29/06/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'habillement

HEINEN JOSEE

26, avenue de la Gare
L-6440 ECHTERNACH
c9413/2001
28/05/2001 - 27/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'habillement

HEYNEN Josée

48, rue Principale
L-8383 KOERICH
c9423/2001
30/06/2001 - 29/06/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'épicerie et accessoires, articles de mercerie

J&M LUXEMBOURG S.à r.l.

98, route d'Arlon
L-8008 STRASSEN
c9459/2001
02/11/2001 - 01/02/2002
transformation
articles d'ameublement et de décoration pour intérieur

KIEFFER ALICE

8, rue Dicks
L-5616 MONDORF-LES-BAINS
c9419/2001
01/09/2001 - 31/08/2002
cessation complète de l'activité commerciale
chaussures

KREMER Rosa

37, rue de la Gare
L-9707 CLERVAUX
c9377/2001
30/05/2001 - 29/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
chaussures et accessoires, articles de maroquinerie et parapluies

LIBRAIRIE DU PARC

7, boulevard Pierre Dupong
L-1413 LUXEMBOURG
c9482/2001
05/01/2002 - 04/01/2003
cessation complète de l'activité commerciale
articles de papeterie

LINGERIE SILHOUETTE

38, avenue G.-D. Charlotte
L-3440 DUDELANGE
c9458/2001
03/10/2001 - 02/10/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de lingerie

MAGASIN BENETTON

58, Grand-Rue
L-1660 LUXEMBOURG
c9466/2001
05/11/2001 - 04/11/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de confection, articles de bonneterie, articles textiles et accessoires de mode

MAGASIN BENETTON ENFANT

66, Grand-Rue
L-1660 LUXEMBOURG
c9466A/2001
05/11/2001 - 04/11/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de confection, articles de bonneterie, articles textiles et accessoires de mode

MAISON WIRTH

70, Grand-Rue
L-8510 REDANGE-SUR-ATTERT
c9453/2001
02/11/2001 - 01/02/2002
transformation immobilière
articles textiles et accessoires

MAJERUS Romaine

5, Grand-Rue
L-9530 WILTZ
c9376/2001
15/03/2001 - 14/03/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'habillement

MERX Aurora

21, Fielsersstroos
L-7640 CHRISTNACH

c9433/2001
01/09/2001 - 31/08/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de librairie-papeterie

MON CADEAU S.à r.l.

34, avenue de la Libération
L-3850 SCHIFFLANGE
c9402/2001/A
15/11/2001 - 14/02/2002
transformation
articles d'horlogerie, de bijouterie, et d'orfèvrerie

MOUSEL MARIE

53, avenue G.-D. Charlotte
L-3441 DUDELANGE
c9445/2001
19/09/2001 - 18/09/2002
cessation complète de l'activité commerciale
chaussettes, articles d'habillement, articles de lingerie et accessoires de mode y relatifs

NEIE BICHERECK S.à r.l.

24, Grand-Rue
L-9710 CLERVAUX
c9429/2001
23/07/2001 - 22/07/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de papeterie

NUMBER ONE GMBH

141, route de Trèves
L-6940 NIEDERANVEN
c9382/2001
26/11/2001 - 15/11/2002
cessation complète de l'activité commerciale
article textiles

OLINGER Jacques

29, rue Michel Rodange
L-4660 DIFFERDANGE
c9375/2001
19/03/2001 - 18/03/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de peinture, articles de toilette, ustensiles ménagers et encadrements, objets décoratifs pour intérieurs

PARFUMERIE BEAUTE-SELECTIVE S.à r.l.

106, avenue de Luxembourg
L-4940 BASCHARAGE
c9412/2001
25/05/2001 - 24/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'hygiène et de santé

PEINTURE DANSART

40, avenue J.F. Kennedy
L-9177 ETTTELBRUCK
c9460/2001
07/11/2001 - 06/11/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles pour peintres, tableaux et encadrements

PIERRE BIVER SNC

70, Grand-Rue
L-1660 LUXEMBOURG

c9461/2001
03/11/2001 - 02/02/2002
transformation
chaussures et accessoires

ROSSI ALBA

46, rue des Artisans
L-3712 RUMELANGE
c9454/2001
18/10/2001 - 17/10/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'épicerie et d'accessoires, comestibles et articles de toilette

ROULLING MARIE-THERESE

9, rue Enz
L-5532 REMICH
c9399/2001
12/05/2001 - 11/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles textiles, articles de lingerie, articles de chemiserie et articles de mercerie

SALON DE COIFFURE BELLE

23, place d'Europe
L-4112 ESCH-SUR-ALZETTE
c9426/2001
04/07/2001 - 03/07/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'hygiène et de fausse-bijouterie

SAMDAM S.à r.l.

53, Grand-Rue
L-1661 LUXEMBOURG
c9392/2001
02/05/2001 - 01/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de maroquinerie, articles de voyages, foulards, parapluies et articles de ganterie

SERRA Gérard Michel

209, rue des Romains
L-8041 BERTRANGE
c9380/2001
02/04/2001 - 01/04/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles d'ameublement et appareils électro-ménagers

SPEYER JEAN

18, avenue T. Gordon Smith
L-7740 COLMAR-BERG
c9389/2001
02/05/2001 - 01/05/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de bijouterie-horlogerie

WELTER MARIE

8, rue de la Gare
L-6440 ECHTERNACH
c9468/2001
26/10/2001 - 25/10/2002
cessation complète de l'activité commerciale
articles de bimbeloterie et articles pour fumeurs

Services financiers par Internet

La CSSF publie des recommandations sur les aspects prudentiels

La nouvelle publication de la CSSF, intitulée „Services financiers par Internet : Résultats du recensement Internet au 31 décembre 2000 et recommandations portant sur les aspects prudentiels“, est le résultat du recensement fait par la CSSF de l'activité Internet au 31 décembre 2000 auprès de l'ensemble des entités dont elle assume la surveillance. Les principaux résultats de ce recensement furent publiés dans le rapport annuel 2000 de la CSSF. Le présent document complète cette publication initiale en reprenant l'ensemble des aspects recensés, à l'exception de certains dont l'analyse a montré qu'ils n'avaient pas été compris de façon uniforme et dont les réponses ne sont pas exploitables.

Dans le cadre de sa mission de surveillance prudentielle, la CSSF a associé cette étude à la diffusion

d'un certain nombre de recommandations qui portent sur des aspects de risques liés à des activités financières par Internet. En attendant d'éventuelles règles sur la matière, la CSSF recommande aux établissements financiers d'intégrer ces recommandations dans le développement de l'exploitation de leur fonctionnalité Internet. Ces recommandations sont aussi à voir comme une base de discussion dans le but d'élaborer une future réglementation. La CSSF encourage les établissements et autres personnes du secteur financier à lui communiquer leurs avis éventuels.

Le renforcement de la sécurité du canal de distribution Internet reste une tâche essentielle pour l'avenir même si l'étude a pu dégager une prise de conscience élevée des risques auprès de la majorité des acteurs. La mise en place d'une solution intelligente de signature électronique contribuera de façon significative au renforcement de la sécurité et de la confiance dans l'Internet, non seulement auprès des établissements financiers mais également auprès de leurs clients. (communiqué par la Commission de Surveillance du Secteur Financier)

Commerce électronique

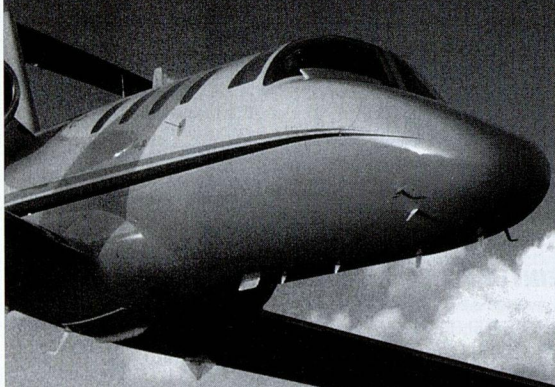
Cisco lance le portail www.pmesurinternet.lu

Cisco Systems a lancé le site portail www.pmesurinternet.lu dans le cadre de son projet international 'e-efficiency'. Sur ce portail, plusieurs séminaires gra-

VOTRE TAXI AERIEN

- Vols directs à la demande
- Rapidité et confort total
- Souplesse horaire
- Excellence du service

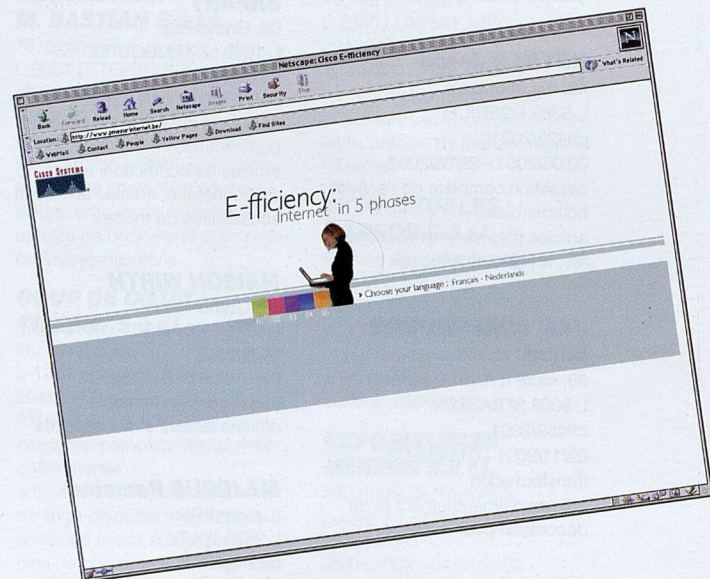
☎ 42 52 52-1



LUXAVIATION

Compagnie luxembourgeoise de Taxi aérien

LUXEMBOURG AIRPORT L-1110 FINDEL FAX: 42 71 40



tuits sont proposés aux entreprises pour leur montrer comment intégrer l'Internet dans leurs activités. Selon Cisco, pour arriver à une 'e-efficiency' totale, toute entreprise doit traverser cinq étapes. Les différentes phases menant à l' 'e-efficiency' sont expliquées de manière claire sur le nouveau portail par le biais de

montages vidéos et de présentations simultanées. Les cinq phases de l'«e-efficiency» sont le courrier électronique, le site Internet, l'e-commerce, l'e-business et l'écosystème.

Le commerce électronique (e-commerce) - la phase trois - permet des transactions rapides, directes et efficaces avec différents clients. Il permet en outre de connaître le comportement d'achat du client. Lors de la phase e-commerce, il y a lieu de faire appel à un „Prestataire de Services de Certifications“ qui donnera des conseils et assurera l'émission des certificats numériques garantissant l'identification des acteurs du commerce électronique. Au Luxembourg ce type de service est proposé par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

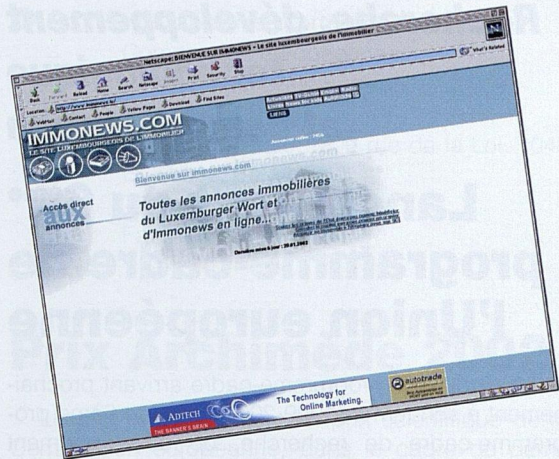
Internet

2,3 millions de visiteurs sur les sites de saint-paul Luxembourg



Présent sur le web depuis 1995, saint-paul Luxembourg dispose désormais d'un large portefeuille de sites Internet touchant tous les centres d'intérêts majeurs de nos concitoyens : actualité ; emploi ; automobile, immobilier ; TV-cinéma ; musique et jeux, etc. Cette grande diversité de sites a permis au groupe saint-paul d'accueillir plus de 2,3 millions d'internautes et d'afficher plus de 22 millions de pages en 2001.

Le site www.wort.lu, avec une moyenne de 78.900 visiteurs (2.629 par jour) demeure le portail d'information qui a attiré le plus d'utilisateurs. En deuxième position, se trouve le site www.jobsearch.lu qui accueille une moyenne de 41.079 visiteurs par mois. Le succès grandissant du site www.immonews.lu (21.491 visiteurs et 122.658 pages affichées mensuellement) confirme la très bonne santé du marché



immobilier luxembourgeois. En six ans, saint-paul Luxembourg a su s'établir comme un éditeur de premier plan du web luxembourgeois. L'année 2002 devrait encore renforcer ce positionnement, tant les projets sont nombreux pour enrichir l'offre, le contenu et l'interactivité des réalisations multimédia du groupe.

eBusiness

Strategische Allianz zwischen CC-Comcon S.à r.l. und Kreakom oHG

Die CC-COMCON S.à r.l. in Luxemburg, spezialisiert auf Unternehmensmodernisierung und Technologie-Integration, hat sich mit der KREAKOM oHG in Trier zu Beginn des neuen Jahres zu einer strategischen Allianz zusammengeschlossen. Das deutsche Partnerunternehmen ist Technologieentwickler und -anbieter für eCommerce-Lösungen und unterstützt Industrieunternehmen bei der Suche und Realisierung einer passenden eBusiness-Strategie. Grundlage der technischen Realisierung ist die Marktplatzplattform WebActII(r). eBusiness erhöht die Effektivität im industriellen Geschäftsverkehr und ergänzt konventionelle Strategien um ein weiteres Medium. Die Bereiche Beschaffung, Marketing und Verkauf lassen sich im Hinblick auf Schnelligkeit, Transparenz und Flexibilität erheblich optimieren.

Erfahrungsgemäß treten bei der Einführung neuer Technologien hohe Reibungsverluste auf. Betriebliche Änderungen führen zu Ängsten, Barrieren und Widerständen, die den Erfolg einer Innovation nachhaltig stören oder verzögern können. Die Partnerschaft zwischen der CC-COMCON S.à r.l. und der KREAKOM oHG ist darauf ausgerichtet, neben einer ausgereiften und kundenspezifischen eBiz-Lösung, eine schnellstmögliche Integration der B2B-Technologie in die bestehende Unternehmensstruktur und ein routiniertes Arbeiten mit dem neuen Kommunikationsmedium zu garantieren.

Recherche, développement technologique et démonstration

Lancement du 6^{ème} programme-cadre de l'Union européenne

Le cinquième programme-cadre arrivant prochainement à son terme (1999-2002), c'est le 6ème programme-cadre de recherche, de développement technologique et de démonstration de l'Union européenne qui lui succédera, de 2002 à 2005. Dans l'optique du lancement de ce nouveau programme, la Commission européenne organisera une grande conférence du 11 au 13 novembre 2002, à Bruxelles.

Cette manifestation se déroulera de la façon suivante (sous réserve de confirmation) :

Lundi 11 novembre 2002

Matin

Séance plénière : „Vers un espace de recherche européen“

Interventions du Commissaire Busquin, de Carlos Westendorp, du Président du Conseil et du Président de l'EURAB, suivies d'une conférence de presse.

Après-midi

Sessions parallèles et points presse sur les thèmes suivants : „Génomique et santé“, „La société de l'information“, „Le développement durable“, „La science dans la société ; la société et la science“ et „Comment participer au 6ème programme-cadre?“.

Mardi 12 novembre 2002

Matin

Sessions parallèles et points presse sur les thèmes suivants : „Breveter et protéger la propriété intellectuelle“, „Régions européennes : les acteurs clés de la R&D“, „Les pays candidats au 6ème programme-cadre : un enjeu partagé“, „Le rôle des sciences sociales et humaines“, et „Comment participer au 6ème programme-cadre?“.

Après-midi

Sessions parallèles et points presse sur les thèmes suivants : „Sécurité alimentaire“, „Nanotechnologies“, „Aéronautique et espace“, „Ressources humaines et mobilité“, „Comment participer au 6ème programme-cadre?“.

Mercredi 13 novembre 2002

Matin

Sessions parallèles et points presse sur les thèmes suivants : „La recherche européenne : un partenaire pour le monde“, „Les infrastructures de l'espace de

recherche européen“, „Les PME et l'innovation“, „Les citoyens et la politique gouvernementale“, et „Comment participer au 6ème programme-cadre?“.

Après-midi

Séance plénière : „Le futur de la recherche européenne“

Tour de table sur la science, la technologie et la compétitivité dans une grande Europe, avec la participation de plusieurs experts scientifiques et de l'industrie et d'un représentant de l'un des pays candidats. Le commissaire Busquin abordera ensuite „La recherche européenne au-delà du nouveau programme-cadre“. Une conférence de presse clôturera ces rencontres.

Pour plus de renseignements sur le 6ème programme-cadre, contactez : DG Unité Recherche Communication, Commission européenne, 200 rue de la Loi, B-1049 Bruxelles, tél. +32 2 29 91 865, e-mail : research@cec.eu.int.

Projets d'innovation

3^{ème} appel à propositions dans le cadre du 5^{ème} PCRD

Le troisième appel à propositions pour les projets d'innovation a été publié le 15 décembre 2001 au Journal Officiel des Communautés européennes (JOCE du 15/12/2001 - C 358/14). Cet appel est dédié à la „promotion de l'innovation et à l'encouragement de la participation des PME“, ainsi qu'aux nouvelles approches du transfert de technologie. L'accent est mis sur les entreprises à qui profiteront in fine ces projets d'innovation. L'appel sera clôturé le 15 mars 2002.

Les propositions attendues traiteront de transferts de technologie spécifiques dans tous les domaines de l'industrie et des services, et de questions d'ordre plus général pour faciliter les transferts de technologie innovants.

- Budget indicatif : 20 millions d'€
- Référence de l'appel : INN/01/02
- Pour de plus amples informations sur cette offre, visitez <http://www.cordis.lu/innovation-smes/calls/200102.htm> ou contactez :

Direction générale Entreprise
Commission européenne
Innovation@cec.eu.int
Tél. +352 4301-34486

Energie, Environnement et Développement durable

Appel à propositions pour le programme EESD du 5ème PCRD

Appel à propositions

La Commission européenne a lancé un appel à propositions pour le programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration „Energie, environnement et développement durable“, partie A „Environnement et développement durable“.

L'objectif du programme est d'atteindre un développement durable en Europe, en facilitant et en stimulant la collecte de données, d'informations et de connaissances de haute qualité. Il vise particulièrement à établir, d'ici l'année 2008, une capacité européenne autonome et opérationnelle pour le contrôle global de l'environnement et de la sécurité.

Le budget indicatif consacré à cet appel est de 8 millions d'€.

- Référence de l'appel à rappeler dans toute correspondance : EESD-ENV-2002-GMES
- Les propositions doivent être reçues le 28 février à 17 heures au plus tard (heure de Bruxelles)
- Pour de plus amples informations, contactez :
Commission européenne
Direction générale Entreprise
Tél + 32 2 295 39 42
Fax. + 32 2 296 30 24
Email : eesd@cec.eu.int
Ou consultez <http://www.cordis.lu/eesd/calls/calls.htm>

Appel d'offres

Envisagé dans le contexte économique et légal des différents Etats membres de l'Union, cet appel concerne l'évaluation du développement et de l'utilisation de schémas de garantie mutuelle par les PME.

Ce contrat est ouvert aux soumissionnaires des Etats membres de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et aux signataires de l'Accord d'Acquisition du Gouvernement (Government Procurement Agreement) de l'Organisation mondiale du Commerce, selon le principe de réciprocité.

- Référence de l'appel : ENTR/01/059
- Date limite de réception des offres : 12 février 2002

- Pour de plus amples informations, contactez :
Commission européenne
Direction générale Entreprise
Unité B4
Adresse postale : 200 rue de la Loi, 1049
Bruxelles, Belgique
Tél. +32 2 295 39 42
Fax. +32 2 295 21 54

Prix Archimède 2002

Le prix Archimède est un prix scientifique de la Commission européenne, dans le cadre du 5ème PCRD, programme „Potentiel humain“. Il vise à accroître la visibilité de la recherche en Europe et dans le monde, et à encourager les étudiants de l'Union à s'orienter vers des carrières scientifiques et vers la recherche.

Le prix Archimède est ouvert aux étudiants citoyens des pays membres de l'Union et des pays associés, ainsi qu'aux étudiants non-communautaires résidants dans l'UE depuis au moins cinq ans. Les participants doivent être inscrits et suivre une formation dans une université ou une institution d'enseignement supérieur. La participation au Prix Archimède est acceptée individuellement ou par équipe. Pour cela il convient de constituer un dossier d'inscription, disponible sur le site internet mentionné plus bas.

Six domaines de soumission de propositions ont été retenus pour le Prix Archimède 2002 :

1. Structure et fonction des macromolécules
2. Modélisation et gestion des ressources en eau
3. Répercussions économiques et sociétales de l'évolution démographique au sein de l'UE
4. Dispositifs énergétiques
5. Aquaculture
6. Répercussions du tourisme sur les écosystèmes naturels et humains

Le Prix reviendra à l'étudiant/aux étudiants avançant les meilleures idées et concepts scientifiques relatifs à ces six thèmes. Des experts indépendants examineront les propositions, suivant les principes fondamentaux de transparence et d'égalité de traitement, et en évalueront l'intérêt scientifique et la valeur ajoutée européenne.

Les meilleurs projets seront récompensés d'une distinction honorifique, 3 prix de 60.000 €, 3 prix de 50.000 € et 3 prix de 40.000 €. Ces sommes devront être utilisées pour développer la carrière scientifique des gagnants (poursuite d'études, achat d'équipements, création d'activité...)

- La date limite de soumission des propositions est fixée au 15 mars 2002

- Pour télécharger un formulaire de soumission de proposition, consultez http://www.cordis.lu/improving/calls/archimedes_200101.htm
- Pour de plus amples informations, envoyez un email à improving@cec.eu.int, ou un fax au : +32 2 296 70 24.

Forum de l'Innovation Est-Ouest

Le Forum international des innovations, des nouvelles technologies et de l'investissement, ou Forum de l'innovation Est-Ouest, se tiendra à Varsovie en Pologne, du 25 au 27 avril 2002.

Ce forum est organisé par le Bureau pour la promotion de l'investissement et de la technologie de l'UNIDO (United Nations Industrial Development Organization), en collaboration avec Hi-Tech Co. Ltd. Il s'inscrit dans le cadre de la Foire internationale IN-VEST-TECHNOLOGY pour l'innovation, les nouvelles technologies et la coopération économique, dont l'objectif est de permettre aux participants des pays de l'Union européenne d'identifier les nouveaux projets et les opportunités de R&D offertes par leurs homologues polonais et des pays d'Europe centrale et de l'Est, et de conclure de potentiels accords.

Le forum de l'Innovation Est-Ouest se concentrera particulièrement sur les technologies avancées dans le secteur de la protection de l'environnement et donnera l'opportunité aux entreprises polonaises et européennes de collaborer à la réalisation de projets high-tech applicables à la protection de l'environnement. A cet effet, une plate-forme d'échange permettra aux participants de se rencontrer et d'initier des projets de coopération dans le cadre d'initiatives et de programmes internationaux tels que UNIDO Exchange, EUREKA, le réseau des Centres Relais Innovation (IRC), et le 5ème programme-cadre européen pour la recherche et le développement technologique.

De façon pratique, le forum s'articulera autour de séances plénières de présentation des programmes internationaux cités ci-dessus, et de présentation de plusieurs projets réussis. Des groupes de travail aborderont, entre autres, les thèmes de la pollution et de la gestion des déchets. Des rencontres individuelles sont également prévues.

Le forum s'adresse en particulier aux entreprises innovantes, aux instituts scientifiques, aux centres de recherche et aux organisations évoluant dans les domaines du développement et de la mise en place de nouvelles technologies pour la protection de l'environnement, ainsi qu'à toute institution intéressée par le financement de ce type de projets. Tous les participants au forum se verront offrir l'opportunité de présenter leur projet au cours des groupes de travail thématiques.

L'événement se déroulera à l'Expocentre XXI de Varsovie en Pologne.

- Pour connaître le programme préliminaire et télécharger le formulaire d'inscription, consultez <http://www.hitech.com.pl> ou contactez :
Hi-Tech Company Ltd
Mrs. Joanna Stawicka
Al. Niepodleg_o_ci 186
00-608 Warsaw
Tel/fax +48 22 825 4278
E-mail: j.stawicka@hitech.com.pl

2-5 avril 2002 à Rhodes, Grèce

Conférence EURO-SUSTAIN 2002: „Integrated Product Policy“

EURO-SUSTAIN a pour vocation d'assister l'Union européenne pour la mise en place et la promotion de l'"Integrated Product Policy". Cette politique vise à rendre les marchés plus écologiques et s'applique aussi bien à la consommation qu'au développement des produits.

L'objectif de la démarche est d'établir un nouveau paradigme de croissance dans le sens de la durabilité, garante d'une qualité de vie meilleure et d'une augmentation de la productivité, sur la base de produits plus écologiques. Les produits du futur devraient ainsi nécessiter moins de ressources, avoir un impact moindre sur l'environnement et endiguer le développement d'une génération du gaspillage.

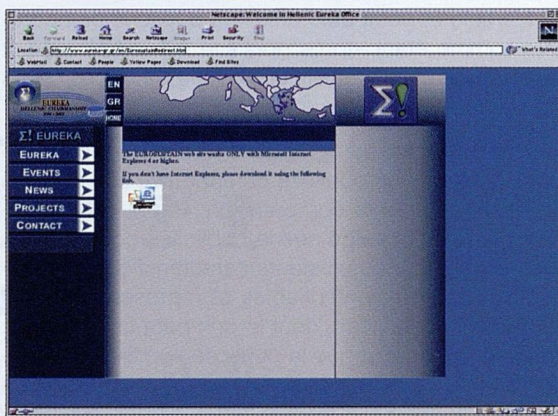
EURO-SUSTAIN 2002 offrira l'opportunité aux entreprises, aux associations, aux centres de recherche, aux institutions et aux administrations publiques de travailler ensemble, pour établir des partenariats, formuler des projets de collaboration (financés par EUREKA et par le 6ème Programme-cadre), de promouvoir la compétitivité économique de l'industrie européenne ainsi que les technologies nouvelles et avancées.

Lors de la conférence EURO-SUSTAIN 2002, des représentants de la Commission européenne, des experts scientifiques et des experts de l'innovation technologique partageront leur point de vue et leur expérience sur la mise en place de la politique, le rôle de l'eco-design, la gestion du cycle de vie et la production et les services durables qui en découlent. Différents groupes de travail portant sur ces thématiques seront également proposés.

- Langue utilisée : anglais
- Lieu de la manifestation :
Rodos Palace Hotel
P.O. Box 121 - Trianon Avenue
Ixia 851 00
Rhodes, Grèce
Tél. +30 241 25222
- Informations complémentaires : <http://www.eureka-gr/eurosustain>
- Inscription et réservations :
Erasmus Conferences Tours and Travel S.A.
99 Dinokratous Street
115 21 Athènes, Grèce
Tél. +30 10 7257693/5
Email : info@erasmus.gr
<http://www.erasmus.gr>

Partenariat avec EUREKA

En parallèle, un partenariat avec EUREKA (Réseau européen pour la recherche et le développement industriel) permettra aux entreprises et aux centres de



recherche de présenter leurs technologies innovantes et le résultat de leurs recherches. Ce partenariat offrira un cadre propice à la prise de contacts, à la création de réseaux et à la collaboration pour la promotion des technologies nouvelles et avancées.

Pour de plus amples informations sur le partenariat entre EURO-SUSTAIN et EUREKA, consultez <http://www.eureka-gr/eurosustain>

Actualité jurisprudentielle: publicité comparative

Dans notre présente chronique, nous aimerions présenter un arrêt de la Cour de Justice des Communautés Européennes du 25 octobre 2001 (C-112/99) au sujet de la publicité comparative. Cet arrêt a été rendu sur demande préjudicielle, adressée à la Cour par le «Landgericht Düsseldorf» dans une affaire qui opposait la société Toshiba Europe GmbH à la société Katun Germany GmbH.

En ce qui concerne le problème de la publicité comparative, nous rappelons à nos lecteurs l'existence au Luxembourg d'un projet de loi en voie d'instances tendant à admettre la licéité de la publicité comparative, et qui devrait être soumis au vote de la Chambre de Députés au courant de l'année. Par ailleurs, nous reportons le lecteur également à notre chronique juridique parue dans le Merkur 6-01 dans laquelle nous avons déjà présenté une ordonnance de référé au sujet de la publicité comparative.

Les faits dans le cas d'espèce étaient les suivants: la société Toshiba distribue des photocopieurs ainsi que des pièces de rechange et des consommables pour ces mêmes appareils. La société Katun, quant à elle, commercialise également des pièces de rechange et des consommables pour des photocopieurs Toshiba. Toshiba, afin de faire la distinction entre les différents modèles de photocopieurs commercialisés, utilise des désignations spécifiques, ainsi que des désignations d'articles et des numéros d'articles pour les pièces de rechange. Les catalogues

de Katun contiennent des listes de pièces de rechange et de consommables classés en catégories regroupant les produits spécifiques à un groupe de modèles de photocopieurs Toshiba. Ces listes se composent de quatre colonnes. Dans la première colonne figurent les numéros d'articles OEM (Original Equipment Manufacturer) utilisés par Toshiba pour la commercialisation d'un produit donné. La deuxième colonne contient les numéros d'articles utilisés par Katun, la troisième une description du produit et la quatrième colonne finalement le numéro du modèle de photocopieur auquel le produit en question est destiné. Les prix faisaient l'objet d'un renvoi par le catalogue au bulletin de commande. Il y a encore lieu de relever que le catalogue contenait, entre les listes, des formules telles que «vous pouvez réduire vos coûts sans perte de qualité ou de performances», «grâce à leur coût et aux services réduits qu'ils nécessitent, ces produits de qualité constituent en définitive une alternative plus rentable pour les commerçants» ou «une solution idéale pour nombre de photocopieurs Toshiba performants».

Toshiba contestait uniquement le fait que ses propres numéros d'articles figuraient dans les catalogues de la société Katun, à côté des numéros d'articles utilisés par celle-ci, que cette indication des numéros de Toshiba n'était pas indispensable pour expliciter l'usage des produits de Katun et qu'il aurait été suffisant de renvoyer aux modèles de photocopieurs de Toshiba.

Avant de relater les questions préjudicielles posées par le tribunal allemand, il y a lieu de rappeler quelques dispositions de la directive 84/450/CEE en matière de publicité trompeuse et de publicité comparative, telle que modifiée par la directive 97/55/CE (la «Directive»).

L'article 2, point 2bis définit la publicité comparative comme étant «toute publicité qui, explicitement ou implicitement, identifie un concurrent ou des biens ou services offerts par un concurrent».

L'article 3bis, paragraphe 1, énumère les conditions pour qu'une publicité comparative soit licite du point de vue de la comparaison. Parmi ces conditions, le point c) exige que la publicité «compare objectivement une ou plusieurs caractéristiques essentielles, pertinentes, vérifiables et représentatives de ces biens et services, dont le prix peut faire partie». Le point g) requiert que la publicité «ne tire pas indûment profit de la notoriété attachée à une marque, à un nom commercial ou à d'autres signes distinctifs d'un concurrent ou de l'appellation d'origine de produits concurrents».

Le «Landgericht Düsseldorf» a posé, entre autres, à la Cour de Justice des Communautés Européennes comme question préjudicielle si la publicité faite par un fournisseur de pièces de rechange et de consommables (en l'occurrence la société Katun) destinés aux produits d'un fabricant d'appareils (en l'occurrence la société Toshiba) devait être considérée comme de la publicité comparative au sens de la directive, lorsque dans ladite publicité les numéros d'articles du fabricant sont indiqués à titre de référence pour l'identification des biens du fournisseur et si cela constitue une comparaison licite des biens, notamment une comparaison des prix.

Par ailleurs, le tribunal allemand posait encore comme question préjudicielle si de tels numéros d'articles constituent des signes distinctifs d'un concurrent et quels seraient les critères en vertu desquels on devait apprécier si une publicité comparative tirait indûment profit de la notoriété attachée au signe distinctif d'un concurrent.

A ces questions, la Cour a répondu que l'indication dans le catalogue d'un fournisseur de pièces de rechange et de consommables (Katun) destinés aux produits d'un fabricant d'appareils (Toshiba) des numéros d'articles (numéros OEM) attribués par ce dernier à des pièces de rechange et des consommables commercialisés par lui-même peut être considérée comme de la publicité comparative comparant objectivement une ou plusieurs caractéristiques essentielles, pertinentes, vérifiables et représentatives de biens.

Par ailleurs, la Cour a arrêté que, «si des numéros d'articles (numéros OEM) d'un fabricant d'appareils constituent en tant que tels des signes distinctifs au sens» de la Directive, «leur utilisation dans les catalogues d'un fournisseur concurrent ne permet à ce dernier de tirer indûment profit de la notoriété qui y est attachée que lorsque leur mention a pour effet de créer dans l'esprit du public visé par la publicité une association entre le fabricant dont les produits sont identifiés et le fournisseur concurrent, en ce que le public transfère la réputation des produits du fabricant aux produits du fournisseur concurrent» et «qu'en vue de vérifier si cette condition est remplie, il importe de prendre en considération la présentation

globale de la publicité contestée ainsi que la nature du public auquel cette publicité est destinée».

En d'autres termes, il semble qu'on puisse retenir de la présente jurisprudence de la Cour que l'indication dans son catalogue de vente par un concurrent des numéros d'articles attribués à ces derniers par le producteur ou le fabricant desdits articles constitue une publicité comparative, même lorsque ce concurrent ne produit pas lui-même les appareils destinés à recevoir les pièces de rechange en question, mais ne fait que commercialiser ses propres pièces de rechange concurrentes. L'indication de ces numéros d'articles OEM doit dès lors remplir les conditions imposées par la Directive pour être licite. La Cour a statué que de tels numéros constituent des signes distinctifs. En conséquence, le fait d'indiquer les numéros OEM des articles d'un fabricant dans son propre catalogue de vente est admise sous condition (entre autres) de ne pas tirer indûment profit de la notoriété qui est attachée à ces numéros. Cela n'est le cas que lorsque par cette indication le public concerné associe le concurrent au fabricant et transfère la réputation attachée aux produits du fabricant à ceux du concurrent, c'est-à-dire projette l'image de marque du fabricant sur le concurrent. Afin d'apprécier si tel est le cas, la Cour est d'avis qu'il y a lieu de prendre en considération la présentation globale de la publicité ainsi que le public visé par la publicité.

Alu Co
s.a.

Une, deux, trois, quatre, six, neuf...

...rouge, verte, bleue, jaune, blanche ou Inox



Pour vos boîtes aux lettres, nous réalisons ce que vous voulez. Même la pose.

Profilés et tôles en alu.
78, Mühlenweg L-2155 Luxembourg-Gasperich
Tél. 49 64 28 / 48 52 19 Fax 49 64 40

EXPORTER
+
ASSURER
=
DUCROIRE



 OFFICE DU
DUCROIRE
GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

POURQUOI NE PAS ALLIER
EXPORTATION ET SÉCURITÉ:
ASSURANCE-CRÉDIT

31, bd Konrad Adenauer • L-2981 LUXEMBOURG
Tél. (352) 42 39 39-320 • Fax (352) 43 83 26 • e-mail odl@cc.lu

Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons à cet endroit les projets de règlement grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets de loi et projets de règlement sous rubrique peut être obtenue au tél. : 42 39 39 - 352 (Mme Liette Molitor)

Ministère de l'Environnement

Projet de loi modifiant

- a) la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés ;
- b) la loi modifiée du 27 novembre 1980 ayant pour objet la création d'une Administration de l'Environnement.

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juillet 1999 portant nomenclature et classification des établissements classés.

Projet de règlement grand-ducal relatif à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution en provenance de certains établissements classés.

Projet de règlement grand-ducal concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement de certains projets publics et privés. (2524TTO)

Projet de règlement grand-ducal modifiant l'annexe V du règlement grand-ducal du 24 juillet 2000 portant application de la directive 1999/30/CE du Conseil du 22 avril 1999 relative à la fixation de valeurs limites pour l'anhydride sulfureux, le dioxyde d'azote et les oxydes d'azote, les particules et le plomb dans l'air ambiant. (2529TTO)

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal concernant la fabrication, la circulation et l'utilisation des aliments des animaux. (2525FMC)

Projet de règlement grand-ducal portant modalités d'application du règlement CE no 1760/2000 du Parlement Européen et du Conseil du 17 juillet 2000 en ce qui concerne l'étiquetage de la viande bovine.

Projet de règlement grand-ducal déterminant les sanctions applicables en cas d'infraction à des prescriptions de la réglementation de la Communauté Européenne en matière d'étiquetage de la viande bovine. (2534FMC)

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle et des Sports

Projet de loi portant création d'un second établissement d'enseignement secondaire technique à Esch/Alzette. (2526KCA)

Ministère des Finances

Projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté royal grand-ducal modifié du 30 mai 1882 relatif à l'exécution de la loi sur les poids et mesures du 17 mai 1882. (2527KYV)

Projet de loi relatif au système des ressources propres des Communautés Européennes (2000/597/CE/Euratom). (2532TCA)

Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de règlement grand-ducal fixant les coefficients d'ajustement prévus à l'article 220 du Code des Assurances Sociales. (2528TCA)

Projet de loi concernant l'incapacité du travail et la réinsertion professionnelle. (2531FMI)

Projet de loi

1. adaptant le régime général et les régimes spéciaux de pension ;
2. portant création d'un forfait d'éducation ;
3. modifiant la loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti. (2538TCA)

Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse

Projet de loi portant :

1. modification de la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la caisse nationale des prestations familiales ;
2. modification de la loi du 14 juillet 1986 concernant la création d'une allocation de rentrée scolaire ;
3. abrogation de la loi du 8 mars 1984 portant création d'un prêt aux jeunes époux ;
4. modification de la loi du 1er août 1988 portant création d'une allocation d'éducation et modification de la loi du 14 juillet 1986 concernant la création d'une allocation de rentrée scolaire ;
5. modification de la loi du 12 février 1999 portant création d'un congé parental et d'un congé pour raisons familiales. (2530TCA)

Ministère du Travail et de l'Emploi

Déclaration d'obligation générale de l'avenant II à la convention collective de travail pour les métiers de la construction et du génie civil conclu entre les syndicats OGB-L et LCGB, d'une part, et le Groupement des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics et la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie Civil, d'autre part. (2533FMI)

Projet de règlement grand-ducal autorisant le Gouvernement à des travaux extraordinaires d'intérêt général au cours de l'année 2002. (2535TCA)

Projet de loi portant réglementation du maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprise, d'établissement ou de partie d'entreprise ou d'établissement. (2536FMI)

Projet de règlement grand-ducal déterminant les conditions d'attributions de la quote-part à charge du fonds pour l'emploi en cas d'occupation de personnes du sexe sous-représenté dans un secteur d'activité déterminé et/ou dans une profession déterminée dans le cadre du contrat d'auxiliaire temporaire, du stage d'insertion ou du stage de réinsertion professionnelle. (2537FMI)

Déclaration d'obligation générale de l'avenant à la convention collective de travail pour employés privés ainsi que l'avenant à la convention collective de travail pour ouvriers du secteur d'aide et de soins et du secteur social conclu entre les syndicats LCGB et OGB-L, d'une part, et les organisations suivantes : Entente des gestionnaires des centres d'accueil asbl

; Entente des foyers de jour asbl ; Confédération luxembourgeoise des prestataires et ententes dans les domaines de prévention, d'aide et de soins aux personnes dépendantes asbl ; Entente des gestionnaires des institutions pour personnes âgées asbl et l'Entente des gestionnaires des maisons pour jeunes asbl, d'autre part. (2540FMI)

Ministère de l'Economie

Projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation. (2539TCA)

Ministère des Transports

Projet de règlement grand-ducal portant réglementation de la police et de la sécurité sur les cours et plans d'eau.

Projet de règlement grand-ducal portant application de la directive no 76/136/CEE du 20 janvier 1976 sur la reconnaissance réciproque des attestations de navigabilité délivrées pour les bateaux de navigation intérieure telle qu'elle a été modifiée par la directive du 23 novembre 1978.

Projet de règlement grand-ducal concernant le transport de personnes et l'exploitation des infrastructures d'accostage sur la Moselle (Projet de règlement ministériel fixant l'inventaire des quais publics de la Moselle) (2541KYV)

LES PROFESSIONNELS DE L'UTILITAIRE

Le savoir-faire, l'expérience et le sérieux depuis 1939



FIAT SCUDO 2,0 JTD

FIAT
KEY-DEALER



**FIAT DOBLO CARGO
1,9 JTD**

1,2 m entres roues
accueille deux
EUROPALETTES
ou 620 ou 805 kg

porte latérale
la plus large
de son segment

**GARAGE
MAGIRUS DEUTZ**

Arthur Schmitz
243, route d'Esch
L-1471 Luxembourg
Tél. 48 74 74
Fax 49 00 85

Loi du 21 décembre 2001 portant réforme de certaines dispositions en matière des impôts directs et indirects

Cette loi constitue la deuxième étape de la réforme fiscale et réduit la charge fiscale à la fois pour les entreprises et les personnes physiques. D'une façon générale, ces mesures sont à saluer dans le contexte économique actuel, caractérisé par un essoufflement de la demande extérieure auquel sont confrontées les entreprises luxembourgeoises.

L'analyse globale de la loi du 21 décembre 2001 fait ressortir l'intention du Gouvernement de créer un environnement fiscal attrayant à la fois pour les entreprises résidentes et pour les investisseurs étrangers, environnement qui est par ailleurs en perpétuelle mouvance du fait des changements dans les législations fiscales des pays concurrents. La Chambre de Commerce constate avec satisfaction que la baisse du taux d'imposition n'a été compensée en général ni par un élargissement de la base imposable, ni par une hausse d'autres impôts directs ou indirects.

La réduction de la ponction fiscale des ménages et des entreprises devrait inciter les premiers à maintenir leur consommation à un niveau élevé et les seconds à continuer à investir. La combinaison de ces deux effets souhaités devrait soutenir la demande

interne et atténuer, dans la mesure du possible, les conséquences du ralentissement économique général actuel sur l'économie luxembourgeoise.

Les principales mesures de la loi peuvent être résumées comme suit :

A) Les personnes physiques

1. Modifications apportées au tarif de base

Les tables

- Réduction du taux d'accroissement initial (taux d'entrée) de 14% à 8%
- Réduction du taux d'accroissement maximal de 42% à 38% (en tenant compte de la contribution au fonds de l'emploi, le taux marginal est de 38,95%¹).
- Réduction linéaire de 6% par tranche de revenu imposable
- La largeur des tranches est de 1.650 EUR.

Les autres taux

- Réduction du taux pour revenus extraordinaires de 25,2% à 22,8%
- Réduction du taux de retenue forfaitaire dans le cadre d'un régime complémentaire de pension de 25% à 20%
- Réduction du taux de retenue d'impôt sur les revenus de capitaux (dividendes) de 25% à 20%.

2. Comparaison sur le plan international

	Revenu tarifaire minimum imposable EUR	Taux d'entrée	Charge fiscale maximale
Luxembourg (2002)	9.750,00	8,00 %	38,95 %
Allemagne (2001)	7.436,81	15,00 %	51,20 %
Allemagne (2003)	7.436,81	15,00 %	49,60 %
Allemagne (2005)	7.436,81	15,00 %	44,30 %
Belgique (2001)	6.494,81	25,00 %	56,60 %
France (2001)	4.121,00	8,25 %	59,30 %

3. Le revenu net provenant de la cession d'une participation importante

- Baisse du seuil de 25 % à 10 % au-delà duquel une participation est une participation importante. La plus-value provenant de la cession d'une par-

ticipation de maximum 10 % est exonérée si la période de détention est > à 6 mois²

- Imposition du revenu provenant de la cession d'une participation importante (> à 10 %) au taux extraordinaire (+/- 19 %)

La plus-value provenant de la cession d'une participation importante (de maximum 25 % selon la définition de la participation importante jusqu'au 31.12.2001) est non imposable si la participation a été acquise avant le 1er janvier 2002 et est cédée avant le 31 décembre 2007.

¹ $38\% + 2,5\% \cdot (38\%)$

² si la période de détention est < à 6 mois : bénéfice de spéculation

4. Régime d'imposition des tantièmes

Le tantième représente la rémunération de l'activité des administrateurs et des commissaires.

La loi abroge l'impôt spécial sur tantièmes (20%) et introduit une nouvelle retenue à la source (20 %). Dans le chef du contribuable, la retenue est considérée comme une imputation sur l'impôt à payer.

Exemple : Tantième touché à Luxembourg par un résident :

	Tantième payé en 2001	Tantième payé en 2002
Tantième brut payé	10.000	10.000
Retenue de 20 %	2.000	2.000
		50 ⁴
Tantième net touché	8.000	7.950
Impôt à payer par voie d'assiette (taux maximal)	3.444 ³	1.895 ⁵
Net final	4.556	6.055

Les montants bruts des tantièmes payés restent non-déductibles en tant que dépenses d'exploitation.

Dans le chef des contribuables non-résidents, la retenue est définitive, sauf en cas d'existence d'autres revenus de source luxembourgeoise ou si le montant dépasse EUR 100.000.

5. Les dépenses spéciales

Redéfinition des types de contrats d'assurance :

- les contrats d'assurance-vie doivent présenter un caractère viager et aléatoire
- pour les contrats d'assurance-vie liés à un véhicule d'accumulation d'actifs, la durée effective minimale de souscription doit être égale à au moins 12 ans et garantir une couverture de décès bien définie,
- l'épargne prévoyance vieillesse : relèvement des montants annuels maxima en fonction de l'âge du souscripteur qui peuvent être déduits à titre de dépenses spéciales,

L'épargne prévoyance vieillesse

Moins de 40 ans	1.500 euros	45 ans	2 100 euros	51 ans	2 600 euros
40 ans	1.750 euros	46 ans	2 100 euros	52 ans	2.600 euros
41 ans	1 750 euros	47 ans	2.100 euros	53 ans	2 600 euros
42 ans	1 750 euros	48 ans	2 100 euros	54 ans	2.600 euros
43 ans	1 750 euros	49 ans	2 100 euros	55 ans et plus	3.200 euros
44 ans	1 750 euros	50 ans	2.600 euros		

6. Le phasing-out de la loi Rau

La loi opère 2 modifications importantes à partir de l'année 2003:

- Le plafond de l'abattement de 1.500 EUR est ramené pour l'an 2003 à 1.000 EUR et pour l'an 2004 à 500 EUR

- Le taux minimum du portefeuille à investir dans les actions éligibles est réduit de 75% à 50% pour 2003 et à 25% pour 2004.

A partir du 1er janvier 2005, la loi Rau sera abrogée.

B. Les sociétés

1. Le taux de l'impôt sur le bénéfice

La loi porte le taux d'imposition effectif à 30,38%, ce qui équivaut à une baisse de 7,07%⁶. Cette baisse résulte des facteurs suivants :

³ 3.444 = taux maximal en 2001 43,05 % (8000)

⁴ contribution au fonds de chômage 2,5 % (2.000)

⁵ 1.895 = taux maximal 38,95 % (10.000) - 2000

⁶ Le taux d'imposition effectif était de 37,45 % en 2001

- Diminution du taux d'imposition maximal en matière d'impôt sur le revenu des collectivités (IRC) de 30% à 22%
- Suppression de la déductibilité de l'impôt commercial communal (ICC) de la base imposable de l'IRC
- Diminution du taux d'assiette en matière d'ICC de 4% à 3%,
- Suppression de la déductibilité de l'ICC de sa propre base imposable (dans le chef des sociétés de capitaux).

Cette baisse ne manquera pas de maintenir, voire de renforcer la compétitivité du Luxembourg en tant que site d'implantation d'activités économiques.

	2001	2002
IRC	30 %	22 %
ICC (taux communal 250 %)	9,09 % ⁷	7,5 % ⁸
Impôt de solidarité	4 % de 27,27% ⁹ = 1,09 %	4 % de 22 % = 0,88 %
Taux total effectif	37,45% (27,27% + 1,09% + 9,09%)	30,38 % (22% + 7,5% + 0,88%)

2. Comparaison des taux de l'impôt sur le bénéfice sur le plan international

Pays	2001	2002
Allemagne	25 %	25 %
Autriche	34 %	34 %
Belgique	39 %	39 %
Danemark	30 %	30 %
Espagne	35 %	35 %
Finlande	29 %	29 %
France	33,33 %	33,33 %
Grèce	40 %	37,5 %
Irlande	20 %	16 %
Italie	36 %	35 %
Luxembourg	30 %	22 %
Pays-Bas	35 %	35 %
Portugal	32 %	30 %
Royaume-Uni	30 %	30%
Suède	28 %	28 %

⁷ $\frac{4\% \cdot 250\%}{1 + (4\% \cdot 250\%)}$, 250 % = taux communal

⁸ 3 % * 250 %

⁹ 27,27 = 30 % (100 - 9.09)

3. La bonification d'impôt pour investissement

Les principales modifications de la réforme fiscale sont :

- Réduction de 12 % à 10 % du taux de la bonification d'impôt pour investissement complémentaire, maintien du taux de la bonification pour investissement global (6% pour la tranche d'investissement < 150.000 EUR ; 2% pour la tranche d'investissement > 150.000 EUR)

Exemple: Investissement de 400.000 EUR se rapportant à du matériel éligible

2001	2002
12 % de 400.000 = 48.000	10 % de 400.000 = 40.000
6 % de 150.000 = 9.000	6 % de 150.000 = 9.000
2 % de 250.000 = 5.000	2 % de 250.000 = 5.000
62.000	54.000

- Exclusion des biens d'occasion quelque soit le pays de provenance
- Réduction de la durée d'amortissement minimale de 4 à 3 ans
- Éligibilité des biens dont la valeur est inférieure à 867,63 EUR .

4. L'impôt sur la fortune (IF)

	2001	2002
Principe	l'IF est imputable sur l'IRC	Réduction de l'IF à concurrence de 1/5 de la réserve constituée
Imputation maximale	Montant de l'IRC majoré de la contribution au fonds pour l'emploi, après tous les autres crédits d'impôts ¹⁰	Montant de l'IRC majoré de la contribution au fonds pour l'emploi, avant tous les autres crédits d'impôts.

5. Le droit d'apport

L'exonération du droit d'apport (de 1%) en cas d'apport à une société de capitaux de titres représentant au moins 75 % du capital social d'une autre société de capitaux est dorénavant accordée en cas d'apport d'au moins 65 % du capital social d'une autre société de l'Union européenne.

6. La taxe d'abonnement

Réduction du taux de base de la taxe d'abonnement de 0,06% à 0,05%.

¹⁰ tel que par exemple la bonification d'impôt pour investissement

SÉCURISEZ VOS MESSAGES E-MAIL ET VOTRE SITE WEB PAR UN CERTIFICAT NUMÉRIQUE
RECEVEZ VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE POUR ENCRYPTER ET SIGNER VOTRE COURRIER VIA ORDINATEUR

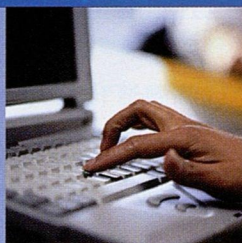


Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

31, boulevard Konrad Adenauer
L-2981 Luxembourg
Téléphone: (352) 42 39 39 – 310 ou 314
Fax: (352) 43 83 26
E-mail: globalsign-lux@cc.lu
Homepage: www.cc.lu

Pour toute commande de certificat ou tout renseignement complémentaire:

site internet: <http://www.cc.lu>
e-mail: globalsign-lux@cc.lu



Certification Service Provider / CSP

TABLEAU RECAPITULATIF DES CHARGES SOCIALES

(situation au 1er janvier 2002, indice 590,84)

1. Taux de cotisation

Branche d'assurance	Ouvriers			Employés			Indépendants
	Taux	Part du patron	Part de l'ouvrier	Taux	Part du patron	Part de l'employé	
Assurance pension	16%	8%	8%	16%	8%	8%	16%
Assurance maladie	9,80%	4,90%	4,90%	5,30%	2,65%	2,65%	5,30%
Allocations familiales	1,7% ⁽²⁾	–	–	1,7% ⁽²⁾	–	–	0,6% ⁽³⁾
Assurance accident	0,67% - 6%	0,67% - 6%	–	0,67% - 6%	0,67% - 6%	–	1,60% (0,89% ⁽⁴⁾)
Santé au Travail	0,11% ⁽⁵⁾	0,11%	–	0,11% ⁽⁵⁾	0,11%	–	–
	0,105% ⁽⁶⁾	0,105%	–	0,105% ⁽⁶⁾	0,105%	–	–
	34,71 EUR ⁽⁷⁾	34,71 EUR	–	34,71 EUR ⁽⁷⁾	34,71 EUR	–	–
Assurance dépendance	1% ⁽⁸⁾	–	1%	1% ⁽⁸⁾	–	1%	1% ⁽⁹⁾

(1) Assiette: revenu net provenant d'une activité indépendante, telle que visée par la législation fiscale (L.I.R. art.10).

(2) Depuis le 1er juillet 1994, la cotisation est prise en charge par l'Etat.

(3) Depuis le 1er janvier 1999, la cotisation est prise en charge par l'Etat.

(4) Travailleurs intellectuels indépendants

(5) Uniquement pour les entreprises affiliées au Service national de Santé au Travail (SNST) (taux à prélever sur le revenu professionnel).

(6) Uniquement pour les entreprises affiliées au Service de Santé au Travail de l'Industrie (STI) (taux à prélever sur le revenu professionnel).

(7) Uniquement pour les entreprises affiliées à l'association pour la santé du travail du secteur financier (ASTF) (cotisation fixe par salarié).

(8) 1% des rémunérations brutes après déduction d'un abattement d'un quart du SSM (322,55 EUR).

(9) 1% des rémunérations brutes.

2. Minima et Maxima cotisables

Branche d'assurance	Minimum mensuel	Maximum mensuel
Assurance maladie	le salaire social minimum qui est de 218,37 EUR à	
Assurance pension	l'indice 100 soit 1.290,22 EUR à l'indice 590,84	
Allocations familiales	1.290,22 EUR pour les salariés de 18 ans accomplis	5 fois le salaire social
Assurance accident	1.032,17 EUR pour les salariés de 17 à 18 ans	minimum c.-à-d.
Santé au Travail	967,66 EUR pour les salariés de 15 à 17 ans	6.451,09 EUR à l'indice
Assurance dépendance		590,84

Niveau du salaire social minimum

Le salaire social minimum (cote d'application 590,84 de l'échelle mobile des salaires) est fixé comme suit à partir du 1er janvier 2002:

Travailleur non qualifié		
Age à partir de	Taux mensuel	Taux horaire
18 ans accomplis	1.290,22 EUR	7,46 EUR
17 à 18 ans	1.032,17 EUR	5,97 EUR
15 à 17 ans	967,66 EUR	5,59 EUR

Le niveau du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés, au sens des dispositions de l'article 4 modifié de la loi modifiée du 12 mars 1973, portant réforme du salaire social minimum, est fixé à **1.548,26 EUR** par mois.

Peut prétendre au salaire social minimum pour travailleurs qualifiés:

1. le salarié qui exerce une profession comportant une qualification professionnelle usuellement acquise par un enseignement ou une formation sanc-

tionné(e) par un certificat officiel. Sont à considérer comme certificats officiels, les certificats reconnus par l'Etat luxembourgeois et qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle (CATP) de l'enseignement secondaire technique. L'équivalence des certificats qui sont au moins du niveau du certificat d'aptitude technique et professionnelle est reconnue par le Ministère de l'Education Nationale sur avis du Ministre du Travail. Toute condition de pratique professionnelle antérieure est supprimée depuis le 1er avril 1986 pour l'attribution du salaire social minimum pour travailleurs qualifiés;

2. le détenteur du certificat de capacité manuelle (CCM) justifiant d'une pratique d'au moins deux années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré;
3. le détenteur du certificat d'initiation technique et professionnelle (CITP) justifiant d'une pratique d'au moins cinq années dans le métier dans lequel le certificat a été délivré (disposition nouvelle à partir du 1er janvier 1997);
4. à défaut de certificat, le travailleur justifiant d'une pratique professionnelle minimale de dix années dans la profession considérée;
5. lorsque l'apprentissage d'une profession n'est pas acquis par la voie d'une formation sanctionnée par la délivrance d'un certificat officiel, la loi subordonne l'acquisition du bénéfice de la qualité de travailleur qualifié à une formation d'ordre pratique acquise par l'exercice durant une période minimale de six années de métier exigeant une certaine capacité technique.

Training European Managers in China

Providing understanding, experience and contacts.

The EU-China Junior Managers Training Programme is a European Union funded China based business training programme. The 11 or 15 month training offers participants a unique mixture of

- Intensive language training (4 or 12 months) providing Chinese language skills to adapt to the environment and form better relationships with Chinese business partners.
- Business seminars, workshops, company visits and meetings with government agency representatives providing a real understanding of business in today's China.
- Internship (3 or 7 months) providing hands-on experience in a Chinese company or European Chinese joint venture.

Next training courses will start on 1 September 2002. Application schedule will be from 25 January 2002 until 26 April 2002. Please consult the programme's web site and/or European Coordination Office regarding the application procedure:

<http://www.hamk.fi/ip/euchina>

European Co-ordination Office: Häme Polytechnic
Jaakonkatu 28, FIN-13100 Hämeenlinna, FINLAND
Tel: +358 3 646 4920 / 4612, 2586 • fax: +358 3 646 2230
email: euchina@hamk.fi

EU-CHINA
Junior Managers Training Programme
中国-欧盟青年经理培训项目

Nouvelle rubrique «Foires et Salons»

Suite au démarrage du service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce (voir le dossier à ce sujet), nous avons créé une nouvelle rubrique «Foires & Salons» dans le «Lëtzebuenger Merkur» de la Chambre de Commerce. Vous y trouverez dorénavant de l'actualité sur tous les services et activités de la Chambre de Commerce relatifs aux foires internationales et salons spécialisés à l'étranger ainsi que les informations sur des foires et salons dans le monde entier dans lesquelles la Chambre de Commerce n'est pas directement impliquée, mais pour lesquelles elle peut vous renseigner plus en détail.

Cette rubrique contient à la fois les nouveaux services offerts par la Chambre de Commerce dans le cadre de sa coopération avec le Ministère de l'Economie dans le contexte de la promotion commerciale, tout comme les services et informations relatives aux foires, publiés jusqu'à présent dans la rubrique «Commerce Extérieur».

La nouvelle rubrique fournit en un endroit l'ensemble de services offerts aux entreprises luxembourgeoises intéressées à une présence internationale dans le cadre de foires et salons.

Les services seront regroupés comme suit :

1. Participations officielles
2. Participations collectives de la Chambre de Commerce
3. Visites accompagnées
4. Autres activités et actualités
5. Calendrier de foires et salons

Pour chaque manifestation sera indiquée la personne responsable que vous pourrez contacter directement.

Neue Rubrik „Messen und Ausstellungen“

Anlässlich der Gründung der Abteilung für Handelsförderung in der Handelskammer Luxemburg (siehe Dossier in dieser Ausgabe), bieten wir eine neue Rubrik „Messen und Ausstellungen“ im Luxemburger Merkur an. Hier finden Sie von jetzt an Informationen zu allen Dienstleistungen und Aktivitäten der Handelskammer in Bezug auf internationale Messen und Ausstellungen im Ausland. Darüber hinaus informieren wir Sie auch über Messen und Ausstellungen in der ganzen Welt, an denen die Handelskammer zwar nicht direkt beteiligt ist, zu denen Sie Ihnen aber jederzeit gerne die für Sie notwendigen Informationen zur Verfügung stellt.

In dieser Rubrik finden Sie sowohl Informationen zu dem neuen Dienstleistungsangebot der Abteilung „Handelsförderung“ der Handelskammer, die in diesem Bereich mit dem Wirtschaftsministerium zusammenarbeitet, als auch Neuigkeiten über den Bereich „Messen und Ausstellungen“ die Sie bisher in der Rubrik „Außenhandel“ gelesen haben.

Die neue Rubrik gibt Ihnen einen vollständigen Überblick über alle Dienstleistungen, die wir Luxemburger Unternehmen anbieten, um Sie bei ihrer internationalen Präsenz auf Messen und Ausstellungen zu unterstützen.

Das Dienstleistungsangebot ist folgendermaßen strukturiert:

1. Offizielle Gemeinschaftsstände
2. Gemeinschaftsstände der Handelskammer
3. Messebesuche in Begleitung der Handelskammer
4. Weitere Aktivitäten und Aktuelles
5. Kalender der Messen und Ausstellungen

Um Ihnen den Zugang zu den Informationen zu erleichtern, werden wir Ihnen für jede Aktion einen Ansprechpartner angeben, mit dem Sie sich direkt in Verbindung setzen können.

13-20 mars 2002

Salon CEBIT 2002 à Hanovre

Après le succès rencontré lors de la visite du Salon CEBIT à Hanovre en 2001, la Chambre de Commerce propose aux entreprises luxembourgeoises intéressées, la visite du Salon CEBIT 2002, qui aura lieu du 13 au 20 mars 2002. Plus de 7.000 exposants, de

tous les continents, présenteront sur une surface de 400.000 m², l'ensemble de l'offre de ces secteurs.

La visite aura lieu le 19 mars 2002. Le déplacement sera proposé en autocar (départ la veille, hébergement en hôtel, retour le soir du 19 mars), pour autant qu'il y ait suffisamment d'intérêt. Chaque participant sera libre de visiter les secteurs de son intérêt professionnel.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à la Chambre de Commerce, M. Edouard Vollmar, tél.: 42 39 39-313.

8 janvier 2002

Visite des représentants de „Reed Exhibition Companies“ à la Chambre de Commerce

Le 8 janvier dernier, le service de la Promotion Commerciale a accueilli dans les locaux de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg la société „Expo on the Move“. Cette société s'occupe de la représentation au Grand-Duché de Luxembourg et en Belgique de foires et salons professionnels dans le monde entier pour compte d'organisateur de premier ordre, tels que Reed Exhibitions, Al-Harity Ltd et

Adsale Exhibitions Ltd, dans les secteurs économiques les plus divers.

Pour l'année 2002, le programme de foires et salons de la société „Expo on the Move“ contient environ 470 événements dans le monde entier. La société a demandé au service de la Promotion Commerciale d'examiner s'il existe au Grand-Duché de Luxembourg un intérêt à certains salons inscrits dans son programme.

Le coupon-réponse ci-dessous reprend différents salons et foires faisant partie du programme de „Expo on the Move“. A côté de ces salons, la société représente des salons en Chine, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud, au Vietnam et dans beaucoup d'autres pays.

En cas d'intérêt de votre part à recevoir de plus amples informations sur l'une ou l'autre foire listée ci-dessous, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le présent coupon-réponse.

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Téléfax : _____

E-mail : _____ Internet : _____

Notre société est intéressée à recevoir de plus amples informations sur les manifestations suivantes:

- | | | | | |
|--------------------------|--|------------|---------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Alimentaria | Barcelona | 04/03 - 08/03 | Alimentation & Boissons |
| <input type="checkbox"/> | Alliance | Lyon | 14/05 - 17/05 | Ingénierie / Soustraitance |
| <input type="checkbox"/> | Aluminium | Essen | 18/09 - 20/09 | Aluminium |
| <input type="checkbox"/> | Europlast | Paris | 03/06 - 07/06 | Plastique & Caoutchouc |
| <input type="checkbox"/> | FAWEM | Zurich | 05/11 - 09/11 | Machinerie / Outillage |
| <input type="checkbox"/> | Food & Drink Expo | Birmingham | 17/03 - 20/03 | Alimentation & Boissons |
| <input type="checkbox"/> | Interplas | Birmingham | 30/09 - 04/10 | Plastique & Caoutchouc |
| <input type="checkbox"/> | Manufacturing Week | Birmingham | 30/10 - 01/11 | Ingénierie |
| <input type="checkbox"/> | Renewable Energy | Köln | 01/07 - 03/07 | Energie |
| <input type="checkbox"/> | Smart Automation Austria | Linz | 09/10 - 11/10 | Automation industrielle |
| <input type="checkbox"/> | SITL | Paris | 12/03 - 15/03 | Logistique/Transports |
| <input type="checkbox"/> | Tecoalimentaria | Barcelona | 07/03 - 11/03 | Technologie de l'alimentation |
| <input type="checkbox"/> | TEL Lyon | Lyon | 01/10 | Logistique/Transports |
| <input type="checkbox"/> | Transfometal | Lyon | 15/10 - 19/10 | Ingénierie |
| <input type="checkbox"/> | Notre société est intéressée à recevoir de plus amples informations sur les salons de «Reed Exhibition Companies» organisés dans les pays suivants : | | | |

- Notre société est intéressée à demander une entrevue avec un collaborateur du service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce.

**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Service de la Promotion Commerciale
Personne de contact : Monsieur Niels DICKENS**

31, boulevard Konrad Adenauer
LUXEMBOURG-KIRCHBERG

Téléphone : 42 39 39-245 • Fax : 43 83 26

E-mail : promcom@cc.lu

Messen und Ausstellungen im März 2002

Agrar-Computertage

Ausstellung zu Datenverarbeitung, Elektronik und Informationstechnik in der Landwirtschaft

2.-4.3.2002 Göttingen (D)
Tel: 0049 8342 96 230

Internationale Eisenwarenmesse, Welt-Centrum Werkzeug, Sicherungstechnik Schloss + Beschlag und DIY'TEC, Fachmesse für Bau- und Heimwerkerbedarf

3.-6.3.2002 Köln (D)
Tel: 0049 221 82 10

SIG PRO

Internationale Messe für Wintersportartikel und Wintersportmode

3.-6.3.2002 Grenoble (F)
Tel: 0033 4 76 39 66 00

GLASSEX

Internationale Ausstellung für Flachglas und Fensterbau

3.-6.3.2002 Birmingham (GB)
Tel: 0044 2082 77 51 20

ROKA Food Fair

Fachausstellung Nahrungs- und Genussmittel für den Einzelhandel

3.-6.3.2002 Utrecht (NL)
Tel: 0031 30 29 55 911

Voorjaarsbeurs Plus

Frühjahrsfachmesse für Konsumgüter aus dem Non-Food-Bereichmode

3.-6.3.2002 Utrecht (NL)
Tel: 0031 30 29 55 705

ALIMENTARIA

Internationale Nahrungsmittel- und Getränkemesse

4.-8.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 233 2000

SITL

Internationale Ausstellung für Logistik

5.-8.3.2002 Paris (F)
Tel: 0033 1 47 56 52 00

Mostra Convegno Expocomfort

Internationale Fachausstellung Heizungs-, Klima-, Kühl- und Installationstechnik, Wasseraufbereitung, Badezimmereinrichtungen mit SERVITIS

5.-9.3.2002 Mailand (I)
Tel: 0039 02 48 55 01

PREVENTA

Internationale Arbeitsschutzmesse

6.-8.3.2002 Dornbirn (A)
Tel: 0042 5572 30 53 16

Südblech

Internationale Fachmesse für Blechbearbeitung und Fügetechnologie

6.-9.3.2002 Sinsheim (D)
Tel: 0049 7025 92 060

MOTORRÄDER

Internationale Motorradausstellung

6.-10.3.2002 Dortmund (D)
Tel: 0049 231 12 04 521

Fur & Fashion Frankfurt

Internationale Fachmesse für Pelz, Leder und Textil

7.-10.3.2002 Frankfurt/Main (D)
Tel: 0049 69 24 26 350

Antiquitäten- und Kunstausstellung und Festival des Luxemburger Buches

7.-10.3.2002 Luxemburg (L)
Tel: 00352 43 99-1

EUROPLEINAIR

Europäische Freizeitausstellung

7.-10.3.2002 Luxemburg (L)
Tel: 00352 43 99-1

HARDWARE PRAGUE

Internationale Eisenwaren-, und Do-it-yourself-Messe

7.-10.3.2002 Prag (CZ)
Tel: 00420 75 96 50 00

PRAGOLIGNA

Fachmesse für Maschinen und Anlagen zur Holzbe- und -verarbeitung sowie Werkzeuge

7.-10.3.2002 Prag (CZ)
Tel: 00420 2 201 03 463

TOOLTEC

Ausstellung für Maschinenbau, Werkzeug und Eisenwaren

7.-10.3.2002 Prag (CZ)
Tel: 00420 2 201 03 463

BTA - Barcelona TecnoAlimentaria

Internationale Ausstellung der Nahrungsmittelindustrie

7.-11.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 452 07 22

Expofryc

Ausstellung für industrielle Kühl- und Klimatechnik

7.-11.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 452 07 22

Liqma

Internationale Ausstellung für die Getränkeindustrie

7.-11.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 452 07 22

Tecnicop

Internationale Ausstellung von Maschinen und Ausrüstung für Bäckerei, Konditorei und Speiseeisherstellung

7.-11.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 452 07 22

Tecnoalimentaria

Internationale Ausstellung für Nahrungsmitteltechnik

7.-11.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 452 07 22

Tecnocarnica

Internationale Ausstellung der Fleischereitechnik

7.-11.3.2002 Barcelona (E)
Tel: 0034 93 452 07 22

TEFAF Maastricht

Europäische Kunst- und Antiquitäten-Messe Maastricht

8.-17.3.2002 Maastricht (NL)
Tel: 0031 30 73 61 45 165

INTERNORGA

Internationale Fachmesse für Hotellerie, Gastronomie, Gemeinschafts-

verpflegung, Bäckereien und Konditoreien

9.-10.3.2002 Hamburg (D)

Tel: 0049 40 35 690

INTERMOTO

Action-Messe für Motorräder und Roller

9.-11.3.2002 Saarbrücken (D)

Tel: 0049 681 95 40 20

CADEAUX LEIPZIG

Fachmesse für Geschenk- und Wohnideen

9.-11.3.2002 Leipzig (D)

Tel: 0049 341 67 80

MIDEC

Internationale Schuhfachmesse

9.-11.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 44 71 71 71

EGAST

Internationale Fachmesse für Gastronomiebedarf

10.-14.3.2002 Strassburg (F)

Tel: 0033 3 88 37 21 21

CHEMTEC CHINA '2002

China International Chemical Industry Exhibition & Conference 2002

11.-14.3.2002 Beijing (RC)

Tel: 0086 10 8451 5483

BIEMH

Internationale Ausstellung für Werkzeugmaschinen

11.-16.3.2002 Bilbao (E)

Tel: 0034 94 42 85 400

SANITÄR HEIZUNG KLIMA

Fachausstellung für Sanitär-, Heizungs- und Klimatechnik

12.-16.3.2002 Essen (D)

Tel: 0049 201 72 44 238

CeBIT Hannover

World Business Fair Office Automation - Information Technology - Telecommunications

13.-20.3.2002 Hannover (D)

Tel: 0049 511 890

SIPI

Internationale Fachmesse für Bildtechnik: Foto - Video - Multimedia

15.-18.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 40 25 96 65

ITB Berlin

Internationale Tourismus-Börse

16.-20.3.2002 Berlin (D)

Tel: 0049 30 303 82 121

RénovHôtel

Ausstellung und Konferenz für die Renovierung, Verwaltung und Ausstattung von Hotels, Restaurants und öffentlichen Gebäuden

17.-20.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 4 72 22 33 44

Sirest et Métro Expo

Internationale Catering-Fachmesse

17.-20.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 4 72 22 33 44

LifeCom

Internationale Ausstellung und Symposium für life-Sciences und Computertechnologien

19.-21.3.2002 Düsseldorf (D)

Tel: 0049 211 450 859

EURO ASSEMBLAGE

Internationale Ausstellung von Maschinen, Ausrüstung und Komponenten für die Industriemontage

19.-22.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 49 68 51 00

MECANELEM-MECATRONIC

Internationale Ausstellung für Hydraulik

19.-22.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 49 68 51 00

THERMIC

Internationale Ausstellung für Industrieöfen und wärmetechnische Ausrüstungen

19.-22.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 49 68 51 00

INTER OUTIL EXPO

Internationale Werkzeugausstellung für Schneiden und Formen von Metallen, Kunststoffen und Kompositen

19.-23.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 49 68 51 00

MACHINE-OUTIL

Internationale Ausstellung für Maschinenbau und Produktionsanlagen

19.-23.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 49 68 51 00

SIPAB

Internationale Fachmesse für Werbung, Marketing und Verkaufsförderung

20.-22.3.2002 Brüssel (B)

Tel: 0032 2 47 84 383

GrindTec

Internationale Fachmesse für Schleiftechnik

20.-23.3.2002 Augsburg (D)

Tel: 0049 821 25 76 90

Fensterbau / frontale

Internationale Fachmesse Fenster und Fassade - Technologien/Komponenten/Bauelemente

20.-23.3.2002 Nürnberg (D)

Tel: 0049 911 860 60

HOLZ-HANDWERK

Fachmesse für Maschinen und Fertigungsbedarf

20.-23.3.2002 Nürnberg (D)

Tel: 0049 911 860 61 08

Leipziger Buchmesse mit Leipziger Antiquariatsmesse und buch+art - Kunst rund um das Buch

21.-24.3.2002 Leipzig (D)

Tel: 0049 341 67 88 241

Micam ShoEvent

Internationale Schuhmesse

21.-24.3.2002 Mailand (I)

Tel: 0039 02 43 82 91

Mifur

Internationale Pelz- und Lederwarenmesse

21.-24.3.2002 Mailand (I)

Tel: 0039 02 76 00 33 15

MIPEL

Internationale Lederwarenmesse

21.-24.3.2002 Mailand (I)

Tel: 0039 02 58 45 11

EURANTICA Brussels

Antiquitätenmesse

21.-31.3.2002 Brüssel (B)

Tel: 0032 2 740 10 11

Retro Classica

Internationale Börse für Oldtimer, Classics, Motorräder, Ersatzteile und Restaurierung

22.-24.3.2002 Stuttgart (D)

Tel: 0049 711 25 89 624

EXPO PRINTEMPS

Brüsseler Handelsmesse

22.-26.3.2002 Brüssel (B)

Tel: 0032 2 47 48 567

LINUX@BUSINESS

Ausstellung für Software und Dienstleistungen

26.-28.3.2002 Paris (F)

Tel: 0033 1 44 39 85 00

MICAD

Internationale Ausstellung und Konferenz für CAD/CAM sowie neue Technologien für Konzeption und Fertigung

26.-28.3.2002 Paris (F)
Tel: 0033 1 53 17 11 40

NETSEC

Fachausstellung für Datensicherheit in Informationstechnologie, Internet und Telekommunikation

26.-28.3.2002 Paris (F)
Tel: 0033 1 44 39 85 00

**ONLINE - SOLUTIONS
INTERNET - SOLUTIONS
EDI / XML**

Ausstellung für Online-Systeme und Kommunikation, Internet-Solu-

tions, E-Commerce, EFI, EDI und Intranet

26.-28.3.2002 Paris (F)
Tel: 0033 1 44 39 85 00

Publishing@Imaging

Ausstellung für computergestütztes Drucken, Druckvorstufe und Multimedia

26.-28.3.2002 Paris (F)
Tel: 0033 1 44 39 85 00

SOLUTIONS VISION

Ausstellung für Überwachungstechnologie

26.-28.3.2002 Paris (F)
Tel: 0033 1 44 39 85 00

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen. Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an Frau Viviane Hour, Tel: 42 39 39-315.

La Chambre de Commerce tient à la disposition des entreprises luxembourgeoises intéressées de la documentation sur les foires et salons pour consultation sur place. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Viviane Hour, tél.: 42 39 39-315.

**Explorez de nouveaux
marchés****Participez aux
enquêtes
sectorielles**

Dans un souci de rester en permanence à l'écoute de ses ressortissants et afin de mieux connaître leurs besoins en matière d'organisation de foires internationales et de salons spécialisés à l'étranger, le service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce effectuera pendant l'exercice 2002 toute une série d'enquêtes sectorielles auprès des entreprises luxembourgeoises.

Ces enquêtes seront dirigées vers différents secteurs économiques, dont notamment :

- bâtiment, travaux publics et matériaux de construction
- industrie
- transports et logistiques
- agroalimentaire
- électronique, informatique et NTIC.

Au cours du deuxième semestre de l'année dernière, le service de la Promotion Commerciale a réalisé, en complément à l'enquête annuelle entreprise par le Ministère de l'Economie, sa première enquête sectorielle relative au secteur de l'environnement. Si vous êtes concerné par le secteur de l'environnement et si vous n'avez pas encore reçu le questionnaire de l'enquête, nous vous invitons à nous faire connaître vos besoins et souhaits en nous retournant le questionnaire repris ci-contre.

Les résultats de cette enquête seront publiés dans l'édition 02/2002 de cette rubrique. Les autres enquêtes réalisées au cours de l'année 2002 ainsi que leurs résultats seront également publiés dans la rubrique „Foires & Salons“.

**ASSOCIATION
LUXEMBOURGEOISE
DES CONSEILS COMP-
TABLES ET FISCAUX**

Pour une bonne tenue de votre comptabilité, rien de tel qu'un partenaire de confiance.

Les membres de l'ALCOMFI au service des petites et moyennes entreprises et des professions libérales.

ALCOMFI ASBL
BP 477
L-2014 Luxembourg
www.alcomfi.lu

ENQUETE SECTORIELLE RELATIVE AU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'IMPORTANCE DE L'INTERNATIONALISATION DES ACTIVITES DE VOTRE ENTREPRISE

Dans le cadre des initiatives entreprises par le service de la Promotion Commerciale de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg afin de sensibiliser les entreprises à adopter une stratégie d'ouverture des marchés et à exploiter davantage les opportunités d'affaires offertes au niveau interrégional et international, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous communiquer votre avis en retournant le présent formulaire à l'adresse indiquée ci-après:

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
Service „PROMOTION COMMERCIALE“
à l'attention de
Mme Sabrina SAGRAMOLA
31, boulevard Konrad Adenauer • L - 2981 Luxembourg
Téléfax N°: 43 83 26

INFORMATIONS GENERALES

Société :		CACHET DE L'ENTREPRISE :
Personne de Contact :		
Fonction :		
Adresse :		
Téléphone / Fax :		
E-mail :		
Effectif :		
Secteur d'activité :	<input type="checkbox"/> Production de biens dans le domaine environnemental <input type="checkbox"/> Transport et négoce de déchets <input type="checkbox"/> Bureau d'études <input type="checkbox"/> Laboratoire d'analyses <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____	Signature:

Quels sont les sujets environnementaux auxquels vous êtes le plus intéressés?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Espace, milieu et ressources naturelles | <input type="checkbox"/> Bruit et nuisances sonores |
| <input type="checkbox"/> Air et contrôle de la pollution atmosphérique | <input type="checkbox"/> Protection et gestion de l'eau |
| <input type="checkbox"/> Utilisation rationnelle de l'énergie et énergies renouvelables | <input type="checkbox"/> Substances chimiques & risques industriels |
| <input type="checkbox"/> Gestion de déchets en entreprise | <input type="checkbox"/> Traitement des déchets |
| <input type="checkbox"/> Management environnemental et gestion environnementale dans l'entreprise | |
| <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : _____ | |

COOPERATION: PARTENARIATS ET RELATIONS INTERNATIONALES

Sériez-vous intéressé à participer à des initiatives qui visent à promouvoir l'internationalisation des entreprises dans le secteur de l'environnement ?

- Oui Non

A quel type de manifestation seriez-vous le plus intéressé?

- Foires commerciales Bourses d'affaires
 Salons de coopération Autres manifestations (à préciser): _____



Dans l'affirmative, à quel niveau?

- National Régional (SAAR-LOR-LUX)
 Européen (15 Etats Membres) Pays PHARE (Europe Centrale & Orientale)
 Pays TACIS (Nouveaux Etats Indépendants & Mongolie)
 Autres pays ou marchés : _____
(à préciser)

Quels sont les marchés étrangers qui vous intéressent le plus dans le cadre du développement de vos relations internationales?

Connaissez-vous d'autres manifestations qu'il vous semblerait intéressant de nous proposer?

Connaissez-vous les salons suivants spécialisés dans les matières environnementales?

- ECO-INDUSTRIES (Metz) BEST & BEST ECO MEETING (Namur) ECOFIRA (Valence, E)
 ENTSORGA (Cologne) POLLUTEC (Paris, Lyon) IFAT (Munich)
 ECO-TECH 2001 (Göteborg) DANMILJO (Herning) WATER, WASTE & ENVIRONEMENT (Dublin)
 ENVITEC (Düsseldorf) ÖKOTECH (Budapest) BALTECHNIKA (Vilnius)
 IFEST (Gand) NEC / Santé et Sécurité au Travail (Birmingham)

Avez-vous déjà participé à des salons de ce genre:

- Oui. Veuillez spécifier : _____

- Non. Pourquoi ? _____

Est-ce que la participation à des salons a donné la possibilité à votre entreprise de développer des relations d'affaires intéressantes et fructueuses pour l'avenir ?

- Oui, de quelle façon ? _____

- Non, pourquoi ? _____

Quel est le type de coopération que vous recherchez / offrez à ces salons ?

- Général (joint-venture, mise en commun, accords réciproques)
 Commercial (franchising, assistance commerciale, accords, points de vente, fourniture de matériel)
 Financier (création d'entreprise, filiale/succursale, fusion, acquisition)
 Technique (accords de fabrication, assistance technique, assurance-qualité, droit de production)
 Technologique (échange de savoir-faire, R&D, transfert de technologies)
 Autres : _____

Dans le cadre d'une foire internationale seriez-vous intéressé à participer en tant que :

- Exposant ? Visiteur ?

En qualité d'exposant, seriez-vous intéressé à participer à un stand collectif mis en place par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg ?

- Oui Non
 Si oui, pour quelle manifestation ? _____

INFORMATIONS GENERALES

Êtes-vous au courant des initiatives européennes sur l'environnement ?

- Oui Non

Désirez-vous recevoir les publications suivantes sur l'environnement (en langue française):

- L'UE et la gestion de déchets Améliorer la qualité de l'air : une priorité pour l'UE
 Les emplois verts dans la ligne de mire de l'UE La propreté de l'eau au centre des préoccupations de l'UE

Désirez-vous recevoir de plus amples informations sur les matières environnementales suivantes?

- Programmes communautaires (Energie, Life III,...) Croissance et environnement
 Eco Management Audit Scheme: EMAS & ISO 14.001 ECO-Label
 Autres (à préciser): _____

Désirez-vous nous rencontrer pour recevoir une assistance sur mesure ainsi que des informations complémentaires sur les foires et salons spécialisés à l'étranger relatifs à votre secteur d'activité ?

- Oui Non

Date : _____ Signature : _____



Premières estimations démographiques

379,4 millions d'habitants dans l'UE au 1^{er} janvier 2002

Selon les premières estimations démographiques pour 2001, publiées le 11 janvier dernier par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes à Luxembourg, l'UE compterait au 1er janvier 2002 une population de 379,4 millions d'habitants. La population de la zone euro est estimée, quant à elle, à 305,1 millions d'habitants.

L'accroissement naturel de la population (naissances vivantes moins décès) de l'UE serait en 2001 de 410.000 personnes, en légère hausse par rapport à 2000 où il avait été de 380.000, tandis que le solde migratoire serait en légère baisse, passant de +1.070.000 en 2000 à +1.050.000 en 2001. Au total, la population de l'UE augmenterait de 1.460.000 per-

sonnes en 2001, soit à un rythme de 3,9%. Ce rythme, légèrement plus élevé qu'au cours des dernières années, reste modeste comparé à ceux observés au cours des années 1950 et 1960.

Accroissement naturel en hausse

Le nombre de naissances, comme le nombre de décès, ont baissé dans l'UE en 2001, entraînant un accroissement naturel de la population de 1,1%, en légère augmentation par rapport à 1999 (0,7%) et 2000 (1,0%). Le nombre de naissances vivantes devrait atteindre 4,03 millions dans l'UE en 2001, soit 0,5% de moins qu'en 2000. Les taux de natalité les plus élevés ont été observés en Irlande (14,6 naissances vivantes pour 1000 habitants) et en France (13,1), ainsi qu'aux Pays-Bas (12,5) et au Luxembourg (12,4). L'Allemagne (9,0), l'Autriche (9,3) et l'Italie (9,4) ont enregistré les taux les plus bas.

Le nombre de décès devrait quant à lui atteindre 3,62 millions dans l'UE en 2001, soit 1,4% de moins qu'en 2000, l'impact d'un nombre croissant de personnes âgées ayant été pleinement compensé par la diminution des taux de mortalité. Les taux les plus élevés ont été observés en 2001 au Danemark (10,9 décès pour 1000 habitants) et en Suède (10,6) et les plus faibles en Irlande (7,5), et au Luxembourg (8,3).

Au niveau des pays candidats, le taux de natalité a été inférieur au taux moyen de l'UE (10,6 pour mille) dans 11 pays sur les 12 disponibles. Seul, Chypre (12,1) a connu un taux supérieur à cette moyenne. Les taux de mortalité ont été, de leur côté, plus élevés que dans l'UE (9,5 pour mille) dans 8 pays sur 12, en particulier en Lettonie (13,8), en Bulgarie et en Estonie (13,6 chacun) ainsi qu'en Hongrie (13,0). A l'opposé, Malte (7,6) et Chypre (8,6) enregistrent des taux similaires aux taux les plus bas de l'UE.

Solde migratoire

Plus de 70% de l'augmentation de la population de l'UE s'explique en 2001 par l'effet des flux migratoires internationaux. Le solde migratoire, de 1,05 million en 2001, se situe en très légère baisse par rapport à 2000 mais reste plus élevé qu'en 1998 (581.000) et en 1999 (756.000). En 2001, l'Espagne a recueilli 24% du total des migrations nettes effectuées au sein de l'UE, l'Italie et l'Allemagne 17% chacun, et le Royaume-Uni 15%.

En valeurs relatives, les flux migratoires nets les plus importants ont été observés à destination du Luxembourg (+9,0 pour mille habitants), de l'Espagne (+6,2), de l'Irlande (+5,2) et du Portugal (+4,9). Inversement, la France (+1,0), la Finlande (+1,2), et la Belgique (+1,8) ont connu les plus faibles taux de migration. Il est à remarquer que, sans accroissement migratoire, l'Allemagne et la Suède auraient vu leur population décroître.

**Wer
liefert
was?**

**POUR VOS ACHATS
PROFESSIONNELS**

**LE MOTEUR DE RE-
CHERCHE B TO B**

www.WLW.lu

- Recherche de fournisseurs et de prestataires de services
- Marché électronique pour vos demandes d'offre
- myWLW – votre accès personnalisé aux services de WLW
- Business-Center – des informations pratiques pour faire des affaires

43.000 produits et prestations de services avec plus de 370.000 entreprises dans 13 pays européens

Wer liefert was? GmbH
Succ. belge
Avenue Louise 65/11 · 1050 Bruxelles
Tél. 02/245 22 28 · Fax 02/245 62 13
e-mail: info@wlw.lu

Quatre pays candidats (la Lituanie, la Lettonie, la Pologne et la République tchèque) ont enregistré en 2001 plus d'émigrations que d'immigrations. L'impact des mouvements migratoires a été nul ou très faible en Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie et Estonie tandis que le solde migratoire a atteint +5,2% à Chypre, +1,9 en Slovaquie et +1,3 à Malte.

Croissance de la population

Au total, les variations de population diffèrent nettement d'un Etat membre à l'autre en 2001, même si tous les pays voient leur population augmenter. Les plus fortes croissances ont été observées au Luxembourg (1,3%), en Irlande (1,2%) et les plus faibles en Allemagne (0,1%) et en Autriche (0,2%).

Au sein des pays candidats, 8 pays sur 12 ont vu leur population diminuer en 2001, en particulier la Lettonie (-0,6%), la Bulgarie (-0,5%) et l'Estonie (-0,4%). A l'inverse Chypre (0,9%) et Malte (0,4%) ont connu les plus fortes hausses.

Le service de presse d'Eurostat:
Philippe BAUTIER, Louise CORSELLI-NORDBLAD
Bâtiment Bech
L-2920 LUXEMBOURG
Tel: +352-4301-33 556
Tel: +352-4301-33 408
Fax: +352-4301-35 349
eurostat-pressoffice@cec.eu.int

Pour de plus amples informations:
François-Carlos BOVAGNET
Tel: +352-4301-33 527
Fax: +352-4301-34 029
francois.bovagnet@cec.eu.int
Les communiqués d'Eurostat sur Internet:
<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>
Mouvements de la population en Europe en 2001

eEurope
Go Digital

Campagne 2002 de sensibilisation au passage au numérique

Le coup d'envoi de la campagne 2002 „passer au numérique“ („Go Digital“) a été lancé par Erkki Liikinen, commissaire responsable des entreprises et de la société de l'information, lors d'une conférence organisée ce 21 janvier 2002 à Berlin. Cette campagne vise à sensibiliser les petites et moyennes entreprises (PME) aux opportunités offertes par le commerce électronique, à affiner les meilleures pratiques stratégiques et à faciliter l'accès à l'économie en ligne. Les

PME sont encore à la traîne derrière les grandes entreprises pour ce qui est de l'utilisation d'Internet. Même si Internet ne leur permet pas toujours de commercialiser leurs produits et services dans des conditions plus avantageuses, cet outil surpasse leur donne au moins accès à tout un éventail de choix possibles pour leurs acquisitions de biens et de services. Cela peut les aider en retour à mieux se positionner sur le marché en proposant une qualité supérieure à moindre prix.

La conférence de Berlin est la première d'une série de manifestations prévues en 2002 dans l'Union européenne. Celles-ci bénéficient du soutien actif et de la participation de la Commission européenne et des parties intéressées, notamment des Euro Info Centres (EIC), Chambres de Commerce, Instituts de Recherche et associations de PME. L'objectif de la campagne est d'optimiser l'utilisation des outils et opportunités du commerce électronique par les PME et de proposer une assistance pratique, par le biais de conférences et de réseaux de soutien, afin de leur permettre de profiter pleinement des avantages de l'économie en ligne.

Parmi les principaux objectifs de cette campagne de sensibilisation figurent l'identification et la diffusion des meilleures pratiques et des „vitrines“ pour les PME concernant le passage au commerce électronique et l'élimination des obstacles techniques. La campagne fera en outre connaître les stratégies et les scénarios en matière de commerce électronique et diffusera les initiatives „DO Digital“ par le biais de manifestations de formation spécifiques. Des actions de sensibilisation sont également prévues pour stimuler le brassage d'idées et l'échange de meilleures pratiques aux niveaux régional et national.

De plus amples informations sur la campagne „passer au numérique“ peuvent être consultées sur le site web „Go Digital“ de la Commission européenne: <http://europa.eu.int/ISPO/ecommerce/godigital/Welcome.html>

L'EIC de la Chambre de Commerce: Partenaire national pour le projet „ATTRACT“

Sur initiative de l'Euro Info Centre de l'IHK de Trèves et dans le cadre du programme communautaire „GO-DIGITAL“, l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce a accepté de participer en tant que partenaire pour le Grand-Duché de Luxembourg au projet européen „ATTRACT“ qui vise à sensibiliser les entreprises au commerce électronique.

De concert avec les autres partenaires impliqués dans le projet, dont notamment les EIC de Metz et de Libramont, cette action aura pour cible principale le commerce de gros et de détail. Le même type de conférence aura lieu dans les quatre pays impliqués dans le projet.

L'action au Luxembourg a été envisagée pour le 14 octobre 2002.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur le programme GO-DIGITAL et/ou si vous êtes intéressé à l'action envisagée au Luxembourg, nous vous prions de vous mettre en contact avec le service de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce, tél : 42 39 39 - 333, fax : 43 83 26, e-mail : eic@cc.lu. Personne de contact : M. François Nénon.

Présidence espagnole de l'Union

„Plus d'Europe“

L'Espagne assume pour la troisième fois la présidence du Conseil de l'Union européenne (01/01-30/06/2002). Le début de la présidence coïncide avec la mise en circulation de l'euro, qui représente l'aboutissement d'un processus qui a duré des années et la promesse d'un avenir plus prospère et plus stable.

L'Espagne se propose de consolider, de promouvoir, et de légitimer le projet européen actuel. Pour répondre à ces défis, la présidence espagnole a donc choisi comme mot d'ordre «Plus d'Europe», formule qui exprime la volonté de faire que l'Europe ait le poids et la place qui lui reviennent dans les relations internationales. Avec cette philosophie et la volonté de faire avancer le projet européen, la présidence espagnole s'est fixée six objectifs qui serviront d'axes à son action :

1. La lutte contre le terrorisme au sein d'un espace de liberté, de sécurité, et de justice
2. La réussite de la mise en circulation de l'euro
3. L'impulsion à donner au processus de Lisbonne lors du Conseil européen de Barcelone : une Europe plus prospère, dynamique et au service du citoyen.
4. L'élargissement de l'Union européenne
5. Les relations extérieures : plus d'Europe dans le monde
6. Le débat sur l'avenir de l'Europe.

La présidence espagnole doit en outre diriger, orienter, coordonner et organiser les travaux du Conseil, afin de ne laisser passer aucune occasion de développer le projet européen dans tous les domaines couverts par les politiques communautaires.

En faisant des progrès dans ces domaines prioritaires, la présidence espagnole souhaite réussir à faire de l'Europe un espace de prospérité, d'ouverture, de liberté, et de sécurité demandé par les citoyens, et

c'est en répondant aux attentes de ceux-ci que l'on donne son sens à l'expression «Plus d'Europe».

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le programme de la présidence espagnole ainsi que d'autres informations utiles sur le site web officiel :

<http://www.ue2002.es>

Sources d'information européennes

L'Euro Info Centre - Luxembourg PME/PMI de la Chambre de Commerce dispose d'une grande gamme de sources d'information européennes. Une de ces sources est l'accès direct à la législation européenne.

La législation européenne joue un rôle de plus en plus important et ceci pas seulement pour les activités internationales et transfrontalières, mais également pour la vie nationale.

L'article 249 (ex-article 189) du Traité instituant la Communauté européenne distingue quatre types de textes législatifs.

«Pour l'accomplissement de leur mission et dans les conditions prévues au présent traité, le Parlement européen conjointement avec le Conseil, le Conseil et la Commission arrêtent des règlements et des directives, prennent des décisions et formulent des recommandations ou des avis.»

Le même article donne les descriptions suivantes pour les quatre types de mesures :

Règlement

Le règlement a une portée générale. Il est obligatoire dans tous ses éléments et il est directement applicable dans tout Etat membre.

Directive

La directive lie tout Etat membre destinataire quant au résultat à atteindre, tout en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens.

Décision

La décision est obligatoire dans tous ses éléments pour les destinataires qu'elle désigne.

Recommandations et avis

Les recommandations et les avis ne lient pas.

Le tableau à la page ci-contre reprend les directives européennes publiées du 15 novembre 2001 au 15 janvier 2002. Si vous êtes intéressés à recevoir gratuitement le texte complet d'un ou de plusieurs textes listés, nous vous prions de cocher votre choix et de nous retourner le formulaire par courrier ou par fax.

Directives publiées du 15 novembre 2001 au 15 janvier 2002.

- Rectificatif à la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la **classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses**
- Directive 2002/1/CE de la Commission du 7 janvier 2002 modifiant la directive 94/39/CE en ce qui concerne les **aliments pour animaux** visant au soutien de la fonction hépatique en cas d'insuffisance hépatique chronique (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- Directive 2001/97/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 décembre 2001 modifiant la directive 91/308/CEE du Conseil relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du **blanchiment de capitaux** - Déclaration de la Commission
- Rectificatif à la directive 2001/16/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 relative à l'interopérabilité du **système ferroviaire transeuropéen** conventionnel
- Directive 2001/88/CE du Conseil du 23 octobre 2001 modifiant la directive 91/630/CEE établissant les normes minimales relatives à la **protection des porcs**
- Directive 2001/89/CE du Conseil du 23 octobre 2001 relative à des mesures communautaires de lutte contre la **peste porcine classique** (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- Directive 2001/93/CE de la Commission du 9 novembre 2001 modifiant la directive 91/630/CEE établissant les normes minimales relatives à la **protection des porcs**
- Directive 2001/103/CE de la Commission du 28 novembre 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits **phytopharmaceutiques** en vue d'y inscrire la substance active acide **2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D)** (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)
- Directive 2001/101/CE de la Commission du 26 novembre 2001 modifiant la directive 2000/13/CE du Parlement européen et du Conseil relative au rapprochement des législations des États membres concernant **l'étiquetage et la présentation des denrées alimentaires** ainsi que la publicité faite à leur égard
- Directive 2001/82/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 novembre 2001 instituant un code communautaire relatif aux **médicaments vétérinaires**
- Directive 2001/83/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 novembre 2001 instituant un code communautaire relatif aux **médicaments à usage humain**
- Directive 2001/80/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 relative à la **limitation des émissions de certains polluants** dans l'atmosphère en provenance des grandes installations de combustion
- Directive 2001/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des **plafonds d'émission** nationaux pour certains polluants atmosphériques
- Directive 2001/99/CE de la Commission du 20 novembre 2001 modifiant l'annexe I de la directive 91/414/CEE du Conseil concernant la mise sur le marché des produits **phytopharmaceutiques** en vue d'y inscrire les substances actives **glyphosate et thifensulfuron-méthyle**

Société : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone : _____ Téléfax : _____

E-mail : _____ Internet : _____



PME/PMI
LUXEMBOURG

Euro Info Centre - Luxembourg
PME/PMI - Chambre de Commerce
Personne de contact : M. Niels DICKENS
 31, Bd Konrad Adenauer
 LUXEMBOURG - KIRCHBERG
 Adresse postale: L-2981 Luxembourg
 Tél.: 42 39 39-333 • Fax: 43 83 26
 E-mail: eic@cc.lu

L'euro et le double affichage des prix

Certains acteurs économiques songent à prolonger le double affichage des prix après le 28 février 2002, pour éviter que les clients ne perdent leurs repères du jour au lendemain, et permettre ainsi au public une transition plus douce à l'euro.

La CCM* (Confédération des Classes Moyennes) conseille néanmoins aux professionnels d'afficher les prix exclusivement en euros à partir du 1er mars 2002, car :

- la période de transition de trois ans (du 1er janvier 1999 au 1er janvier 2002) et la période de double circulation constituent un délai d'adaptation suffisamment long pour le public ;
- continuer à afficher les prix en francs luxembourgeois après le 28 février 2002 retardera les consommateurs dans leur passage psychologique à l'euro;
- d'un point de vue pédagogique il serait bon de faire coïncider la fin du double affichage des prix avec la fin du cours légal du franc luxembourgeois : à partir du 1er mars 2002, l'euro devrait être notre unique monnaie tant dans la tête que dans les porte-monnaie.

D'ailleurs, lors de la dernière Table ronde euro „secteur privé“ de novembre 2001, le Ministre Luc Frieden a recommandé de faire cesser le double affichage des prix à partir du 1er mars 2002.

A noter que d'après les informations recueillies par la CCM, un grand nombre de professionnels ont d'ores et déjà décidé de ne pas prolonger le double affichage des prix au-delà du 28 février prochain.

* La Confédération des Classes Moyennes regroupe la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce), la Fédération des Artisans et l'Horesca.

Neujahrsempfang bei der FEDIL

Am 17. Januar hatte die FEDIL zum bereits traditionellen Neujahrsempfang geladen. Außergewöhnlich zahlreich hatten sich die Mitglieder der FEDIL im „Hémicycle“ auf Kirchberg eingefunden. Als Gastredner konnten FEDIL-Präsident Charles Krombach und die Mitglieder des Verwaltungsrates zu dieser Gelegenheit neben dem luxemburgischen Staatsminister Jean-Claude Juncker auch den Vorsitzenden des Vorstandes der Jenoptik AG Jena und ehemaligen Ministerpräsidenten des Landes Baden-Württemberg, Prof. Dr h.c. Lothar Späth begrüßen.

Neben zahlreichen Vertretern von Verbänden, Berufskammern und Verwaltungen wohnten auch Jean Spautz, Präsident der Abgeordnetenversammlung, Jean-Claude Juncker, Premierminister, Finanzminister, Lydie Polfer, Vizepremierminister, Außen- und Außenhandelsminister, Fernand Boden, Minister für Mittelstand, Tourismus und Wohnungsbau, Minister für Landwirtschaft und Weinbau, Erna Hennicot-Schoepges, Ministerin für Kultur, Hochschulwesen und Forschung, Ministerin für öffentliche Bauten, Henri Grethen, Wirtschafts- und Transportminister, Charles Goerens, Umweltminister, Minister für Kooperation und humanitäre Hilfe, Verteidigungsminister, François Biltgen, Minister für Arbeit und Beschäftigung, delegierter Minister für Kommunikation, Joseph Schaack, Staatssekretär im Ministerium des öffentlichen Dienstes und der Verwaltungsreform, sowie der deutsche Botschafter Horst Pakowski diesem Neujahrsempfang bei.

In seiner Begrüßungsansprache drückte der Präsident des Luxemburger Industriellenverbandes, zunächst allen Anwesenden die besten Wünsche der FEDIL im Hinblick auf das neue Jahr aus und stellte anschließend die beiden Gastredner vor. Hier einige Auszüge aus der Begrüßungsansprache von FEDIL-Präsident Charles Krombach : „(...) Es ist uns allen bekannt, daß das Jahr 2001 - im besonderen die letzten Monate - kein gutes Jahr für die meisten unserer Betriebe war. Die Umsatzzahlen sind rückläufig und werden sich dementsprechend auf die Betriebsergebnisse auswirken. Die Entwicklung auf dem Arbeitsmarkt bereitet uns Sorgen. Die Zahl der Betriebe, die in den letzten Monaten Kurzarbeit beantragen mußten, ist außergewöhnlich hoch, und dementsprechend hoch ist die Zahl der durch diesen Umstand betroffenen Mitarbeiter.

Auch wenn die Grenzgänger, welche ihre Arbeit in Luxemburg verlieren, nicht von der Statistik erfaßt werden, muß man dennoch feststellen, daß die Zahl der bei der Arbeitsmarktverwaltung eingeschriebenen Arbeitssuchenden in den letzten Monaten stark angestiegen ist. Im internationalen Vergleich ist unsere Arbeitsmarktsituation sicherlich noch immer beneidenswert. Auch darf man nicht verkennen, daß in den letzten Jahren tausende neue Arbeitsstellen geschaffen wurden und daß es noch immer Probleme gibt qualifizierte Mitarbeiter zu finden.

Trotzalledem sollen wir die weitere Entwicklung auf dem Arbeitsmarkt aufmerksam verfolgen und versuchen, durch eine aktive Wirtschafts- und Arbeitsmarktpolitik, Herr der Lage zu bleiben. Als Unternehmer sind wir gewohnt nicht über Probleme zu lam-





tieren, sondern Lösungen herbeizuführen. Ich bin deshalb überzeugt, daß jeder, auf der ihm anvertrauten Ebene, seine Verantwortung übernehmen wird.

Wir erwarten aber auch diese Einstellung und diese Bereitschaft von denjenigen die das Umfeld, in dem wir arbeiten, gestalten. Ich denke hier in erster Linie an jene die in der Politik Verantwortung tragen.

In diesem Zusammenhang müssen wir der Regierung und dem Parlament unseren Dank aussprechen, dies für die vor kurzem verabschiedeten steuerlichen Maßnahmen zu Gunsten der physischen Personen sowie der Unternehmen. Ich betrachte diese Maßnahmen als äußerst wichtig für die zur Zeit in Luxemburg ansässigen Betriebe, aber auch, im Hinblick auf Neuinvestitionen, für den Standort Luxemburg weiterhin attraktiv zu gestalten.

Ich muß aber auch zugeben, daß, gewollt oder ungewollt, der Zeitpunkt für die Steuererleichterungen nicht besser hätte gewählt werden können. In der Tat, sie tragen dazu bei, die in konjunkturell schwierigen Zeiten fehlenden Impulse der Märkte auszugleichen. Wir hoffen, daß dies unsere Betriebe anregen wird weiterhin in Luxemburg zu investieren um somit ihre Tätigkeiten hierzulande auszubauen.

Unsere besondere Aufmerksamkeit galt, im Rahmen der Diskussionen über die Steuererleichterungen zu Gunsten der Betriebe, den Ausführungsbestimmungen betreffend die Steuergutschrift für Investitionen.

Wir sind froh festzustellen, daß, auf Grund eines konstruktiven Dialoges, es möglich war den Vorschlag der Regierung zu überarbeiten und somit das für die weitere Entwicklung der Wirtschaft wichtige Instrument in seinen wesentlichen Zügen zu erhalten.

Neben der Wichtigkeit der Steuerlandschaft für die Zukunft unserer Wirtschaft wissen wir aber auch um die Wichtigkeit anderer Bereiche, wie zum Beispiel:

- die Anerkennung der von unseren Betrieben erbrachten Anstrengungen, und die damit verbundenen Resultate, um die CO2 Emissionen zu reduzieren;
- die Förderung der Aus- und Fortbildung unserer Mitarbeiter;
- die Notwendigkeit, im Bereich Forschung und Entwicklung neue Akzente zu setzen. (...)"

Anschließend gab Präsident Charles Krombach das Wort an Prof. Dr. h.c. Lothar Späth weiter der einen Vortrag zum Thema „Innovation als Strategie“ hielt. Lothar Späth wies in seiner Gastrede darauf hin, daß sich die Schwierigkeiten der europäischen Wirtschaft nicht nur mit der schwachen Konjunktur erklären ließen.

Grund dafür seien vielmehr strukturelle Probleme, von denen es unglaublich viele gebe. Laut Späth müsse der 11. September 2001 wohl noch 20 Jahre als Begründung für alle möglichen Fehlentwicklungen herhalten.

Lothar Späth betonte, daß in einer von der Produktion geprägten Wirtschaft die Standort-Attraktivität über die zukünftige Wettbewerbsfähigkeit der Unternehmen entscheide. Mit einer höheren Produktivität allein lasse sich die Attraktivität aber nicht steigern. Europa müsse begreifen, daß letztlich Innovations-tempo über die Wettbewerbsfähigkeit entscheidet, so der Vorstandsvorsitzende der Jenoptik AG.

Premierminister Jean-Claude Juncker wies in seiner Ansprache darauf hin, daß die Entwicklung der Wirtschaft in Luxemburg zwar rückläufig sei, im Vergleich zu den Nachbarländern beispielsweise aber durchaus gut dastehe. Jean-Claude Juncker war sichtlich erfreut über die positiven Reaktionen der FEDIL auf die Steuererleichterungen zugunsten der Unternehmen. Die von Juncker als „zärtlich“ bezeichnete Steuerpolitik sei das Resultat einer soliden Haushaltspolitik. Der Premierminister wies darauf hin, daß die jetzige Regierung keine weiteren Steuererleichterungen für die laufende Legislaturperiode vorgesehen hat. Auch an der automatischen Lohnindexierung werde nichts geändert, so Jean-Claude Juncker.

Nachdem der Premierminister die Wichtigkeit von Innovation und Entwicklung unterstrich, schloß er seine Gastrede mit dem Aufruf, daß man sich nicht allzu sehr auf externe Einflüsse verlassen soll um die Konjunktur wieder anzukurbeln, sondern, daß man selbst die notwendigen Bedingungen zu einem wirtschaftlichen Aufschwung schaffen sollte. Abschließend bedankte sich Präsident Krombach bei den beiden Gastrednern und lud, im Namen der FEDIL, alle Anwesenden zum Büffet ein.

Logistikdienstleister

Thiel Logistik weiter auf Expansionskurs

Die Thiel Logistik AG hat den Erwerb eines Großteils der Geschäftsbereiche der Birkart Globistics AG, Aschaffenburg, bekannt gegeben. Das Luxemburger Unternehmen erschließt damit das innovative Geschäftsfeld Fashion-Logistics und dehnt seine Präsenz in Europa, Asien, Afrika, Amerika und Australien aus. Die Übernahme wird zu ca. je einem Drittel aus Fremdkapital, liquiden Mitteln und der Ausgabe von ca. 1,2 Mio. neuen Aktien finanziert. Die Birkart-Gruppe wurde 1877 gegründet und hat weltweit 3.500 Mitarbeiter. Für das Jahr 2002 erwartet Thiel aus den übernommenen Bereichen mit knapp 3.000 Mitarbeitern einen Umsatzbeitrag von ca. 410 Mio. Euro und ein EBIT von 8 bis 9 Mio. Euro. Im Rahmen der Übernahme hebt die Thiel Logistik AG ihre Finanzplanung für das Geschäftsjahr 2002 deutlich an. Thiel erwartet jetzt einen Gesamtumsatz von 1.616 Mio. Euro bei einem EBIT von 109 Mio. Euro. Im Zuge der neuen Herausforderungen verstärkt die Thiel Logistik AG ebenfalls ihren Verwaltungsrat.

Thiel Logistik AG übernimmt Logistikdienstleister GAT und AF-Logistik

Die Thiel Logistik AG übernimmt ebenfalls den Allgäuer Logistikdienstleister GAT-Logistik GmbH, Kempten, und die AF-Logistik, Kelsterbach. Die GAT wurde 1949 gegründet und beschäftigt derzeit 188 Mitarbeiter. Im Jahr 2001 erwirtschaftete die GAT-Logistik GmbH einen Umsatz von 13 Mio. Euro und ein EBIT von 1 Mio. Euro. Die GAT verfügt über langjährige Erfahrung in der Beschaffungslogistik für renommierte Unternehmen unter anderem aus der metallverarbeitenden und der Konsumgüterindustrie. Die Integration in die Thiel Logistik AG wird durch die langjährigen Geschäftsbeziehungen der GAT zur österreichischen Thiel-Tochter delacher Logistics AG wesentlich gefördert. Mit der Übernahme der GAT Logistik vervollständigt die Thiel Logistik AG ihre Präsenz im Dreiländereck zwischen Deutschland, Österreich und der Schweiz. Damit können weitere erhebliche Synergiepotentiale zwischen den Tochterunternehmen GAT (D), delacher Logistics AG (A) und der BTL-Gruppe (CH) erschlossen werden.

Die AF-Logistik wurde 1994 gegründet und hat 90 Beschäftigte. Sie ist ein Service-Anbieter aus dem Bereich Luftfracht und komplettiert die Aktivitäten der Thiel AS Logistics. 2001 hatte das Unternehmen aus Kelsterbach einen Umsatz von 6 Mio. Euro und erwirtschaftete ein EBIT von 0,6 Mio. Euro. Der Kaufpreis wird ausschließlich durch die Ausgabe von ca. 400.000 neuen Aktien beglichen. Im Zuge der Umstrukturierung des IT-Bereiches hat die Thiel Logistik AG die Ley GmbH, Pulheim, veräußert. Während die Produkte (u.a. COSA-Produktfamilie) und die Pro-

duktentwicklung ins Eigentum der Ley GmbH wechseln, verbleiben die IT-Consultants bei der Thiel Logistik. Damit erhält sich Thiel die IT-Kompetenz für ganzheitliche Logistiklösungen.

Informatique

Atos Origin Luxembourg S.A. déménage

Atos Origin Luxembourg S.A., fournisseur de services informatiques, annonce son déménagement vers un nouveau site. Depuis le 2 janvier, la société est installée au sein de la Zone d'Activités Bourmicht II, L-8070 Bertrange (ses numéros de téléphone et de fax restent inchangés: tél.: +352 31 36 37-1, fax: +352 31 38 83). Atos Origin a quitté Strassen pour Bertrange afin de garantir une meilleure accessibilité à sa clientèle. Fruit de la fusion intervenue entre Atos S.A. et Origin S.A., filiale du Groupe Philips, Atos Origin Luxembourg S.A. a réalisé un alignement des portefeuilles commerciaux des deux sociétés et une harmonisation poussée des procédures sous-tendant les prestations de services. La société compte désormais parmi les principaux acteurs du secteur des services informatiques sur le marché luxembourgeois.

CODEJA – WP&B – VAT Forum
 Jeudi 7 mars 2002
 Hôtel Parc Belair - Luxembourg

CONFERENCE
Douane
 &
Accises

- Aperçu des règles TVA et douanières;
- Analyse des possibilités et facilités qu'offre la législation ;
- Mesure des risques encourus en cas de non-respect des règles ;
- Questions/réponses et analyse de cas concrets ;

Infos pratiques et inscription sur le site www.codeja.lu ou au (00352) 26 20 10 34.

Sponsorisée par



Visite du Comité de Recherches pour l'Artisanat et le Commerce chez Accumalux MB s.r.o. en République Tchèque

C'est avec un grand plaisir que la société Accumalux MB s.r.o., Mlada Boleslav, République Tchèque, filiale à 100% de la société Accumalux s.a., Kockelscheuer, Luxembourg a accueilli sur son site en date du 12 novembre 2001 les membres du Comité de Recherches pour l'Artisanat et le Commerce. La visite avait été organisée sous l'égide du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement. La délégation qui comptait de nombreuses personnalités du Grand-Duché de Luxembourg était rehaussée par la présence du Ministre Fernand Boden et de Monsieur Paul Hippert, directeur de la Chambre de Commerce.

Accumalux MB s.r.o. qui avait commencé sa production de bacs et de couvercles pour batteries le 1er janvier 1998 dans une partie d'usine louée auprès d'un de ses clients dispose aujourd'hui de son propre hall de production de 2.000 m² au nord de Prague. Par ailleurs, au vu de l'évolution rapide de ses activités, un second hall dont la construction s'est terminée ce mois de décembre 2001 avait dû être presque immédiatement envisagé. Sur une superficie de 4.000

m², avec deux bâtiments opérationnels en production et stockage, 4 silos et un bureau administratif, Accumalux M.B. fournit essentiellement les pays de l'Est tels la Pologne, la Hongrie, la Slovaquie et la Russie. Le groupe Accumalux s.a. qui comptait à ses débuts 3 presses à injection, produit aujourd'hui quotidiennement plus de 30.000 batteries de démarrage pour voitures et camions avec une quarantaine de presses sur les 2 sites de production au Grand-Duché de Luxembourg et en République Tchèque. Après une visite guidée de l'unité de production de bacs et de couvercles en matières thermoplastiques à Mlada Boleslav, l'ensemble de la délégation a visité le musée de Skoda ainsi que la partie fabrication. VW-Skoda est, par l'intermédiaire des fabricants de batteries de démarrage, indirectement le premier client de Accumalux MB s.r.o. en République Tchèque.

Voyages d'affaires

Reprise de Travel Pro SA par le groupe Sales-Lentz

Depuis le mois de janvier, la société Travel Pro a été reprise par le Groupe Sales-Lentz. Etablie au Luxembourg depuis 1993, Travel Pro a su se forger une excellente réputation et a acquis rapidement sa place sur le marché luxembourgeois, particulièrement dans



le domaine du „Business Travel“ et représente aujourd'hui un chiffre d'affaires annuel de 16 mio Euros.

Renforcée par cette fusion, la société Travel Pro restera présente sur ce marché et poursuivra, sous son nom actuel, ses activités dans le domaine du „Business Travel“. L'ensemble du personnel qui compte 31 collaborateurs ainsi que les différents sites d'exploitation seront repris. La direction sera assurée par Monsieur José Dhur qui dans le passé a déjà assumé la fonction de directeur général de Travel Pro. Le département actuel „Hommes d'affaires“ du Groupe Sales-Lentz sera fusionné avec celui de Travel Pro SA. Cette nouvelle structure devra permettre à la société Travel Pro de garantir un service aussi compétitif que professionnel à l'ensemble de sa clientèle.

Par le développement conséquent et l'évolution constante de son département des agences de voyages, le groupe Sales-Lentz est devenu leader sur le marché luxembourgeois dans le réseau de vente de voyages touristiques et a su également renforcer sa position de force dans le domaine des voyages organisés. Un autre volet très important du groupe est le transport de personnes. Dans ce secteur Sales-Lentz est l'entreprise privée la plus importante du Grand-Duché. Par la transaction avec Travel Pro, le groupe Sales-Lentz se positionne également dans le domaine du Business Travel à la tête du marché luxembourgeois. Sales-Lentz estime qu'il est très positif pour le marché national que cette décision stratégique a pu être réalisée par un groupe luxembourgeois.

Luftfracht

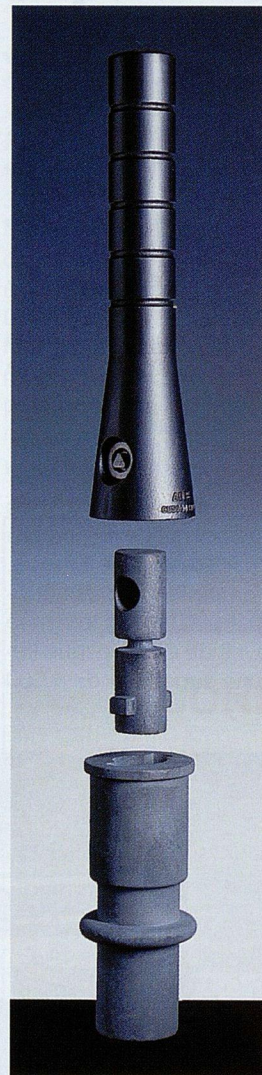
Cargolux fliegt nach Penang

Cargolux Airlines, Europas grösste Nurfrachtfluggesellschaft, nimmt Penang in Malaysia in seinem Streckennetz auf. Der wöchentliche Service hat Mitte Januar begonnen und wird mit B747-400 Frachflugzeugen durchgeführt. Penang ist das Silicon Valley Malaysias und Cargolux wird von dort unter anderem elektronische Waren und Computer transportieren. Die Flüge nach Penang bringen Computerteile und Rohmaterialien zu den Produktionsstätten der einheimischen Elektronikindustrie. Cargolux besitzt ausserdem die sogenannten Rechte der fünften Freiheit für Flüge aus Penang und kann damit den Spediteuren schnelle und zuverlässige Verbindungen von Malaysia nach Australien und Neuseeland anbieten.

Cargolux hat bereits vor zehn Jahren ein Verkaufsbüro in Penang eröffnet. Mit dem neuen wöchentlichen Flug entspricht die Gesellschaft der Nachfrage nach Luftfrachtkapazität von ortsansässigen Spediteuren. Ein zweiter wöchentlicher Flug ist für die nähere Zukunft geplant.

Internationaler Designpreis

Luxemburgische Firma zum zweiten Mal hintereinander prämiert



Der im Bereich „Mobiliar Urbain“ (Public Design) tätigen luxemburgischen Firma ABES S.à.r.l. mit Sitz in Steinsel wurde zum zweiten Mal hintereinander der international hoch eingeschätzte Designpreis „red dot“ (ehemals Roter Punkt für Hohe Designqualität) vom Designzentrum Nordrhein Westfalen in Essen verliehen. Das Design des Straßenpollers „Metropol“ wurde zusammen mit der sogenannten „3p-Technologie“ ausgezeichnet. Hierbei handelt es sich um eine neue Form der Verankerung von Pollern im Boden mittels einer separaten Sollbruchstelle. Dieses System hilft den Städten und Kommunen durch seine besondere technische Konstruktion die Kosten zu senken, die durch Beschädigungen von Pollern oder deren Fundamente durch rangierende Fahrzeuge entstehen. Kern des Entwurfs ist ein Verbindungsstück mit Sollbruchstelle, das bei zu hoher Krafteinwirkung gezielt nachgibt und so Pfosten und/oder Fundament in der Regel unbeschädigt lässt.

Durch einen Austausch der Sollbruchstelle vor Ort kann der Poller zu minimalen Kosten sofort instand gesetzt werden. Nach Festziehen bspw. mit einem Feuerwehr-Dreikant steht der Poller wieder absolut spielfrei. Systembedingt ist jeder Pfosten mit 3p-Technologie auch herausnehmbar. In Luxemburg wurde dieses Pfostensystem unter anderem im Kreisverkehr auf Kirchberg in größeren Stückzahlen eingesetzt. Bereits im vergangenen Jahr erhielt der Fahrradständer Signum I die Auszeichnung Roter Punkt für Hohe Designqualität.

Editions mké **Paiements transfrontaliers**

Introduction des codes IBAN et BIC

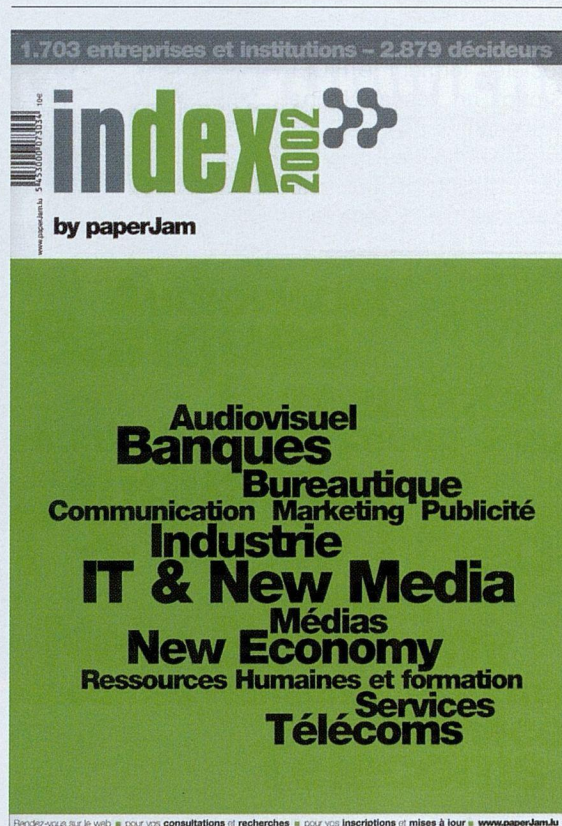
Le secteur financier européen a décidé de prendre différentes mesures afin de rendre plus performants les systèmes de paiements transfrontaliers, et plus spécialement les paiements effectués entre les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Norvège, Suède, Royaume-Uni et Liechtenstein. Ainsi, les banques mettent à disposition de leurs clients, pour faciliter les paiements transfrontaliers une structure uniforme de numéro de compte, appelé IBAN (International Bank Account-Number) et un code harmonisé identifiant la banque auprès de laquelle le compte est tenu, appelé code BIC (Bank Identification Code).

Le numéro IBAN se compose comme suit : „IBAN“ + code pays (2 lettres) + clé de contrôle (2 chiffres) + numéro national (longueur fixe par pays). Seule la banque qui détient le compte est habilitée à générer le numéro de compte IBAN. Pour les comptes tenus auprès des banques luxembourgeoises, un numéro IBAN se présentera sous la forme suivante : IBAN LU97 8881 2345 6789 0123. Le code BIC, appelé également code S.W.I.F.T., est un code d'identification de la banque sur 8 ou 11 positions. Les banques luxembourgeoises fournissent depuis le 1er janvier les numéros IBAN et BIC à leurs clients qui en font la demande.

Si une entreprise est susceptible, en tant que bénéficiaire, de recevoir des paiements transfrontaliers, l'ABBL lui conseille de faire une demande en ce sens auprès de sa banque. Si l'entreprise effectue un paiement transfrontalier en tant que donneur d'ordre, il est recommandé de demander au bénéficiaire de lui fournir les numéros IBAN et BIC relatifs au compte à créditer, d'indiquer ces numéros IBAN et BIC sur l'ordre de virement adressé à la banque. Pour de plus amples informations, les entreprises sont priées de contacter leur banque. (Communiqué par l'ABBL, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et l'Entreprise des P&T).

Parution de l'«Index 2002 by paperJam»

La 5e édition du guide annuel Index (anciennement Newmediaguide.lu) vient de paraître. 1.703 entreprises et institutions et 2.879 décideurs y sont répertoriés. Les entreprises sont classées dans 12 secteurs d'activités : audiovisuel, bureautique, IT &



new media, marketing - publicité - communication, médias, new economy, non profit, ressources humaines et formation, services, télécoms, banques et industrie. L'intégralité du contenu de l'index est également consultable - et modifiable - par les entreprises sur le site paperJam (www.paperJam.lu). Les entreprises peuvent s'y inscrire, modifier les informations les concernant et en rechercher d'autres sur leurs clients, fournisseurs et prospects... L'„Index 2002“, édité par mké S.A., 356 pages, est vendu au prix de 10 EUR.

Anniversaire

La Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA fête son 25^e anniversaire

La Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA vient de fêter son 25e anniversaire. Fondée en 1976, la Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A. est implantée depuis 1989 dans la zone d'activités Cloche d'Or. Aujourd'hui, elle compte quelques soixante collaborateurs. Afin d'être au plus près de la demande du marché et dans l'optique d'anticiper ses besoins futurs, la Fiduciaire Centrale de Luxembourg SA s'est dotée, au fur et à mesure de son développement, de différentes filiales aux compétences complémentaires.

Ensemble, ces différentes sociétés forment le FICEL Group, un réseau global proposant à ses clients une très large gamme de services. Parallèlement au volet classique de la comptabilité, la Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A. a élargi son savoir-faire aux services de conseil juridique et fiscal.

La Fiduciaire Centrale-Salaires et Social SA est en charge de la gestion des salaires et du secrétariat social. Chaque mois, elle traite quelque 8.500 fiches de salaires. La Centrale Informatique S.A. prend en charge les domaines du conseil et de l'audit informatique. Le créneau des domiciliations de Soparfi est couvert par Ecogest S.A. Quant à Luxembourg Business Consultants S.A., le dernier-né du FICEL Group, il fournit les conseils et l'accompagnement entreprise adaptés aux besoins concrets des PME clientes.

L'anniversaire s'est déroulé en présence de nombreux invités des milieux des administrations publiques, des banques, et d'autres personnes qui soutiennent la Fiduciaire dans ses activités, ainsi que de son personnel. Ce fut aussi l'occasion d'annoncer le lancement du nouveau site Internet (www.ficel.lu) qui propose toute une gamme de renseignements et d'outils pratiques susceptibles d'aider le chef d'entreprise dans ses activités quotidiennes.

Sources Rosport S.A.

Un bilan convaincant pour l'année 2001

Lors de la présentation de ses résultats annuels, la société Sources Rosport a tiré un bilan positif de l'année d'activité 2001. Les analyses et études portaient pour l'essentiel sur le résultat des ventes en 2001, une étude de marché axée sur les différents produits de Sources Rosport, la pénétration sur le marché luxembourgeois de l'eau minérale naturelle non gazeuse VivA ainsi que les nouveaux projets en cours de réalisation.

En ce qui concerne la vente des divers produits au cours de l'année 2001, Sources Rosport note une nette progression de l'indice vente de Rosport Blue, alors que le Classic et le Medium auraient tendance à stagner, voire à se faire supplanter par la Blue. La pro-



gression phénoménale qu'aurait connue Rosport Blue en 2001 serait en partie due au format 50 cl PET qui connaît un grand succès. Pour l'eau minérale naturelle non gazeuse VivA, qui fit sa première apparition sur le marché de l'eau en 2001, les chiffres sont concluants et particulièrement encourageants pour la suite.

L'étude du marché de l'eau entreprise par Sources Rosport montre un intérêt accru du consommateur pour les eaux légèrement gazeuses à l'heure du déjeuner et du dîner. L'eau plate reste néanmoins le leader incontesté dans le segment des eaux minérales et remporte la majorité des suffrages. Sur le marché luxembourgeois, les produits Rosport atteignent 50% de parts de marché pour les produits Medium et Blue et 66% pour le Rosport Classic. VivA, la „petite dernière“ à avoir rejoint le club Rosport, a connu 3.300.000 contacts produit/client pendant les six premiers mois de sa mise sur le marché.

En ce qui concerne la consommation à domicile, les chiffres ont dépassé toutes les attentes, en particulier pour les formats un litre et 50 cl PET. Dans le secteur de la restauration, largement dominé par les marques internationales, VivA n'a pas entièrement réussi son pari et poursuit ses efforts pour les formats 25 cl et 50 cl. Le marché institutionnel figure parmi les objectifs de cette année-ci et les principaux atouts (produit du terroir, proximité et service) de l'eau minérale naturelle non gazeuse VivA devraient faire pencher la balance.

En tout et pour tout, les produits Sources Rosport représentaient en 2001 près d'un cinquième de la consommation totale en eau minérale au Grand-Duché. Les objectifs de vente pour l'année 2002 restent malgré tout ambitieux. Parmi les nouveaux projets pour l'année 2002, Sources Rosport a prévu la mise sur le marché d'un format PET 50 cl pour le produit Rosport Classic.

L'EURO INFO CENTRE-LUXEMBOURG PME/PMI - CHAMBRE DE COMMERCE



**Votre accès à
l'information
communautaire**

CHAMBRE DE COMMERCE



DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg
Luxembourg-Kirchberg Adresse postale: L-2981 Luxembourg
Tel.: 42 39 39 - 333 Fax: 43 83 26 E-mail: eic@cc.lu homepage: <http://www.cc.lu>

Relais officiels de l'Euro Info Centre-Luxembourg PME/PMI - Chambre de Commerce:



**Fiduciaire Générale
de Luxembourg**



Un nouveau nom,
de nouveaux moyens ...



... et toujours
une valeur sûre.

La Fiduciaire Générale de Luxembourg S.A.
devient Deloitte & Touche Fiduciaire S.A.

La Fiduciaire Générale de Luxembourg sert l'économie luxembourgeoise depuis plus de 50 ans. Ces dernières années, son appartenance au groupe Deloitte & Touche, un des leaders mondiaux de l'audit, de l'expertise comptable et du conseil, lui a permis d'anticiper de nombreuses évolutions et de développer de nouveaux services. Aujourd'hui, nous changeons de nom afin de marquer cette appartenance. Notre attachement à l'économie luxembourgeoise et à la qualité des services que nous délivrons restera toujours aussi profond.

Deloitte & Touche Fiduciaire S.A.
291, Route d'Arlon
L-1150 Luxembourg

Tél.: (+352) 451 451
Fax: (+352) 451 453 333

E-mail: d&tf@deloitte.lu